

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
ALISON LONGSTAFF

VIE INTELLECTUELLE ET LIBRE-PENSÉE AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE:
LE CAS DE LUDGER LAROSE

DATE: JUIN 1999

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Ludger Larose (1868-1914), peintre, professeur de dessin, franc-maçon, espérantiste et libre-penseur anticlérical est peu connu aujourd’hui. Ce mémoire tentera de faire connaître son engagement dans les débats idéologiques du Québec du tournant du siècle. L’étude de son cas contribuera, nous l’espérons, à la réflexion sur certains aspects de la vie intellectuelle de cette époque.

Ce mémoire expose, à partir des documents inédits que la famille du peintre a conservés, la vie et la pensée de Larose. Après avoir présenté, dans le premier chapitre, les grands moments de sa vie, nous examinons plus en détail, dans le chapitre suivant, les principaux thèmes qui ont animé ses discours publics, et nous en profitons pour confronter ses idées à celles d’autres penseurs libéraux parmi ses contemporains au Québec. Après quoi, dans le troisième chapitre, nous nous attardons sur la correspondance que Larose a tenue en espéranto avec plus d’une centaine de Français, et sur les idées libérales qui s’échangeaient dans cette correspondance.

En 1910, Larose et d’autres membres de sa loge maçonnique perdent leur emploi lorsque leur appartenance à la loge est rendue publique. Il s’ensuit un procès qui a retenu l’attention

de la presse québécoise et qui est connu sous la désignation de l'"Affaire Lemieux". L'analyse de cette affaire, dans le quatrième chapitre de notre mémoire, permet de constater le seuil de tolérance du Québec de l'époque par rapport à la contestation libre-pensante.

L'examen de la vie de Larose expose les conséquences qu'une activité libre-pensante comme la sienne peuvent entraîner dans une société où le catholicisme domine. Il montre également jusqu'où un libre-penseur, qui ne bénéficie pas du soutien d'une "masse critique" intellectuelle, peut avancer ses idées sur la place publique. Larose a certes milité dans diverses loges maçonniques et s'est exprimé très librement avec des espérantistes d'outre-Atlantique, mais ses idées libre-pensantes eurent une audience limitée au Québec. Quand il a encouragé ses confrères maçonniques à mener une lutte plus ouverte face à l'Église et aux conservateurs, il était trop tard: quelques années plus tard, une maladie allait l'emporter. Son cas illustre bien les conditions d'expression et d'existence d'un intellectuel libre-penseur minoritaire dans son pays.

REMERCIEMENTS

Je remercie Marcelle Dufour pour l'accès aux documents personnels de Ludger Larose, pour son intérêt et pour son soutien de ce projet.

Je remercie Manon Brunet et Pierre Lanthier, directeurs à la maîtrise, pour l'encadrement, l'orientation, l'encouragement et la correction de ce mémoire.

Je tiens, également, à remercier Gilles Toupin pour la correction des textes.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	1
Chapitre un: Ludger Larose: L'homme et son époque	11
<i>Ludger Larose: Sa vie, sa carrière</i>	12
<i>L'époque de Ludger Larose</i>	22
<i>La nature spécifique de la libre-pensée au</i> <i>tournant du XX^e siècle</i>	31
<i>Conclusion</i>	36
Chapitre deux: La pensée spécifique de Larose et ses stratégies de diffusion	38
<i>Le corpus</i>	39
<i>La pensée de Larose exprimée au grand public</i> <i>canadien-français</i>	43
<i>-Soyons patriotiques et progressifs</i>	44
<i>-L'enseignement, le rôle de l'État,</i> <i>la laïcisation, les groupes sociaux</i>	47
<i>La pensée de Larose exprimée au milieu</i> <i>scolaire et enseignant</i>	56
<i>-Une réforme dans l'enseignement du</i> <i>dessin s'impose au Canada français</i>	58
<i>-Une réforme dans l'approche pédagogique</i> <i>favorisera le progrès du Canada français</i> .	63
<i>La pensée de Larose exprimée au milieu</i> <i>libre-pensant</i>	68
<i>-Les Canadiens français doivent être</i> <i>progressistes et libres</i>	73
<i>-Le rôle des libres-penseurs dans la société</i> .	81

<i>-Le rejet du contrôle de l'Église est une condition essentielle à l'affranchissement des Canadiens français</i>	87
<i>La pensée de Larose confrontée à d'autres libéraux nationalistes de son époque</i>	94
<i>L'évolution diachronique de la pensée de Larose</i>	104
<i>Conclusion</i>	105
Chapitre trois: Le réseau espérantiste et la libre-pensée	109
<i>Une brève histoire de l'espéranto</i>	110
<i>L'espérantisme, le mouvement</i>	114
<i>L'usage fait par Ludger Larose de l'espéranto</i>	120
<i>Conclusion</i>	144
Chapitre quatre: L'affaire Lemieux	148
<i>L'affaire Lemieux: le contexte et les acteurs sociaux impliqués</i>	149
<i>L'escalade du militantisme antimaçonnique</i>	160
<i>L'affaire Lemieux: le vol des documents et les conséquences</i>	164
<i>La poursuite judiciaire de A.-J. Lemieux</i>	171
<i>Le procès et le jugement de Lemieux</i>	174
<i>Les commentaires de la presse</i>	182
<i>La suite de l'histoire pour Larose et Lemieux</i>	193
<i>Conclusion</i>	200
Conclusion du mémoire	205
Chronologie de Ludger Larose	214
Bibliographie	221

LISTE DES TABLEAUX

Ludger Larose dans le parc du Mont-Royal	14
L'Académie du Plateau	16
Ludger Larose avec d'autres Canadiens à Paris, 1894	29
Identification faite par Marcelle Dufour des individus de la photo de 1894	30
Lieu de résidence, par département, des correspondants français de Ludger Larose, 1903-1906	127
La maison "ESPÉRANTO" rue Prud'homme, Montréal	130
Caricatures	
<i>Le Pays</i> , le 15 avril 1910	162
<i>The Montreal Daily Herald</i> , le 11 avril 1910	166
<i>Le Pays</i> , le 16 avril 1910	181
<i>Le Pays</i> , le 8 avril 1910	187

INTRODUCTION

Ce mémoire a pour but de faire connaître Ludger Larose (1868-1914), peintre, professeur de dessin, franc-maçon, espérantiste et libre-penseur engagé dans la lutte pour l'affranchissement intellectuel et social du Canada français au tournant du XX^e siècle. Pour Larose, l'ouverture des mentalités et des esprits, qui va de pair avec la libre-pensée, s'impose comme première étape d'une démarche de rattrapage social. Ce rattrapage, selon Larose, permettrait l'affirmation du Canada français, condition essentielle à sa survie et à son insertion dans la modernité. L'intérêt historique de Larose réside dans sa volonté de transmettre la libre-pensée et de servir de porte-parole privilégié des valeurs libre-pensantes au Canada français, et ce, à un moment où le catholicisme domine.

Les déboires de Larose avec les pouvoirs cléricaux montrent que les milieux conservateurs dominants du Canada français au tournant du siècle manifestent une certaine crainte face à la modernité. En 1910, Larose est attaqué de nuit par un individu armé, membre de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (l'A.C.J.C.), et il est délesté de ses documents maçonniques. Ces documents sont publiés et lorsque l'appartenance de Larose à la loge L'Émancipation est dévoilée, il est congédié comme professeur d'art à la Commission des écoles catholiques. Paradoxalement, le procès qui s'ensuit

noircit la réputation de Larose, à court et à long terme, et se termine par l'acquittement du voleur, A.-J. Lemieux. L'affaire Lemieux illustre le pouvoir de l'Église et la nature du châtiment réservé à la contestation anti catholique au tournant du siècle. Que Larose soit encore peu connu aujourd'hui comme peintre et comme figure qui a participé au mouvement des idées au Québec est le résultat, non d'une carrière médiocre et insignifiante, mais plutôt, au contraire, de la nature contestataire de ses activités. Le silence de l'histoire sur Larose souligne la nécessité de poursuivre la reconstitution du passé québécois afin de mettre en évidence les personnes qui ont été laissées pour compte, victimes d'une volonté de censurer ceux qui ne correspondaient pas à la vision d'alors.

Les efforts récents pour revitaliser l'histoire des idées au Canada français portent en bonne partie sur les individus, les lieux de sociabilité et les activités reliés à ce qu'on pourrait appeler la naissance de l'intellectuel québécois. En se référant à des études¹ qui examinent les conditions sociologiques rendant possibles l'usage du terme et la réalité de "l'intellectuel" en France, on scrute les réalités qui autoriseraient ici l'éclosion de l'intellectuel francophone. Dans cette veine, Yvan Lamonde a déjà conclu à l'absence de

¹ Par exemple, celle de Christophe CHARLE, *Naissance des "intellectuels", 1880-1900*, Paris, Éditions de Minuit, 1990, 271 pages.

l'intellectuel canadien-français avant 1901². Sa prise de position a suscité une certaine polémique depuis 1994. Au coeur du débat se trouve le questionnement sur la nécessité d'une "masse critique", de l'existence non seulement des conditions sociologiques spécifiques, mais également d'une collectivité intellectuelle viable, faute de quoi on ne peut utiliser le substantif *intellectuel* sans commettre d'anachronisme. La préoccupation pour l'exactitude scientifique et historique nous interdit d'écartier les réserves lexicographiques de Lamonde. Pour cette raison, il nous paraît judicieux de porter la problématique non seulement sur la nature des intellectuels, mais, également, sur la notion de masse critique. Celle-ci est-elle vraiment nécessaire à la venue d'intellectuels dans un endroit donné?

L'analyse nous amène à considérer le rôle que joue la libre-pensée au Québec dans l'émergence de l'intellectuel d'ici. Certes, la vie intellectuelle ne se limite pas à l'activité libre-pensante ou à la pensée de gauche. Dans ce mémoire, nous examinons un aspect de la vie intellectuelle, un cas particulier et une sorte d'intervention proche de la définition lamondienne de l'intellectuel dans sa fonction critique. Également, la notion de "masse critique" lamondienne sera appliquée à la

² Yvan LAMONDE, "Les intellectuels francophones au Québec au XIX^e siècle: questions préalables", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, automne 1994, 48, 2, p.153-185.

libre-pensée de gauche et non aux intellectuels québécois en général.

Pour Jean-Paul Sartre, "l'intellectuel est quelqu'un qui se mêle de ce qui ne le regarde pas³", qui "prend conscience de l'opposition, en lui et dans la société⁴", qui s'attaque "sans cesse au pouvoir⁵" et qui "s'identifie à l'esprit qui toujours nie⁶". Cette fonction critique de l'intellectuel est soulignée également par E.Said, pour qui l'intellectuel est:

[...] constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens au pouvoir et autres esprits conventionnels. Non pas seulement qui, passivement, les refuse, mais qui, activement, s'engage à le dire en public⁷.

Cette volonté contestataire caractéristique de

³ Jean-Paul SARTRE, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Éditions Gallimard, 1972, p.12.

⁴ *Idem.*, p.40.

⁵ *Idem.*, p.10.

⁶ *Idem.*, p.11.

⁷ Edward W. SAID, *Des intellectuels et du Pouvoir*, traduit de l'anglais par Paul Cemla et revu par Dominique Eddé, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p.39.

l'intellectuel se trouve également chez le libre-penseur, selon André Nataf:

Il n'existe de jaillissement libre penseur, de création de libre pensée, que relativement à un monde donné. On n'est libre penseur qu'en s'opposant à une obscurité communément prise pour une lumière⁸.

Ludger Larose a assumé cette fonction critique intellectuelle en tant que *libre-penseur*, terme qu'on utilisait dans la société québécoise à l'époque pour désigner les libéraux radicaux ou pour s'auto-désigner comme tel. Ce radicalisme concernait surtout l'anticléricalisme. Par conséquent, dans ce mémoire, nous nous intéressons à la condition d'existence d'un individu et d'un groupe particulier de libre-penseurs de gauche, limitant l'analyse à cet aspect de la vie intellectuelle.

Ce mémoire a pour but, non pas de prouver ou de réfuter les recherches sur le moment où l'éclosion de l'intellectuel québécois devient possible, mais plutôt de poursuivre et d'approfondir la réflexion que la discussion a soulevée sur la nature des activités intellectuelles du Canada français et sur les aspects sociaux de l'engagement intellectuel au Québec au

⁸ André NATAF, *La libre pensée*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, p.5.

tournant du siècle, à cette époque dont les spécificités permettent pour la première fois, selon Lamonde, la naissance de l'intellectuel canadien-français.

L'hypothèse de base de ce mémoire est la suivante: si l'on veut comprendre la véritable nature, dans toute sa complexité, de la condition intellectuelle au tournant du siècle au Québec, cette activité intellectuelle doit être envisagée à la fois sous l'angle d'une *pratique privée* et d'une *action publique*. S'il est vrai que l'intellectuel (et le libre-penseur) se nourrit et se fortifie par le soutien d'un groupe qui permet, en quelque sorte, l'existence de l'intellectuel, a-t-il nécessairement et à tout moment besoin d'une masse critique pour fonctionner en tant qu'intellectuel?

Comme tremplin à l'analyse, nous utiliserons le cas de Ludger Larose pour confronter et concilier ces deux niveaux de l'existence de l'intellectuel. Les faits et les événements de la vie de Larose soulignent l'importance du groupement intellectuel comme noyau et centre de l'activité intellectuelle; ces mêmes faits et événements démontrent également la nécessité de confronter les ressources fournies par le groupe à celles que l'individu isolé possède et utilise afin de poursuivre le combat intellectuel lorsque le groupe est fragilisé ou dispersé.

La problématique de ce mémoire confronte non seulement

l'intellectuel au groupe mais aussi l'intellectuel à lui-même. Cette confrontation de l'homme privé avec le citoyen, l'homme public, permet d'atténuer une vision trop sociologique de l'intellectuel. La problématique s'étend donc à une comparaison du discours libre-pensant, que Larose exprime devant différents milieux au Canada français, à sa pratique libre-pensante plus intime révélée dans sa correspondance en espéranto. Comment et en quels termes Larose exprime-t-il sa libre-pensée et quels publics cible-t-il? Quels changements sociaux privilégie-t-il et pourquoi? Quel est l'apport du nationalisme canadien-français dans son discours? En quoi son message s'inspire-t-il du libéralisme progressiste et à quel point rejoint-il le libéralisme d'autres progressistes de son époque? Par rapport à sa pratique intime en espéranto, on peut se demander ce que ces échanges révèlent sur les idées en circulation dans ce réseau libre-pensant et en quoi elles diffèrent des idées que Larose exprime publiquement. Comment Larose concilie-t-il l'universalisme qui est implicite dans l'espérantisme avec son nationalisme affirmé? Est-il possible que l'universalisme et le nationalisme ne soient pas nécessairement antinomiques pour lui?

Ce mémoire paraît excessivement long, surtout en ce qui a trait à la pensée spécifique de Larose au chapitre deux. Nous devons souligner, cependant, que certaines parties de ce mémoire, dont les chapitres deux et trois, sont basées sur des documents inédits auxquels le public n'a pas accès. Afin de

familiariser le lecteur avec la pensée spécifique et avec la correspondance espérantiste de Larose, nous avons cru bon d'analyser à fond et de citer abondamment ces documents inédits; les longueurs qui en résultent nous paraissent inévitables.

De plus, ce mémoire n'examine pas du tout l'activité artistique de Larose et ne fait que passer rapidement sur sa vie de professeur de dessin et de réformateur pédagogique, domaines dans lesquels un côté intellectuel de Larose se manifeste. Ces aspects de la vie de Larose feront l'objet des études ultérieures, au niveau du doctorat.

Ce mémoire est divisé en quatre chapitres qui examineront les différents aspects de la vie de Larose et de la condition intellectuelle de la libre-pensée québécoise à son époque. Les questions qui y seront soulevées relèvent de la problématique énoncée.

Le premier chapitre contient les informations biographiques détaillées sur la carrière de Ludger Larose et rappelle les faits saillants de l'époque sur les scènes politique, sociale, économique et idéologique. Les ouvrages de référence contiennent peu d'information biographique sur Larose. Pour cette raison, nous nous sommes appuyée sur les informations fournies à titre privilégié par la petite-fille de Larose, Marcelle Dufour.

Le deuxième chapitre examine le discours libre-pensant de Larose destiné aux Canadiens français. L'analyse identifiera les thèmes qui caractérisent les réflexions, les interventions et les luttes de Larose sur la place publique et examinera les stratégies de diffusion. L'effort de situer et de saisir la libre-pensée de l'artiste par rapport au libéralisme et au nationalisme canadiens-français du tournant du siècle est inhérent à l'examen. Ce chapitre utilisera des documents inédits que la famille de Larose a conservés et a bien voulu partager avec nous. Il s'agit de conférences que Larose a prononcées entre 1892 et 1915 et d'un document non daté qui propose des sujets pour un projet de revue.

Dans le troisième chapitre, nous examinerons la pratique libre-pensante de Larose à travers sa correspondance en espéranto entre 1903 et 1906, moyen d'expression autorisant plus de liberté et moins didactique. Cette partie exposera les idées diffusées au sein de ce réseau. De plus, la confrontation de l'expression libre-pensante privée de Larose avec son discours public permettra d'évaluer l'apport du privé et du public dont s'alimente la vie intellectuelle de l'époque et examinera la cohabitation ambiguë de l'universalisme et du nationalisme chez Larose. Plus de 200 cartes postales en espéranto que Larose a reçues des correspondants français constituent le corpus de cette partie du mémoire. Soulignons encore que la famille de Larose nous a généreusement donné accès à cette correspondance.

Le quatrième chapitre est consacré à l'affaire Lemieux en 1910 et 1911, c'est-à-dire le cas du vol des documents de Larose et du procès qui en résulte. Il examinera la réaction des différents segments de la société québécoise à cette occasion. L'affaire Lemieux, qui illustre l'âpreté de la lutte idéologique entre la libre-pensée et le catholicisme dominant, révèle comment l'intellectuel en tant qu'individu survit à la crise et poursuit son combat malgré la fragilisation du groupe auquel il participait. Les événements racontés dans ce chapitre nous permettront de confronter et de concilier les deux sphères de l'activité de l'intellectuel: celle du privé et celle du public. Le corpus du quatrième chapitre est composé des documents légaux de la Cour d'assises obtenus au Centre de préarchivage de Montréal, des journaux montréalais de l'époque et aussi du journal intime de Ludger Larose, rédigé en grande partie en sténographie et conservé par sa petite-fille.

L'examen de la libre-pensée et des libre-penseurs canadiens-français du tournant du siècle, tel Larose, illustre l'éclosion d'une vie intellectuelle certaine. Mieux comprendre les conditions d'existence, les moyens d'action, les liens avec des groupes sociaux et intellectuels et les ressources dont disposaient les libre-penseurs canadiens-français nous permettra de s'approcher d'une appréciation plus juste de l'engagement intellectuel à ce moment particulier de l'histoire.

CHAPITRE UN:

LUDGER LAROSE: L'HOMME ET SON ÉPOQUE

Le tournant du siècle au Québec est une époque de transformations profondes qui s'accompagnent d'un débat animé sur l'orientation à donner à un Canada français qui secoue les vestiges du colonialisme qui avait marqué jusque-là son évolution. C'est un moment de l'histoire québécoise où le progressisme crie haut et fort et où le conservatisme, de son côté, gronde agressivement son refus de céder sa place. Ludger Larose s'engage directement dans les luttes idéologiques de son temps. Pourtant, il est aujourd'hui très peu connu, pour ne pas dire presque totalement inconnu, même par les historiens québécois.

Par conséquent, le premier chapitre de ce mémoire a pour but de faire connaître Ludger Larose (1868-1915) et le situer dans son époque. Pour ce faire, nous commencerons par les informations biographiques concernant la vie et la carrière du personnage. Dans un deuxième temps, nous ferons un survol de l'époque, soulignant les caractéristiques de la situation économique, sociale, politique, idéologique et artistique au Québec au tournant du siècle. Dans un troisième temps, nous considérerons la nature spécifique de la libre-pensée canadienne-française au tournant du siècle. Enfin, la conclusion

de ce chapitre fera ressortir les caractéristiques et les conditions de l'époque qui façonnent l'intervention et l'engagement intellectuels et qui favorisent une poussée de l'activité libre-pensante canadienne-française.

Ludger Larose: sa vie, sa carrière

Né le 1^{er} mai 1868 à Montréal, Ludger Larose est le quatrième des cinq enfants nés de l'union de Thomas Larose, commerçant, et de Claire Bélisle. Après ses études primaires à l'école Sainte-Brigide, Larose étudie l'art à l'École des arts et métiers de Montréal avec l'abbé Joseph Chabert, figure de proue dans l'enseignement de l'art au Québec à la fin du XIX^e siècle. De 1883 à 1885, Larose retouche des clichés dans le studio de photographie de William Notman à Montréal¹. Il part pour Paris en février 1887 à l'âge de 19 ans, où il étudie pendant un an dans l'atelier de Jean-Paul Laurens² et ensuite, de 1888 à 1890, dans celui de J. Élie Delaunay³. Durant cette période, il se rend souvent au Musée du Louvre, comme c'était la coutume, afin de produire des copies des tableaux de Teniers, de

¹ Marcelle DUFOUR, *Ludger Larose, peintre et enseignant*, Travail de Marcelle Dufour remis à Laurier Lacroix, Concordia University, pour le cours "Introduction to the Arts in Canada", ARTH C/244, mars 1985, p.2-3. Communiqué gracieusement par Marcelle Dufour, petite-fille de l'artiste.

² Maurice O'REILLY, "Nos artistes à Paris; Ludger Larose", *Paris-Canada*, 17 janvier 1891, 8^e année, vol. 2 et 3, no 8, p.2.

³ Marcelle DUFOUR, *op. cit.* p.3.

Van Dyke, de Champaigne, de Rembrandt, de Ribera, de Prud'hon, etc⁴. De retour à Montréal en septembre 1890⁵, Larose et quatre autres artistes canadiens-français (Henri Beau, Jean-Charles Franchère, Charles Gill et Joseph Saint-Charles) sont priés par le curé Alfred Léon Sentenne de retourner étudier l'art en France. Le but de ce "geste éclairé"⁶ du curé Sentenne est double: garnir la nouvelle chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de treize grandes murales religieuses et, en même temps, contribuer à la formation des jeunes artistes canadiens-français⁷. Larose retourne donc à Paris, où il commence ses études au début de 1891 et se rend à Rome pendant six mois, où il exécute une énorme copie de Raphaël, *La dispute du St-Sacrement*. Il revient à Montréal à l'été de 1891, muni de deux tableaux commandés. Il repart pour Paris en 1892 et pour les deux prochaines années, il étudiera et travaillera comme massier à l'atelier de Gustave Moreau de l'École de Beaux-arts. Durant cette période, Larose gagne un premier prix de dessin à l'Académie Delécluse à Paris. De retour à Montréal, en 1894, il

⁴ David KAREL, "Larose, Ludger", *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, Musée du Québec, Presses de l'université de Laval, 1992, p.466.

⁵ Marcelle DUFOUR, *op. cit.* p.3.

⁶ J. Russell HARPER, *La peinture au Canada, des origines à nos jours*, Québec, PUL, 1966, p.239.

⁷ Gabrielle MÉTHOT, *La commande du Curé Sentenne pour la chapelle du Sacré-Coeur de l'Église Notre-Dame de Montréal, 1890-1895*, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Québec à Montréal UQAM, septembre 1985, p.128.



Ludger Larose dans le parc du Mont-Royal.
(circa 1908)

Fourni gracieusement par la petite-fille de Larose, Marcelle Dufour.
(La photo est à l'envers, Larose n'étant pas gaucher)

expose ses tableaux à la chapelle du Sacré-Coeur⁸, portant au total de cinq les tableaux exécutés pour cette chapelle⁹. Un an plus tard, Larose épouse Lydia Webb. Trois enfants naîtront de cette union¹⁰.

À compter de septembre 1894, Larose enseigne l'art, tout en poursuivant sa carrière de peintre¹¹. De 1894 à 1910, il occupe le poste de professeur de dessin à l'Académie du Plateau de Montréal et, en 1898 et 1899, au Conseil des arts et manufactures de Montréal. Durant cette période, en plus de ses cours de dessin de jour, il organise un cours de formation à l'intention des professeurs de la commission scolaire. Il s'agit de cours de dessin qu'il donne les samedis et les soirs. De 1912 à 1915, il travaille comme enseignant de peinture et de dessin, cette fois, dans les écoles publiques de Westmount¹².

La chance lui sourit en 1898, car Larose gagne 100.000 francs français (18,400 dollars canadiens) à la loterie de l'Exposition universelle de Paris¹³. C'est une somme importante

⁸ Marcelle DUFOUR, *op. cit.*, p.4-6.

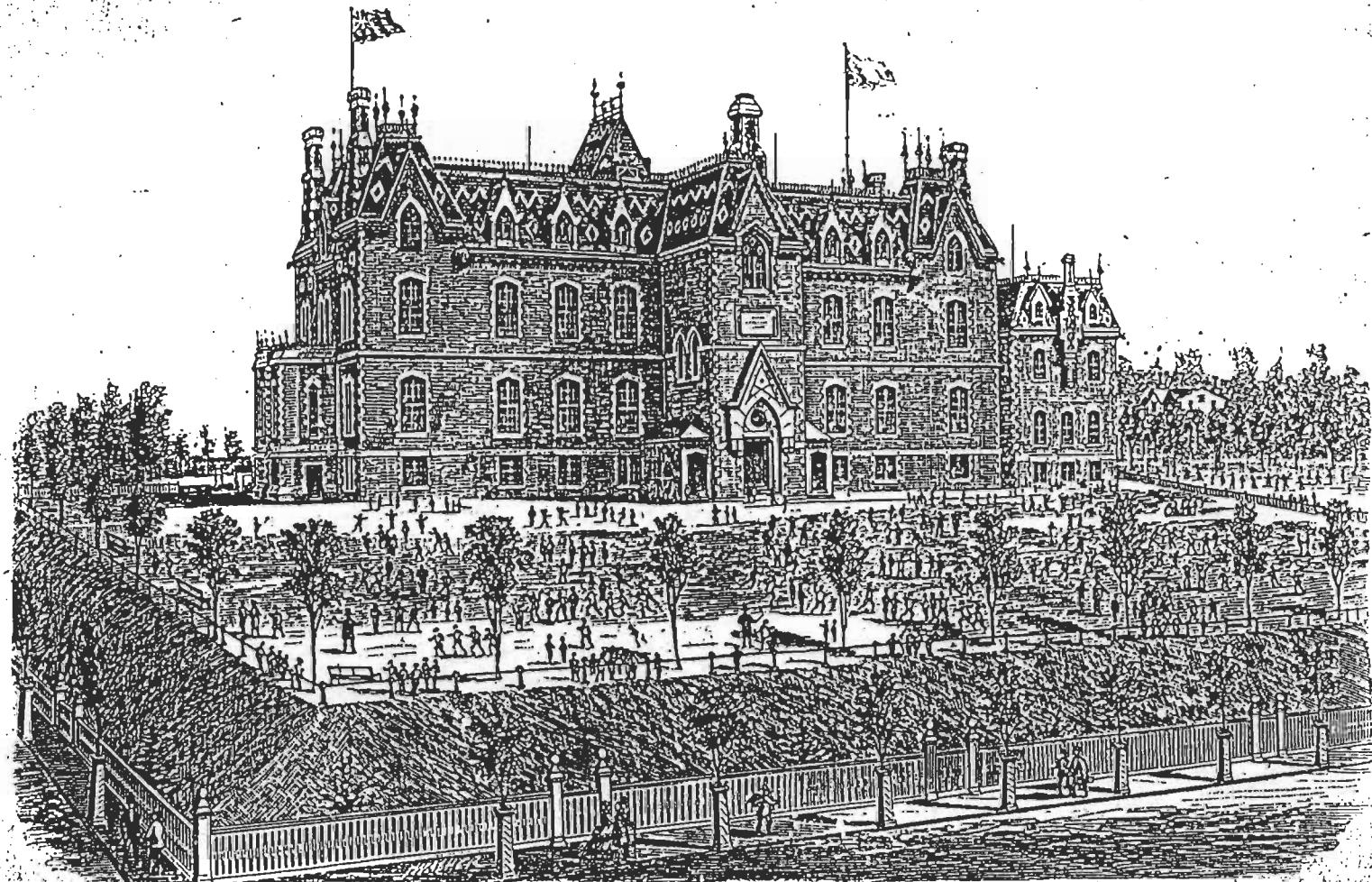
⁹ Gabrielle MÉTHOT, *op. cit.*, p.7, 34.

¹⁰ Marcelle DUFOUR, *op. cit.*, p.7.

¹¹ *Idem.*

¹² David KAREL, *op. cit.*

¹³ Paul FABRE, "Échos", *Paris-Canada*, 15 août 1898, 16^e année, vol. 3, no 16, p.2.



CATHOLIC COMMERCIAL ACADEMY OF MONTREAL, FROM ONTARIO STREET

Académie du Plateau, aussi appelée Académie Commerciale Catholique, où Larose a enseigné le dessin de 1894 à 1910.
Fournie gracieusement par la petite-fille de Larose, Marcelle Dufour.

pour l'époque si l'on considère que quatorze ans plus tard, Larose gagne mille dollars par année¹⁴. Cet argent sera utilisé pour l'achat de terrains et de maisons à Montréal, dont une sur la rue Prud'homme qui porte l'inscription "Espéranto¹⁵".

Larose n'est pas un peintre qui choisit l'obscurité. Entre 1895 et 1913, il expose à sept reprises au Salon de l'*Art Association of Montreal* et à deux reprises à l'Académie royale canadienne¹⁶. Son oeuvre comprend "plus de 400 œuvres connues et réparties entre des portraits, des natures mortes et des paysages"¹⁷ et quelques scènes de genres.

On remarque un hiatus dans la carrière d'enseignant de Larose entre 1910 et 1912. En fait, en 1910, il cesse de travailler pour la Commission scolaire catholique et ne retourne à l'enseignement que deux ans plus tard, cette fois dans le secteur anglo-protestant. En fait, cette période est des plus marquantes dans la vie de Larose. Notre recherche sur la libre-

¹⁴ Compte rendu d'une réunion de la Commission scolaire de Westmount, 14 mars 1912. Document inédit fourni gracieusement par la petite-fille de Larose, Marcelle Dufour.

¹⁵ L'inscription est encore visible sur cette maison qui, aujourd'hui, est un immeuble locatif qui porte les numéros civiques 2236 et 2238, rue Prud'homme, Montréal. Voir les photographies de la page 130 de ce mémoire. Références: Maurice LAGACÉ, "Ludger Larose (1868-1915)", *Le Bulletin des juges de la Cour suprême du Québec*, no 83, printemps 1992, p.12, et Edgar Allen COLLARD, "The Chapel at Notre Dame", *The Gazette*, February 24, 1979.

¹⁶ David KAREL, *op. cit.*

¹⁷ Maurice LAGACÉ, *op. cit.*

pensée nous amène à nous intéresser de près aux événements de ces deux années.

Sortant d'une réunion maçonnique en avril 1910, Larose, alors secrétaire de la loge L'Émancipation, est victime d'un vol à main armée commis par Albert Lemieux et trois camarades, tous membres de l'A.C.J.C. (l'Association catholique des jeunes Canadiens français). Un mois après, Lemieux publie en brochure la liste, volée à Larose, des membres de sa loge. Lemieux, qui aurait probablement disposé de puissants appuis, sera acquitté l'année suivante¹⁸. M^{gr} Bruchési inscrit sur une liste noire les noms des francs-maçons publiés dans la brochure de Lemieux, ce qui entraîne leur licenciement ou d'autres sérieuses conséquences personnelles et qui ruine la loge L'Émancipation¹⁹. Pour Larose, cette intervention lui vaut d'être congédié de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Sa réputation professionnelle sera ternie à long terme; bien connu de son vivant, Larose tombe dans l'oubli après sa mort. Selon David Karel, "Il fut peu remarqué dans le milieu artistique de sa ville d'origine, apparemment [...] parce qu'il était franc-maçon"²⁰. Pour Larose, l'obligation de gagner sa vie en éduquant

¹⁸ Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p.52-56.

¹⁹ Malgré la nature peu contemporaine de la référence, Rumilly est un des seuls historiens à parler de ces événements. Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, vol. 15, Montréal, Les Éditions Chantecler Ltée, 1952, p.54-57.

²⁰ David KAREL, *op. cit.*

les enfants des anglophones, classe dominante, représente certainement un double déchirement, signifiant à la fois une humiliation personnelle et un bannissement professionnel qui l'empêchera d'éduquer la jeunesse canadienne-française, objet immédiat de sa démarche modernisante visant l'amélioration de la condition de l'ensemble du peuple canadien-français.

Malgré la fragilisation du groupe de libre-penseurs de la loge L'Émancipation par suite de l'affaire Lemieux, l'intellectuel que Larose est devenu n'acceptera pas de s'écraser devant le Goliath qui tente de le neutraliser. Larose poursuit ses activités libre-pensantes en passant à la loge Force et courage dès 1911²¹. En plus de son travail d'enseignant, il prononce des conférences²², participe à des colloques, entreprend un voyage en France et fait de la peinture, dont le portrait du maire de Montréal, Médéric Martin²³. Larose tombe subitement malade et décède d'une congestion pulmonaire à Montréal, le 13 novembre 1915, à l'âge de 47 ans. Il est incinéré, tel qu'il l'avait demandé²⁴, pratique alors tout à fait condamnée par l'Église catholique.

²¹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.127.

²² Larose a prononcé au moins trois conférences entre 1912 et 1915 à l'Institut du Canada, un cercle littéraire relié à la franc-maçonnerie. Nous ferons un examen détaillé de ces conférences au chapitre deux de ce mémoire.

²³ Ludger LAROSE, *Livre de dépenses*, juillet 1894-octobre 1915, Montréal, p.554-564.

²⁴ Marcelle DUFOUR, *op. cit.*, p. 12.

Ludger Larose, un esprit polyvalent, ne limitait pas son champ d'intérêt à l'art. En tant qu'éducateur, il oeuvrait pour des réformes pédagogiques, surtout dans l'enseignement du dessin. En tant que franc-maçon actif et engagé, il épousait les causes libéralisantes de l'époque, telles que la laïcisation, la lutte pour l'instruction et pour les bibliothèques accessibles à tous, ainsi que la liberté d'expression²⁵. En tant que simple citoyen, il s'intéressait, dès sa jeunesse, à la musique, jouant de la clarinette dans "La Bande de la Cité" et avec Ernest Lavigne au Parc Sohmer²⁶. En tant que libre-penseur, il lisait (il possédait une importante bibliothèque), avait appris la sténographie²⁷ et l'espéranto, langue construite dans laquelle Larose a entretenu une correspondance libre-pensante très révélatrice que nous examinerons au chapitre deux. Par rapport à l'espéranto, Larose est devenu, selon Edgar Allen Collard, "its most enthusiastic advocate in Montréal²⁸".

Cependant, Larose demeure un personnage ambigu. La carrière artistique de ce libre-penseur fut tout à fait conservatrice malgré ses liens avec le monde artistique et sa connaissance des

²⁵ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.151-154.

²⁶ Edgar Allen COLLARD, *op. cit.*

²⁷ Le *Livre de dépenses, juillet 1894-octobre 1915*, auquel nous nous référons dans ce mémoire est un journal intime rédigé en très grande partie en sténographie selon la méthode Perrault-Duployé. Des 573 pages d'écriture, seulement les 29 dernières, du 1 janvier 1908 au 25 octobre 1915, sont en alphabet latin.

²⁸ Edgar Allen COLLARD, *op. cit.*

expériences modernisantes de Cullen, de Brymner et de Beau, peintres que Larose connaissait²⁹. Selon Guy Robert:

Chez Ludger Larose, l'académisme pèse lourd, et ne s'allège qu'à l'occasion, quand il réussit à s'évader de ses tâches d'enseignement et se laisse aller devant le paysage qu'il a sous les yeux à mêler à sa technique bien rodée un brin d'émotion³⁰.

En dépit de ce conservatisme académique, il est certain que Larose, artiste-peintre peu connu, mérite sa place dans les annales de l'histoire de l'art canadien-français, ne serait-ce que pour le simple volume de son oeuvre artistique. Prix de Rome³¹, "le fécond Larose"³² qui a produit plus de 400 œuvres³³, manifeste certainement du talent; selon J. Russell Harper, quelques-unes de ses toiles réservent "une heureuse surprise esthétique"³⁴. Relativement connu à son époque, ce n'est qu'après son décès que Larose a progressivement été laissé

²⁹ Marcelle DUFOUR, *op. cit.*, p.8.

³⁰ Guy ROBERT, *La peinture au Québec depuis ses origines*, Ottawa, Iconia, 1978, p.47.

³¹ Maurice LAGACÉ, *op. cit.*

³² Gérard MORISSET, *Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France*, Québec, Charrier et Dugal, 1941, p.72.

³³ Maurice LAGACÉ, *op. cit.*

³⁴ J. Russell HARPER, *op. cit.*

pour compte, pour enfin glisser dans l'obscurité. Le silence posthume de l'histoire sur Larose est une preuve d'un certain effort de censurer l'histoire, d'en écarter des éléments qui ne correspondent pas à la vision d'un certain nombre de ceux qui écrivent l'histoire. Paradoxalement, c'est ce mutisme de l'histoire, inspiré par les orientations idéologiques, qui stimule l'intérêt que nous portons à ce libre-penseur aujourd'hui.

L'époque de Ludger Larose

Le demi-siècle qu'a vécu Ludger Larose (1868-1915) connaît des changements profonds et durables, autant du côté socio-économique et politique qu'idéologique.

Le moteur de l'évolution de la période est le développement économique rendu possible par la construction du réseau ferroviaire et, vers 1900, par le développement d'une nouvelle source d'énergie: l'électricité³⁵. Durant cette période, la grande bourgeoisie anglophone domine sur le plan économique³⁶, du fait qu'elle a accès aux capitaux énormes nécessaires pour l'exécution des grands projets d'industrialisation. La bourgeoisie francophone, en bonne partie exclue de ces grands

³⁵ Denis VAUGEOIS et Jacques Lacoursière, *Canada-Québec: Synthèse historique*, Montréal, Boréal Express, 1977, p.473.

³⁶ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.462-465.

projets, se replie dans l'industrie légère et dans la petite et moyenne entreprise³⁷. L'industrialisation et l'urbanisation³⁸ font sentir leur impact surtout sur le plan social, entre autres par la création d'une classe ouvrière, par l'agrandissement du secteur des services, par un plus grand accès à la société de consommation, par la mise en place des loisirs et des nouveaux lieux de sociabilité et par la nécessité accrue de l'instruction.

Sur le plan politique, le pacte fédératif de 1867 devient le nouveau cadre d'activité. Les gouvernements de la période épousent la doctrine du libéralisme économique. L'État, autant fédéral que provincial, favorise la mise en place des infrastructures qui visent à intégrer le marché canadien, facilitant la croissance de l'entreprise privée, tout en se montrant peu interventionniste³⁹. Cependant, un changement graduel est en cours, marqué par le passage d'une allégeance stricte aux principes du libéralisme économique aux premières interventions de l'État-providence. Au Québec, l'activité politique de la période se situe à l'intérieur des deux pôles idéologiques qui sont à la base de la formation des partis: l'ultramontanisme et le libéralisme progressiste ou radical. Des

³⁷ *Ibid.*, p.521-524.

³⁸ En 1915, le Québec, une société traditionnellement rurale, devient urbain à 50%. *Ibid.*, p.469.

³⁹ *Ibid.*, p.286.

événements mondiaux de l'époque suscitent des controverses⁴⁰ qui, au Canada, réveilleront la divergence entre deux nationalismes qui se distinguent de plus en plus. L'un, canadien-français, minimise le rapport colonial et est davantage lié aux spécificités et à l'autonomie canadiennes⁴¹, et l'autre, canadien-anglais, qui préserve l'attachement filial à l'Angleterre⁴².

Le paysage idéologique du tournant du XX^e siècle est riche en relief, façonné par la disparité et la diversité. Aux deux extrêmes se retrouvent l'ultramontanisme et le libéralisme progressiste, mais dans l'entre-deux, le foisonnement d'idéologies étonne. On est loin de se trouver devant un monolithisme dominé par la seule et unique *doxa* de l'Église catholique. Selon Christine Gariépy, au tournant du XX^e siècle un "magma lexical inextricable" de *ismes* en ébullition se manifestent: "gallicanisme, anti-cléricalisme, radicalisme, libéralisme, rougisme, voltairianisme, laïcisme et républicanisme⁴³". Les confins de cette analyse nous oblige,

⁴⁰ Des conflits éclatent au sujet de la participation dans les affaires de l'Empire, telles que la guerre des Boers et la question de la marine canadienne. Denis VAUGEOIS et Jacques Lacoursière, *op. cit.*, p.457-458, 470.

⁴¹ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.648.

⁴² Robert Craig BROWN, Ramsay Cook, *op. cit.*, p.137-139.

⁴³ Christine GARIÉPY, "Une histoire naturelle au XIX^e siècle, *Ruines cléricales et le Jésuite*", dans Yvan LAMONDE, dir., *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1995, p.120.

néanmoins, à restreindre l'examen aux idéologies radicales de gauche et de droite.

Le libéralisme progressiste, fondé sur les libertés individuelles de propriété, de conscience, de culte, d'association et d'expression, réclame la séparation de l'Église et l'État⁴⁴. L'ultramontanisme, qui a pour visée de combattre ce libéralisme radical et son visage anticlérical, avait gagné de la force progressivement à compter du milieu du XIX^e siècle⁴⁵. Cette aile ultramontaine de l'Église joue le rôle de muraille contre toute doctrine libéralisante qui tente de percer et de briser l'hégémonie catholique sur les Canadiens français⁴⁶. Cette Église combative "devient dogmatique, intolérante, méfiante à l'égard de la nouveauté et des compromis"⁴⁷. "Les ultramontains veulent que la société soit organisée selon les principes catholiques, en donnant à l'Église la haute main sur les principales institutions" et visent "une véritable

⁴⁴ *Ibid.*, p.278.

⁴⁵ Cette force montante est démontrée par l'augmentation numérique du rapport prêtre/fidèles, qui double entre 1860 et 1890. De plus, en 1901, il y a huit fois plus de communautés religieuses masculines qu'en 1850. Les communautés religieuses féminines sont dix fois plus nombreuses en 1901 qu'en 1850. La population du Québec, cependant, n'avait augmenté que de 38% entre 1871 et 1901. Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.27, 259-261.

⁴⁶ Nive VOISINE, dir., *Histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Fides, 1971, p.55.

⁴⁷ *Ibid.*, p.61.

soumission de l'État à l'Église⁴⁸.

La répression ecclésiastique favorise la radicalisation de l'aile progressiste de la pensée libérale, qui est bien dynamique durant le vivant de Larose. Les valeurs libérales des progressistes se traduisent par la lutte pour des bibliothèques publiques, pour l'instruction laïque, pour le droit de s'associer et contre la censure⁴⁹. Les progressistes croient que dans une société démocratique, l'État (neutre sur la religion) doit permettre aux plus démunis d'avoir accès à ces droits⁵⁰.

Cette volonté libérale de laïciser la société québécoise heurte l'Église sur plusieurs fronts, notamment celui de l'instruction publique. C'est à ce moment, entre 1880 et 1914, que l'arrivée des renforts de la France portera secours à l'Église canadienne. L'immigration des congrégations françaises chassées par la loi sur les associations (1901) et les lois laïques d'Émile Combès (1903-1904)⁵¹ fait pencher la balance en faveur de l'Église. C'est entre 1901 et 1905 que la lutte

⁴⁸ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.302, 303.

⁴⁹ Yvan LAMONDE, *op. cit.*, p.278-279.

⁵⁰ Patrice DUTIL, *L'avocat du Diable: Godfray Langlois et la politique du libéralisme progressiste à l'époque de Wilfrid Laurier*, traduit de l'anglais par Madeleine Hébert, Montréal, R. Davies, 1994, p.265.

⁵¹ Guy LAPERRIÈRE, *Les congrégations religieuses: De la France au Québec, 1880-1914*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p.7.

anticongréganiste en France atteint son paroxysme; 1 355 religieuses et religieux français arrivent au Québec et établissent une quinzaine de nouvelles congrégations françaises durant cette courte période seulement⁵². Certes, les religieux oeuvrent aussi dans d'autres champs que l'éducation; toutefois, l'arrivée massive de ces religieux colore le débat sur la laïcité qui devient un enjeux majeur en milieu scolaire. Nous notons avec intérêt que cette arrivée des renforts catholiques coïncide avec les interventions publiques de Ludger Larose.

La présence de certains lieux de sociabilité témoigne de la volonté de lutter pour imposer sa vision à l'ensemble de la société. À titre d'exemple, prenons l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française (A.C.J.C.) fondée en 1904, la Ligue nationaliste canadienne, fondée en 1903⁵³, et les regroupements syndicaux tels que les Chevaliers du travail qui visent un visage plus humain et égalitaire du capitalisme pour la classe ouvrière grandissante⁵⁴. Ajoutons la franc-maçonnerie, autre lieu de sociabilité dont nous parlerons plus loin.

Durant la vie de Larose, le monde artistique connaît ses propres mutations. Les progrès marqués par l'art au Québec sont

⁵² *Ibid.*, p.204.

⁵³ Robert Craig BROWN, Ramsay Cook, *op. cit.*, p.137.

⁵⁴ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.357.

surtout le fait "d'un continual va-et-vient, à travers le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et aussi vers les États-Unis et l'Europe, d'où un énorme brassage d'idées et d'attitudes⁵⁵". De nombreux peintres vont à Paris vers la fin des années 1880; la majorité de ses "rapins de la fin du siècle⁵⁶" reviennent ensuite au Québec pour poursuivre leur carrière⁵⁷. Cependant, même s'ils entrent en contact avec les courants et les modes de la peinture française contemporaine, les peintres canadiens-français sont, par leur formation académique, marqués par une tendance à s'appuyer sur la tradition académique, académisme qui boude l'avant-garde.

Les commandes religieuses, au Canada français, créent un marché pour des peintures historiques, patriotiques et religieuses. Ainsi, plusieurs artistes "ont pu exercer ce genre de peinture parce que les idéologies politiques, religieuses et esthétiques ont connu un moment de concordance entre 1890 et 1915⁵⁸". Certes, les commandes exécutées pour des églises permettent aux artistes canadiens-français d'exercer leur talent, mais elles tendent à circonscrire l'exploration et l'expression de la créativité individuelle.

⁵⁵ Guy ROBERT, *op. cit.*, p.35.

⁵⁶ Gérard MORISSET, *op. cit.*, p.179.

⁵⁷ Pierre L'ALLIER, *Henri Beau, 1863-1949*, Québec, Musée de Québec, 1987, p.19.

⁵⁸ *Ibid.*, p.37.

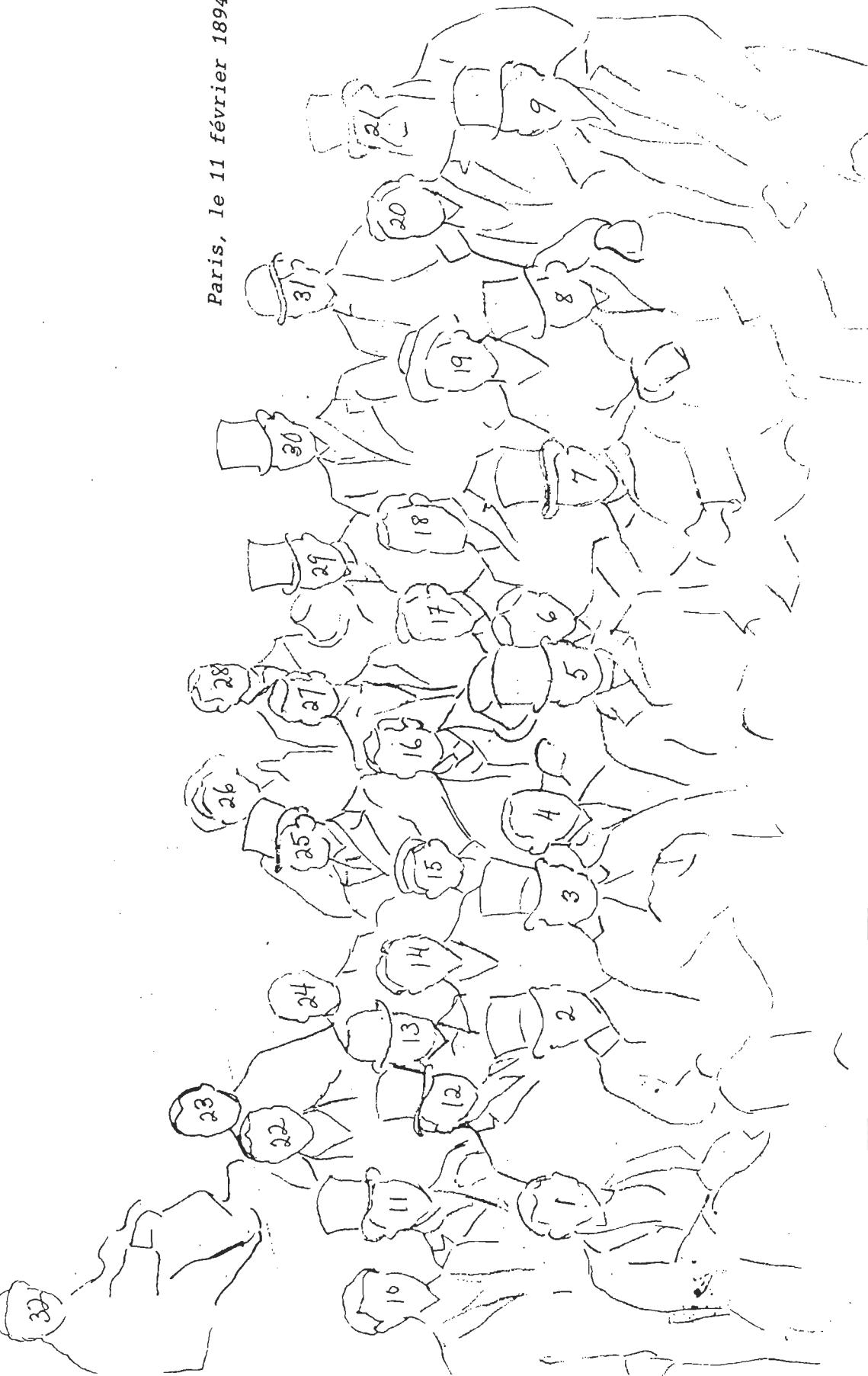


Paris, le 11 février 1894

Ludger Larose avec d'autres Canadiens à Paris en 1894.
L'identification des individus, faite par Marcelle Dufour, se trouve à la page suivante.

Fourni gracieusement par la petite-fille de Larose, Marcelle Dufour.

Paris, le 11 février 1894



L'identification, faite par Marcelle Dufour, des individus dans la photo de la page précédente.

- 1- Dr. W. Gauthier
 2- Dr. E. Guillet
 3- Dr. L. A. Demers
 4- Dr. Jh. Parizeau
 5- Hector Fabre (communiqué par
 du Canada à
 Paris)
 6- Dr. A. L. De Martigny
 7- Dr. J. D. Delisle
 8- Dr. J. Godira (Côteve)
 9- Dr. St-Hilaire, peint.
 10- Dr. A. Quinet
 11- Dr. J. Paradis, peint.
 12- Rolland Masson
 13- Dr. P. P. Boulanger
 14- Dr. Dussault
 15- Givernaud, étud.
 16- Dr. Lamarche, peint.
 17- Dr. Lassé, peint.
 18- Dr. J. E. Laberge
 19- J. F. Dubé, peint.
 20- Dr. G. Marchand, arch.
 21- Armand Masson
 22- Dr. E. E. Simard
 23- Dr. P. C. Pilon
 24- Dr. J. Carle
 25- Dr. F. Corme
 26- Sugor-Côté, peint.
 27- R. Bélinvau, peint.
 28- L. Jh. Dubé, pharm.
 29- Dr. J. Masson
 30- Dr. R. Hébert
 31- J. Scherer, peint.
 32- H. Beau, peint.

Néanmoins, quelques peintres québécois manifesteront une plus grande ouverture vis-à-vis de l'expérimentation. James Wilson Morrice (1865-1924)⁵⁹ et Henri Beau (1863-1949) sont de ce nombre. Beau est, selon les journaux de l'époque, "chef de file des impressionnistes canadiens"⁶⁰. Cependant, Morrice et Beau passent une bonne partie de leur vie en Europe. Puisque ces peintres s'expatrient à l'étranger, peut-être trouvant le Québec "une serre-chaude trop étouffante"⁶¹ pour l'exercice d'un art libre, ils ne créeront pas un réel effet d'entraînement au Québec.

La toute fin de la période révélera enfin une volonté de "se libérer du joug européen en matière esthétique, de ce joug dont des dizaines d'artistes allaient d'une génération à l'autre eux-mêmes se charger", à l'étranger, surtout en France⁶².

La nature spécifique de la libre-pensée au tournant du XX^e siècle

La libre-pensée et le libéralisme ont une longue histoire au Canada français. Comme ailleurs, ils sont héritiers des Lumières, prêchés par les esprits qui "ont poursuivi le combat

⁵⁹ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.735-738.

⁶⁰ Pierre L'ALLIER, *op. cit.*, p.36.

⁶¹ Guy ROBERT, *op. cit.*, p.55.

⁶² *Ibid.*, p.65.

pour la raison, l'émancipation du genre humain; voire pour le bonheur [...]⁶³". Ils passent par Fleury Mesplet et la *Gazette de Montréal* (fondée en 1778⁶⁴), par les Patriotes des années 1830, par les Rouges des deux décennies suivantes et par l'Institut canadien, qui les rassemble. La valorisation des libertés individuelles affiche, chez les libres-penseurs, un volet anticlérical et même athée, révolutionnaire et militant. Ces prises de position nous interdisent de considérer la libre-pensée de l'époque comme une simple communauté philosophique ou comme un cercle d'honnêtes hommes ayant un goût prononcé pour certaines lectures. La libre-pensée au Québec s'inscrit étroitement au processus de la naissance de l'intellectuel francophone.

À bien des égards, la libre-pensée dans le Canada français du tournant du siècle se définit par rapport à un "Autre" à deux visages: le Canada anglais et l'Église catholique.

Les libres-penseurs du début du siècle, dont Ludger Larose, sont d'abord et avant tout des progressistes. Rappelons que le terme "progrès" à cette époque a une forte connotation de progrès *matériel*. L'industrialisation et l'urbanisation rendaient douloureusement manifeste la situation de dépendance

⁶³ André NATAF, *op. cit.*, p.96.

⁶⁴ André BEAULIEU et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome premier, 1764-1859, Québec, Presses de l'université de Laval, 1973, p.4-7.

et d'infériorité économique des Canadiens français par rapport aux Canadiens anglais. Les libres-penseurs trouvent inacceptable qu'à une époque de modernisation industrielle, l'Église tente d'orienter les fidèles vers les occupations traditionnelles: l'agriculture, le sacerdoce, les professions libérales, etc. Vu dans cette optique, l'aspect laïcisant du progressisme ne devrait pas surprendre, car "la laïcité [...] et la neutralité de l'État vis-à-vis du problème religieux, sont l'une et l'autre filles de la libre pensée⁶⁵".

Cette libre-pensée, imprégnée d'un fort courant de nationalisme canadien-français comporte un volet destructif et un volet constructif. D'une part, elle *attaque* les obstacles au progrès et les agents sociaux qui ferment la porte aux opportunités d'avancement pour les Canadiens français, en l'occurrence, l'Église. D'autre part, la libre-pensée cherche à *édifier* un nouveau Canada français, instruit et dynamique, qui soit concurrentiel à tous points de vue avec les autres sociétés industrialisées.

Du fait que les libres-penseurs ne trouvent pas l'appui politique ou social nécessaire à la promotion de leurs idées, ils se réfugient dans les salons privés et les loges maçonniques et seront parfois victimes d'une propagande haineuse qui vise à

⁶⁵ André NATAF, *op. cit.*, p.107.

museler leurs revendications⁶⁶. Certains historiens contestent la force de la répression ecclésiastique. Pour d'autres, vers la fin de la période, l'idéologie catholique ultramontaine l'emporte. Ils concluent: "grâce à son emprise sur les consciences et à la place qu'elle occupe dans les structures du pouvoir, l'Église réussit à juguler tout mouvement de contestation⁶⁷".

On ne s'étonne pas que les libre-penseurs tendent à se regrouper dans la franc-maçonnerie, société secrète favorisant l'amélioration de la condition humaine, rassemblant les hommes de toutes les confessions religieuses dans la promotion des idéaux des Lumières⁶⁸. André Nataf explique: "sous les Lumières, elle [la franc-maçonnerie] fut d'abord une société de pensée, [...] un lieu où les hommes se rencontraient, une nouvelle convivialité⁶⁹". Avec le temps, son caractère pseudo-spirituel émerge, revêtant la maçonnerie d'"une sorte de mystique"⁷⁰.

Cependant, c'est la présence de la franc-maçonnerie d'obédience française qui permet de constater la maturation et la spécification de la libre-pensée au Canada français. La

⁶⁶ Nive VOISINE, dir., *op. cit.*, p.70.

⁶⁷ *Idem*.

⁶⁸ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.4-6.

⁶⁹ André NATAF, *op. cit.*, p.110-111.

⁷⁰ *Idem*.

rupture avec la franc-maçonnerie britannique s'exprime par la fondation de la loge L'Émancipation en 1896 et ensuite par celle de Force et courage en 1909, deux loges canadiennes-françaises. Ce changement d'allégeance maçonnique traduit à la fois la montée du sentiment national canadien-français et, par l'ouverture à l'athéisme dont fait preuve la maçonnerie d'obéissance française, la volonté de dénoncer l'autorité ultramontaine et ses coefficients: censure, confessionnalité de l'instruction, passéisme, réaction, etc. Les francs-maçons se préoccupent activement de la question de l'enseignement et attribuent à l'éducation le pouvoir d'affranchir intellectuellement le Québec de la domination, selon eux, rétrograde et despotique du clergé⁷¹. La participation maçonnique à la fondation et au développement de la Ligue de l'enseignement montréalaise (1902) reflète cette orientation, tout comme sa préoccupation pour la mise en place des bibliothèques et son intérêt pour des questions sociales reliées à la santé et au bien-être des ouvriers⁷².

Il est indéniable que la franc-maçonnerie est étroitement liée au développement d'une libre-pensée spécifiquement canadienne-française. Elle joue le rôle de lieu de réflexion, d'échange et d'organisation de la contestation anti-catholique.

⁷¹ Roger LE MOINE, "Le Grand Orient de France dans le contexte québécois (1896-1923)", dans Yvan LAMONDE, dir., *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1995, p.147-149.

⁷² *Ibid.*, p.151-154.

Conclusion

Par ce bref survol de l'histoire du Québec au tournant du XX^e siècle, nous constatons que cette période de transformation profonde, surtout des modes de production et des conditions matérielles, changera le Québec de façon irréversible. Il est évident que ces changements socio-économiques et la montée du nationalisme canadien-français de cette période, qui servent de toile de fond et même de moteur à l'activité intellectuelle, favorisent une réflexion et un questionnement sur les valeurs, sur la conception de soi et sur l'avenir de la collectivité. Certains embrasseront le changement et le modernisme, luttant pour une plus grande ouverture à des valeurs et à des politiques libérales. Ils heurteront ainsi ceux qui résistent au changement, y voyant un danger pour la société canadienne-française. Dans le fracas, on ne peut nier la présence des sources de la libre-pensée, ni les preuves d'une réception enthousiaste de ces idées par un segment de la société canadienne-française. Nous ne pouvons qu'écartier le mythe d'un Québec monolithique où seulement l'idéologie cléricale et conservatrice s'exprime.

Nous discernons en la présence et l'action des groupements de libre-penseurs, même s'ils sont petits et relativement impuissants, des noyaux de réflexion qui manifestent une volonté de repenser le destin du peuple canadien-français. On y propose

d'intervenir ponctuellement pour organiser des projets concrets, d'aller au delà de la simple discussion, d'appliquer des mesures pragmatiques et de servir de porteurs de flambeau dans la mêlée. Implicite dans leur activité intellectuelle est la défense de l'ouverture des mentalités et des libertés individuelles qu'ils croient nécessaires à l'avancement des Canadiens français. Ces occupations intellectuelles incluent l'attaque à la tendance au repli sur soi et à la référence aux valeurs traditionnelles que les libre-penseurs croient mener tout droit à la disparition du Canada français. Également, nous identifions des éléments de la condition d'existence de l'intellectuel, c'est-à-dire le climat de persécution face à la contestation libre-pensante qui impose aux intellectuels la clandestinité et le secret, témoignant ainsi de l'adversité qui définit la condition intellectuelle à l'époque. Déjà à ce stade très peu avancé de l'analyse, nous confrontons les ressources que l'individu possède à celles que le groupe intellectuel lui fournit; nous remarquons la volonté que manifeste l'intellectuel de poursuivre la lutte (dans le cas de Larose après l'affaire Lemieux), même dans un certain isolement lorsque le groupe est fragilisé. Ce constat interdit une vision trop sociologique de l'intellectuel de l'époque.

CHAPITRE 2

LA PENSÉE SPÉCIFIQUE DE LUDGER LAROSE ET SES STRATÉGIES DE DIFFUSION

"Je considère que tout homme juste qui a une conviction, dont l'application sera utile à la société, est obligé en conscience à travailler pour la faire partager¹".

Cette citation révèle une volonté, chez Larose, d'oeuvrer à l'amélioration de sa société. En quoi celle-ci a-t-elle besoin d'être améliorée? Comment y parvenir? Qui doit planter les changements souhaités?

Ce chapitre établira avec la plus grande justesse possible la nature spécifique des idées de Ludger Larose. L'analyse pourrait ainsi contribuer à la recherche sur le mouvement des idées au Québec au tournant du siècle.

L'étude du corpus nous fera connaître un Ludger Larose à intérêts divers. Non satisfait de simplement contempler et commenter sa réalité, il est disposé à agir pour promouvoir ses idées. Larose est un libre-penseur actif. Sa libre-pensée se vit essentiellement à deux niveaux: en tant que discours destiné aux Canadiens français et en tant que pratique plus intime par

¹ Ludger Larose, "Le manque de caractère de nos citoyens", conférence prononcée devant l'Institut du Canada le 18 août 1913, p.14.

laquelle il refait ses énergies intellectuelles. Ce chapitre examinera le premier volet de l'activité libre-pensante de Larose, c'est-à-dire sous l'aspect de discours destiné aux Canadiens français. Dans un premier temps, nous examinerons la nature spécifique des idées de Larose, les auditoires ciblés par son message et les modes de transmission de ce discours libre-pensant. Simultanément, l'analyse tentera de situer la libre-pensée de Larose par rapport à d'autres courants idéologiques progressistes au Canada français en la confrontant au libéralisme, à la pensée ouvrière et au nationalisme canadien-français. Dans un deuxième temps, nous comparerons sa réflexion, plus précisément, à celle de quelques-uns de ses contemporains qui ont élaboré une pensée nationaliste et libérale. Dans un troisième temps, nous commenterons brièvement l'aspect diachronique de la pensée de Larose. Enfin, la conclusion, tout en soulignant les points forts du discours libre-pensant de Larose, fera ressortir la nature et les caractéristiques des interventions intellectuelles de l'époque de Larose.

Le corpus

Heureusement, Larose a laissé un certain nombre de documents écrits que sa famille a gardés avec soin. Ces documents nous permettent de cerner la nature de sa libre-pensée et de dessiner un portrait idéologique concluant de l'individu.

Le corpus retenu pour ce volet de l'analyse est composé de trois sortes de documents²: des conférences, des lettres et un document personnel intitulé "Programme des sujets que la revue doit discuter". Nous verrons que les plus explicites sont les conférences que Larose a prononcées lors de réunions organisées par les groupes suivants: l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, les institutrices de Trois-Rivières, l'Institut du Canada et des étudiants et dignitaires canadiens réunis à Paris. Des lettres, adressées aux commissaires des écoles catholiques, jettent une lumière sur la nature des interventions de Larose et sur le niveau de son engagement en ce qui a trait aux réformes scolaires. Enfin, le document personnel que Larose appelle "Programme des sujets que la revue doit discuter" propose une foule de sujets qu'une revue aborderait. Il ne mentionne pas de quelle revue ou projet de revue il est question. Cependant, les titres d'articles proposés dans ce document sont plus que révélateurs.

Puisque cette partie de l'analyse examine le discours de Larose, le corpus de ce chapitre regroupe des documents qui ont tous un certain caractère public et qui tentent de pousser à l'action, quoique à des niveaux différents. Ce ne sont pas des réflexions intimes et spontanées de Larose, mais des

² Voir les pages 221 et 222 de la bibliographie de ce mémoire pour l'énumération détaillée de ces documents.

déclarations prononcées devant un auditoire, ce qui suppose, de sa part, une préparation et une précision dans la réflexion afin de trouver le mot juste et de donner la dose d'encouragement appropriée. Par le caractère public et par l'engagement de la prise de position que Larose adopte dans ces discours et lettres, ces écrits deviennent son testament idéologique, les jalons indispensables à la reconstitution de sa pensée.

Si on veut comprendre la nature de la libre-pensée que Larose propage, il faut identifier son auditoire. Cependant, il devient évident, en lisant le corpus, que Larose s'exprime non à *un* auditoire, mais à *plusieurs*; il pèse ses paroles et adapte son discours, de façon assez marquante, selon l'auditoire qu'il a devant lui. Afin de bien reconstituer l'essence de son message dans les documents retenus pour cette partie de l'analyse, on doit diviser en trois groupes l'auditoire de Larose: le public canadien-français en général, le milieu enseignant et le milieu libre-pensant. Cependant, il serait erroné de conclure que Larose livre trois messages distincts à ces groupes. Habile stratège, Larose ne modifie pas le fond de son message, mais il l'exprime prudemment en fonction du niveau d'ouverture de son public pour mieux le faire passer.

Une question pour laquelle il n'a pas été possible de trouver de réponse est la suivante: pourquoi demande-t-on à Ludger Larose de prendre la parole lors des réunions à l'École

normale, des institutrices de Trois-Rivières et de l'Institut du Canada? Est-ce simplement en raison de sa renommée comme artiste? Quoi qu'il dise modestement dans une de ses conférences: "Je ne suis pas conférencier³", il devait avoir certaines qualités oratoires, autrement il est difficile de concevoir que les différentes organisations en question aient demandé, parfois à plusieurs reprises, qu'il prononce des conférences lors de leurs réunions. Il est possible que la réputation de Larose comme engagé dans la lutte pour l'amélioration de l'instruction et, par extension, du relèvement de la collectivité canadienne-française, ait conféré à notre personnage une respectabilité et une autorité qui faisaient de lui un chef de file, un leader de la communauté progressiste. À défaut de preuves, cependant, on ne peut établir, pour le moment, la raison du choix de Larose comme orateur public.

L'analyse qui suit est divisée en trois parties. On examinera, tour à tour, chacun des auditoires de Larose, ses liens avec les différents publics ciblés et la pensée spécifique que Larose expose selon l'auditoire. Tout au long, l'analyse tentera de donner un sens et de caractériser la libre-pensée de Larose par rapport à d'autres idéologies de son époque.

³ Ludger LAROSE, "La sincérité, la dignité dans les écrits et les actions est la meilleure des politiques", conférence prononcée à l'Institut du Canada, date inconnue entre 1912 et 1915, p.1.

La pensée de Larose exprimée au grand public canadien-français

Ludger Larose est un libre-penseur engagé dans la lutte pour l'affranchissement intellectuel, économique et social du Canada français au tournant du XX^e siècle. Pour arriver à cette fin, il insiste sur la nécessité de changer les mentalités du Canada français. L'éducation, croit-il, est un des facteurs clefs qui permettrait de résoudre le problème de l'infériorité socio-économique des Canadiens français et favoriserait leur insertion dans la modernité. Les interventions publiques de Larose tentent de promouvoir une affirmation de soi qu'il juge essentielle à la survie du Canada français, à son entrée dans le XX^e siècle.

Les intérêts et les liens professionnels de Larose l'incitent à circuler dans plusieurs cercles parallèles, cercles qui sont tous plutôt restreints: le monde artistique, le milieu enseignant et les cercles libre-pensants telles les loges maçonniques. Cependant, n'étant ni un personnage public, ni un journaliste, ni un écrivain, ni un politicien, il n'a pas accès à une scène qui l'expose au peuple et n'a que peu d'opportunités de s'exprimer à l'ensemble du Canada français. Cependant, Larose profite des situations qui lui sont accordées sur une tribune pour transmettre clairement ses réflexions. Il utilise ces moments privilégiés pour identifier et promouvoir les réformes qui faciliteraient l'entrée du Canada français dans l'ère

industrielle.

Soyons patriotiques et progressifs

Nous ne possédons qu'un discours que Larose a prononcé devant un auditoire qu'on peut appeler général. On est en 1892; Larose a 24 ans et poursuit des études d'art à Paris, comme bien d'autres jeunes artistes canadiens-français au tournant du siècle. Dans un effort pour encadrer et encourager ces jeunes expatriés, on les réunit et on invite quelques dignitaires canadiens présents à Paris. Le groupe se compose d'une quarantaine d'étudiants et d'artistes canadiens. À part Larose, sont présents, entre autres, M.-A. Suzor-Côté, J. Saint-Charles, Maurice Cullen, Charles Gill et une douzaine de docteurs. Les dignitaires incluent le premier ministre Sir John Thompson, C.-H Tupper, ministre de la Marine et des Pêcheries, A. Chapleau, ministre de la Douane, et Hector Fabre, commissaire-général du gouvernement canadien. On note aussi la présence du journaliste du *Paris-Canada*, Maurice O'Reilly.

Nous suggérons que l'on puisse considérer ce groupe comme un grand public à cause du caractère professionnel varié des participants et à cause de la nature publique de l'événement. La présence de la presse et des dignitaires assurent la publication d'un compte rendu dans les journaux. Ce que l'on dit à cette réunion est publié et lu par les lecteurs des journaux au Canada

français. Le thème patriotique du rassemblement incite au relèvement du peuple en général; les étudiants expatriés servent comme chefs de file dans le projet de développement collectif.

L'événement a lieu à l'hôtel Saint-Pétersbourg à Paris, en juin de 1892. Après avoir écouté d'autres orateurs qui félicitent les étudiants qui s'instruisent afin de contribuer au travail patriotique d'agrandissement de la nation (le Canada), c'est au tour de Larose de parler au groupe.

Nous ne pouvons pas dire que ce discours soit imprégné d'une libre-pensée radicale, loin de là. Cependant, les commentaires que Larose rend publics à cette occasion nous dévoilent pour la première fois ses préoccupations sur certaines situations au Canada français, situations qui l'inquiètent déjà et feront l'objet de ses interventions durant les années à venir. Dans ce discours de 1892, Larose parle de la nécessité de projets pour "la prospérité et le progrès du Canada". Il se plaint que le goût artistique est "si peu cultivé et si peu favorisé chez nous" et que "de tous les pays civilisés, le Canada est peut-être celui qui encourage le moins les beaux arts⁴". Il reconnaît que le pays est jeune et que les considérations matérielles sont une préoccupation primordiale. Malgré cela, "des littérateurs remarquables se sont créé un

⁴ Ludger LAROSE, Conférence prononcée en juin 1892 devant des étudiants, artistes et notables canadiens à Paris, *Paris-Canada*, 1 juillet 1892, 11^e A, no 2, vol. 2 et 3, p.2.

renom enviable, et l'un de nos historiens nationaux, F.-X. Garneau, a su même inspirer un sculpteur de talent⁵". Après avoir démontré le pouvoir didactique de l'art et insisté sur l'importance de relever les arts au Canada, Larose déclare:

Nous lutterons encore, pénétrés de ce que nous croyons être un devoir, avec l'intime pensée qu'un jour les grands faits historiques de nos ancêtres pourront être reproduits sur les murs de nos édifices publics, et par là nous espérons ranimer le courage et l'amour de la patrie chez nos concitoyens⁶.

Larose, encore aux études, n'ayant pas terminé sa commande pour le curé Sentenne, verbalise déjà des préoccupations qui l'habiteront toute sa vie: le progrès culturel et matériel du Canada (il faut lire Canada français), ainsi que le développement du sentiment patriotique. Il est intéressant de remarquer que le contenu de cette première intervention publique que nous possédons identifie les mêmes thèmes et révèle les mêmes inquiétudes que ses discours de libre-penseur prononcés vers la fin de sa vie.

⁵ *Idem.*

⁶ *Idem.*

Larose est-il déjà un libre-penseur à ce moment? Est-il déjà membre d'une loge maçonnique? Épouse-t-il déjà un radicalisme et un militantisme qu'il voile pour la circonstance? Est-il déjà un anticlérical fervent? Se sent-il muselé par rapport à la religion à cause de ses liens professionnels avec le curé Sentenne? Nous ne le savons pas. Sans doute sa présence dans le milieu artistique à Paris, ville cosmopolite, avait stimulé une prise de conscience chez Larose. Il est évident, déjà en 1892, que Larose réfléchit sur l'identité, sur l'avenir, sur les lacunes et problèmes culturels du Canada français. On voit déjà une lueur de solution au problème que Larose explicitera plus tard: ranimer le courage du peuple, clé du développement moral, par la fierté pour son histoire et ses créations culturelles.

Lors de son intervention à Paris, Larose, encore un jeune homme, livre, en termes généraux, son opinion sur le travail patriotique qu'ont à faire les Canadiens français. Des spécifications sur l'orientation à donner au relèvement collectif du peuple ne manqueront pas de venir.

L'enseignement, le rôle de l'État, la laïcisation, les groupes sociaux

Nous possédons un autre document qui permet de spécifier le discours libre-pensant que Larose entendait diffuser auprès de

ce que l'on suppose être, faute d'informations exactes, le grand public du Canada français. Il s'agit d'un document intitulé "Programme des sujets que la revue doit discuter".

Ce document de onze pages, écrit à la main, énumère une foule de sujets que la "revue" doit aborder; malheureusement nous ignorons de quelle revue ou projet de revue il est question. Puisque le but identifié dans le document est la publication d'une revue, nous pouvons considérer que le document est investi d'un caractère public. Même si les personnes pouvant implanter les réformes dont il est question dans le document font partie d'une élite, nous verrons que les mesures visent l'ensemble de la population. Pour ces raisons, ce document constitue un élément précieux pour l'analyse de la nature de la pensée de Larose.

Encore une fois, malheureusement, le document "Programme des sujets que la revue doit discuter" soulève des questionnements auxquels nous ne pouvons répondre. Premièrement, il n'est pas daté. Ce fait entrave nos efforts pour comprendre l'évolution de la pensée de Larose. Celui-ci devait-il rédiger lui-même les articles en question? Le projet s'est-il concrétisé? Avec qui Larose se serait-il associé pour l'entreprise? Avait-il le soutien d'un individu ou d'un groupe au pouvoir? Malgré ces nombreuses et importantes interrogations qui demeurent sans réponse, le document est fort utile à notre

analyse de la libre-pensée de Larose, du fait qu'il identifie très clairement les réformes dont Larose se fait le promoteur.

Dans le "Programme des sujets que la revue doit discuter" Larose énumère les titres des articles à écrire sur l'économie sociale, sur les réformes municipales, sur les mesures à faire adopter par le gouvernement et sur les mesures éducatives. Plusieurs de ces revendications vont clairement dans le sens des projets progressistes inspirés par le libéralisme de l'époque. Cependant, ce document identifie, plus que tout autre en notre possession, l'éventail des thèmes qui intéressent Larose, nous permettant de constater à quel point Larose résiste à une simple classification comme libéral progressiste du tournant du siècle. Ce document réclame une plus grande intervention sociale de l'État et propose une pensée ouvrière axée sur l'éducation, la lutte aux monopoles et l'extension du droit de vote. Un examen des grandes lignes de ce document nous met devant les multiples facettes de la libre-pensée de Larose telle qu'il les exprime à l'ensemble du public.

Une pensée libérale fortement basée sur le progrès transparaît de l'intérêt que Larose accorde aux sciences:

Nous tiendrons les lecteurs au courant des progrès des sciences mathématique [sic] lesquelles exercent une influence marquée sur l'économie sociale [...] et

celles qui influent sur l'évolution de la pensée comme la géologie, la zoologie, l'anthropologie, la paléontologie⁷.

Les sciences médicales sont trop négligées, dit-il, et il faudrait s'attaquer au problème de l'hygiène⁸. La revue étudiera la linguistique et des langues modernes, "laissant complètement de côté les défuntes et les agonisantes⁹". Larose remet volontairement en cause ici la pertinence de l'enseignement classique dispensé par les religieux, les cours de latin, entre autres, enseignement qu'il juge périmé à l'ère industrielle.

Le code éthique individualiste libéral de l'époque valorise le travail, l'honnêteté, la probité et condamne l'immoralité, les loteries et même la bourse¹⁰. Larose, dans son projet de revue, prône, lui aussi, cette moralité publique: il propose des articles contre l'alcoolisme, contre l'immoralité dans les théâtres publics et contre les paris et les loteries. Dans ce domaine, le discours de Larose, axé sur une moralité raisonnée et naturelle mais non providentielle, s'inscrit dans

⁷ Ludger LAROSE, "Programme des sujets que la revue doit discuter", p.1.

⁸ *Ibid.*, p.2.

⁹ *Ibid.*, p.3.

¹⁰ Fernande ROY, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, p.126.

la pensée libérale prédominant dans le milieu d'affaires francophone de l'époque¹¹.

Presque tous les groupes sociaux de l'époque, progressistes ou conservateurs, s'accordent sur la nécessité des réformes éducatives. Le projet de revue permet de situer Larose par rapport à cette question. Dans ce document, préparer le Canada français pour le progrès et pour l'avenir par une meilleure instruction est un objectif qui ressort clairement:

Comme cette génération future sera formée des écoliers d'aujourd'hui, nous entendons avant tout relever le niveau de l'instruction dans notre province. Nous ne négligerons rien pour obtenir les réformes indispensable [sic] qu'exigent les temps actuels¹².

Qu'entend Larose au juste par l'expression "relever le niveau de l'instruction"? Le document stipule clairement la réponse à cette question:

Instruction gratuite et obligatoire, faite exclusivement par des laïques, écoles du soir pour les femmes, uniformité des livres scolaires [...] Suppression du catéchisme, des prières, de la bible.

¹¹ *Ibid.*, p.273.

¹² Ludger LAROSE, "Programme des sujets ...", *op. cit.*, p.4.

Enseignement de l'hygiène et des mathématiques¹³.

Aucun instituteur enseignant sans diplôme.

Réorganisation du conseil de l'instruction publique.

L'exclusion du conseil, des évêques ou de toute personne ne payant pas de taxe. Commissaires d'écoles nommés par le peuple. Fondation d'un fond [*sic*] neutre pour les taxes scolaires¹⁴.

Il est évident que la revue prône une libre-pensée qui bénéficie directement aux masses, et cela, non seulement en ouvrant les esprits mais en rendant l'existence matérielle et physique plus saine et plus équitable. Le document commence avec cette phrase: "La revue traitera de l'économie sociale dans toutes ses branches, envisagée au point de vue du consommateur, de l'ouvrier¹⁵". Cet intérêt pour le peuple nous permet de signaler une nette orientation ouvrière dans la libre-pensée de Larose. Fernande Roy nous rappelle qu'à cette époque, l'attachement aux "principes fondamentaux de la liberté, de l'égalité et de l'individualisme" poussent les libéraux du milieu des affaires montréalais à se dire "favorables à une amélioration de la condition des travailleurs¹⁶". Cependant, Larose se positionne hors de la tolérance purement capitaliste,

¹³ *Ibid.*, p.6.

¹⁴ *Ibid.*, p.11.

¹⁵ *Ibid.*, p.1.

¹⁶ Fernande ROY, *op. cit.*, p.224.

par principe libéral, à l'amélioration de la condition des travailleurs. Il se place dans le camp opposé pour envisager et définir la situation du point de vue de l'ouvrier.

Larose réclame une plus grande engagement de l'État dans les affaires sociales:

Suppression de tout [sic] monopoles aux bénéfices d'un groupe. Retour à l'état [sic] de tous les chemins de fer, du télégraphe, du téléphone. Fondation d'une caisse de retraite pour tous les vieillards. Fondation d'une banque de l'État¹⁷.

Larose demande également la "suppression de la qualification foncière¹⁸", la "création d'un tribunal d'arbitrage pour toutes les grèves¹⁹" et "les taxes mieux réparties²⁰". Les conditions épouvantables d'insalubrité dans les quartiers ouvriers de Montréal²¹ poussent Larose à réclamer des "règlements hygiéniques plus sévères tels que la suppression des caves comme

¹⁷ Ludger LAROSE, "Programme des sujets ...", *op. cit.*, p.9.

¹⁸ *Ibid.*, p.7.

¹⁹ *Ibid.*, p.5.

²⁰ *Ibid.*, p.6.

²¹ A ce sujet, voir: Martin TÉTREAULT, "Les maladies de la misère, aspects de la santé publique à Montréal, 1880-1914", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 4, mars 1983, p. 507-526.

habitation et l'inspection des usines mieux surveillées²²", "la taxe d'eau payée par les propriétaires²³", "les bains dans les logements futurs" et la "création d'un sanatorium pour les tuberculeux²⁴".

Cette prise de position est inspirée par la pensée ouvrière et par une conscience des besoins criants et immédiats des travailleurs. Encore une fois, ces revendications vont au-delà de la perspective libérale du rôle plutôt effacé de l'État. Larose fait de l'État un intervenant qui agit en faveur des besoins collectifs²⁵.

L'universalité de la libre-pensée de Larose est démontrée par son intérêt pour l'émancipation de la femme. Le projet de revue réclame des "écoles du soir pour les femmes²⁶", l'"accouchement gratuit à domicile pour les femmes pauvres²⁷" et l'"émancipation de la femme, confération [sic] des mêmes droits, son éligibilité à toutes les charges²⁸". L'intérêt pour la condition féminine pousse la loge maçonnique Force et courage,

²² Ludger LAROSE, "Programme des sujets ...", *op. cit.*, p.5.

²³ *Ibid.*, p.6.

²⁴ *Ibid.*, p.7.

²⁵ Fernande ROY, *op. cit.*, p.270.

²⁶ Ludger LAROSE, "Programme des sujets ...", *op. cit.*, p.6

²⁷ *Ibid.*, p.7.

²⁸ *Ibid.*, p.10.

dont Larose devient membre en 1910, à s'engager dans le projet de la fondation d'un lycée des jeunes filles, institution permettant l'accès des filles à l'université²⁹. Le projet est fortement contesté par le clergé de l'époque à cause de la nature laïque de l'enseignement devant y être dispensé. Que Larose ait démontré autant d'ouverture à la condition féminine et qu'il ait affirmé la nécessité des réformes dans ce domaine le place, encore une fois, en dehors du discours libéral conservateur au Canada français de son époque.

D'autres réformes revendiquées sont inspirées du libéralisme et de la pensée ouvrière à la fois: la création de bibliothèques, d'une université populaire, de musées d'arts et industriels et la municipalisation des entreprises de première nécessité³⁰.

Larose bifurque des orientations libérales et ouvrières de son époque lorsqu'il s'engage sur un chemin anticlérical intransigeant. Le projet de revue ne cache pas cette orientation. En fait, la déclaration publique de cet anticléricalisme suggère que le document a été rédigé après les événements de 1910, c'est-à-dire l'affaire Lemieux et le congédiement de Larose de la Commission scolaire catholique. À moins qu'il n'ait pensé se protéger par l'anonymat, il est

²⁹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.29, 127.

³⁰ Ludger LAROSE, "Programme des sujets ...", *op. cit.*, p.5-6.

difficile d'imaginer que Larose ait osé exprimer sa pensée si clairement et si ouvertement dans une publication disponible au public avant cette date. Après 1910, par contre, Larose n'a plus rien à perdre. La discrétion avec laquelle il masque son anticléricalisme dans ses interventions publiques, avant cette date, n'a plus sa raison d'être. Dans le projet de revue, Larose propose une laïcisation complète de sa société, que ce soit en éducation ou dans les services sociaux.

Larose évacue ainsi totalement l'Église en tant qu'actrice sociale: "Suppression du catéchisme, des prières, de la bible³¹". Certaines de ses revendications frôlent le fanatisme: "Abaïsser la hauteur des clocher [sic] et hausser les écoles³²" et "Annulation de tout testament en faveur d'une personne ayant fait voeu de pauvreté. Droit de vote enlevé à toute personne ayant abdiqué sa personnalité³³". L'extrémisme de ces revendications indique une intransigeance et un radicalisme anticlériaux sans bornes.

La pensée de Larose exprimée en milieu scolaire et enseignant

Il serait probablement juste de dire que Larose s'est distingué autant comme pédagogue que comme artiste-peintre.

³¹ *Ibid.*, p.6.

³² *Ibid.*, p.11.

³³ *Ibid.*, p.9.

Lorsqu'il s'adresse, dans le milieu scolaire, à ses supérieurs et à ses pairs, les enseignants, il réclame les réformes et sensibilise ses collègues à celles qu'il juge nécessaires. Dans ce milieu, il ne cesse de militer pour les progrès éducatifs qu'il croit essentiels à l'entrée des Canadiens français dans la modernité. Il tente d'implanter une pédagogie mieux adaptée aux besoins nouveaux. Son discours, en milieu scolaire, est un discours de conciliation et non de confrontation. Tout en étant très respectueux, Larose livre son message avec force et conviction, de façon articulée et méthodique. Afin de convaincre, il utilise l'autorité que son statut de peintre et d'enseignant lui confèrent. Cependant, en milieu scolaire, il se limite aux questions directement reliées à l'éducation et à la pédagogie, faisant attention de ne pas déborder sur un terrain plus risqué.

Il est intéressant de noter que lorsque Larose intervient dans le milieu enseignant, il ne prêche jamais l'anti-cléricalisme auquel il croit ardemment, ni ne demande la laïcisation des institutions sociales. Au contraire, il fait référence aux valeurs chrétiennes et au rôle constructif de la religion dans la société. Dans son discours en milieu scolaire, Larose avance une libre-pensée voilée et adaptée aux besoins de la cause, à résonance chrétienne, épurée des associations "révolutionnaires". La récupération et l'utilisation d'un vocabulaire religieux le rend sans doute plus crédible à cet

auditoire conservateur catholique, méfiant à l'égard de toute tendance à la laïcisation.

Le corpus pour cette partie de l'analyse consiste en six lettres que Larose a adressées entre mai 1897 et juin 1905 aux commissaires des écoles catholiques; de deux conférences, datées de mai 1901 et mai 1902, prononcées à l'École normale; d'une conférence, sans date, prononcée pour les institutrices de Trois-Rivières; et d'un extrait du journal *L'enseignement primaire* de 1897.

Une réforme dans l'enseignement du dessin s'impose au Canada français

L'enseignement primaire du 15 septembre 1897 révèle que quatre ans après son embauche à l'Académie du Plateau, Larose s'active et se distingue déjà suffisamment dans le domaine de la réforme de l'enseignement du dessin pour être choisi comme orateur lors d'une réunion de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, réunion tenue le 28 mai 1897. Dans cette conférence, Larose démontre l'importance de l'enseignement du dessin et souligne que dans presque toutes les écoles de la circonscription, les méthodes d'enseignement de cette matière sont plus ou moins défectueuses

et "n'aboutissent à aucun résultat³⁴". À la place de ces méthodes, il expose "la seule et vraie méthode d'enseigner cet art, méthode qui consiste à dessiner d'après nature³⁵" et souligne l'utilité du dessin géométrique et industriel. Larose ajoute: "Aussi, le jour où cet enseignement sera compris et suivi dans toutes les écoles de la province, ce jour-là marquera une réforme radicale dans l'enseignement du dessin³⁶".

Les lettres que Larose écrit aux commissaires des écoles catholiques après cette conférence révèlent une volonté non seulement de promouvoir verbalement les réformes scolaires mais d'orienter ces réformes dans un sens particulier et de participer personnellement au processus. Dans une des ces lettres, datée du 30 mai 1897, Larose se plaint aux commissaires que l'enseignement du dessin "se fait d'une façon absolument déplorable dans presque toutes les écoles relevant du Bureau des Commissaires d'écoles catholiques³⁷". Il leur propose de remplacer la méthode traditionnelle, qui consiste à faire dessiner d'après des modèles, enseignement qui est "nul", par une méthode employée "partout en Europe et au Canada, la seule

³⁴ "Conférence sur l'enseignement du dessin", *Enseignement primaire*, 15 septembre 1897, p.23.

³⁵ *Idem*.

³⁶ *Ibid.*, p.24.

³⁷ Lettre de Ludger Larose aux commissaires des écoles catholiques, Montréal, le 30 mai 1897, p.1.

méthode rationnelle, c'est-à-dire le relief³⁸". L'achat du matériel nécessaire ne coûterait que 10.00\$ à 20.00\$, dit-il. Un an plus tard, en avril 1898, Larose intervient de nouveau auprès des commissaires: "Croyez bien, Messieurs, que l'intention de me rendre utile à la cause de l'Éducation [sic] est le principal mobile de mon initiative³⁹", déclare-t-il. Dans cette lettre, il dit avoir causé avec des membres du bureau qui lui ont expliqué qu'il fallait des professeurs d'art qualifiés avant d'acheter quelque matériel que ce soit. Alors, Larose s'offre pour donner un cours au personnel enseignant, une ou deux soirées ou le samedi après-midi, cours qui formerait les professeurs "de bonne volonté⁴⁰" pour qu'ils puissent enseigner l'art:

On pourrait ainsi en peu de temps réformer complètement l'enseignement d'une matière dont on constatera tous les jours, de plus en plus, le besoin, et qui contribue pour une si grande part au progrès général des peuples⁴¹.

La proposition de Larose est acceptée. Une lettre de 1903 inclut un rapport de fréquentation et de progrès des élèves aux

³⁸ *Ibid.*, p.2.

³⁹ Lettre de Ludger Larose aux membres du bureau des commissaires, Montréal, le 25 avril 1898, p.1.

⁴⁰ *Ibid.*, p.4.

⁴¹ *Idem.*

cours de dessin, le samedi matin, pour l'année scolaire 1902-1903. L'assistance oscille entre 10 et 28 professeurs. Larose recommande aux commissaires les noms de dix personnes qu'il les considère "en état d'enseigner convenablement⁴²". Il fait l'éloge de ces professeurs qui, pendant leur temps libre, acquièrent des connaissances qui "serviront à relever un enseignement qui laisse beaucoup à désirer au Canada⁴³". Il semble que Larose ait offert ce service gratuitement.

Durant cette période, Larose continue de donner des conférences à l'École normale. Une intervention à ce niveau, en 1901, se fait dans le but de "signaler une anomalie choquante" et de "faire sortir de sa torpeur une branche de l'éducation qui dort d'un sommeil vraiment léthargique⁴⁴". Il avoue avoir "un esprit d'apostolat⁴⁵" pour la cause de l'enseignement du dessin. "Le rôle que joue l'industrie est énorme", dit-il, et il faut que les contremaîtres dans les usines sachent dessiner⁴⁶. La supériorité des produits manufacturés français et américains est due à "la régularisation" de l'enseignement des arts du dessin dans ces pays. Selon Larose, il faut au Canada "des ouvriers

⁴² Lettre de Ludger Larose aux messieurs les membres de la commission scolaire, Montréal, le 15 février 1903, p.1.

⁴³ *Idem.*

⁴⁴ Ludger LAROSE, "Conférence sur le dessin à l'École normale", le 31 mai 1901, p.1.

⁴⁵ *Ibid.*, p.17.

⁴⁶ *Ibid.*, p.3.

habiles, raisonnant leur travail" du fait qu'ils connaissent le dessin⁴⁷. De plus, "le dessin est un puissant moyen de culture intellectuelle pour tous et il développe considérablement l'attention⁴⁸". Ensuite il expose en détail sa méthode qui consiste à faire copier directement la nature et le relief. Il explique l'emploi des modèles géométriques et même la disposition physique de la classe⁴⁹. "Faites donc un peu de sacrifice pour arriver à une réforme qui s'impose", encourage-t-il, afin d'"exercer une pression favorable sur les personnes de qui dépendent ces améliorations". Il conclut par le commentaire suivant qui explique, nous croyons, toute l'activité publique de Larose: "Je considère que tout homme juste qui a une conviction, dont l'application sera utile à la société, est obligé en conscience à travailler pour la faire partager⁵⁰".

Quelques années plus tard, en 1904, dans une lettre à la Commission scolaire, Larose vante les mérites et l'utilité du dessin comme discipline scolaire et se lamente de la faible application de l'enseignement de cette matière, application qui "n'est pas en rapport avec les besoins actuels⁵¹". Il en

⁴⁷ *Ibid.*, p.5.

⁴⁸ *Ibid.*, p.7.

⁴⁹ *Ibid.*, p.13-14.

⁵⁰ *Ibid.*, p.17.

⁵¹ Lettre de Ludger Larose aux messieurs les membres de la Commission scolaire, Montréal, le 9 mai 1904, p.1.

explique la nécessité: "La croissante activité de l'industrie demande de plus en plus des ouvriers à l'oeil exercé à saisir et à interpréter les formes⁵²".

C'est en 1904 ou après que Larose a prononcé sa conférence aux institutrices de Trois-Rivières. Encore une fois, Larose se fait le promoteur d'une pédagogie nouvelle mieux adaptée aux réalités économiques et technologiques de l'époque. Il explique qu'il faut étudier le dessin à l'école primaire non seulement parce qu'il développe l'attention et le jugement, mais parce qu'il est indispensable à l'industrie. "Dans chaque industrie un contremaître pourrait dans sa spécialité vous entretenir longtemps en vous montrant l'importance du dessin. Le dessin est donc une matière primordiale⁵³". Ensuite, Larose explique sa méthode utilisant le "relief" à ce groupe d'institutrices.

Une réforme dans l'approche pédagogique favorisera le progrès du Canada français

Les interventions de Larose en faveur des réformes éducatives ne se limitent pas uniquement à l'amélioration de l'enseignement du dessin. Une conférence de mai 1902, préparée à l'intention de l'École normale, montre que notre homme veut

⁵² *Ibid.*, p.2.

⁵³ Ludger LAROSE, "Conférence aux institutrices à Trois-Rivières", p.4.

orienter les réformes scolaires dans le sens d'une nouvelle pédagogie qui met l'accent sur la formation du caractère de l'enfant:

Ce doit être l'idéal de l'instituteur de faire de l'enfant une personne morale qui porte en elle-même sa règle de conduite; qui se gouverne par sa volonté; et qui ne connaisse d'autres règles que le bien. Cet enseignement doit être au premier rang de nos préoccupations parce qu'il est le premier besoin de la société⁵⁴.

Ce serait une erreur, dit-il dans cette conférence, de laisser l'éducation morale exclusivement aux ministres du culte. Quelle est cette éducation morale?

La morale, basée sur l'idée de solidarité, assure à qui la prend pour guide auxiliaire à la religion, des points d'appui sûrs, facilement saisissables à nos mobiles d'actions. Mettre dans l'esprit de l'enfant la haine de l'égoïsme; lui apprendre qu'il n'est pas élevé pour lui seul, mais aussi pour les autres⁵⁵.

Larose donne comme mandat à l'instituteur de "seconder

⁵⁴ Ludger LAROSE, "Formation du caractère de l'enfant à l'école primaire - projet d'une conférence devant être faite à l'École normale", mai 1902, p.3.

⁵⁵ *Ibid.*, p.15-16.

l'oeuvre du prêtre" en développant chez l'enfant l'amour du prochain, la solidarité, le sens social et la conscience⁵⁶. Ruby Heap nous rappelle l'intérêt qu'ont les réformistes sociaux de l'époque pour une éducation nouvelle qui "envisage l'enfant comme un être différent et original", éducation qui "assure l'épanouissement de l'élève en respectant ses goûts, ses aptitudes et ses besoins spécifiques" et qui manifeste pour l'enfant "un intérêt empreint de sympathie et de considération⁵⁷".

La conférence de Larose de 1902 est une défense en faveur du progrès, de l'individualisme, de la morale raisonnée, de l'ouverture des mentalités et de la tolérance et, en tant que telle, elle constitue un plaidoyer déguisé en faveur du laïcisme, cause célèbre des libre-penseurs canadiens-français au tournant du siècle. Larose consacre trois pages des seize de cette conférence à citer des questions de réflexion sur la morale telle qu'elle est enseignée au primaire en France. Il est évident que Larose fait un effort de vanter les mérites de l'instruction en France sans dire qu'il approuve la laïcité. Il tente ainsi d'apprivoiser les mentalités françaises pour son auditoire et de présenter les aspects positifs de l'enseignement français qu'on craint alors dans le milieu canadien-français à

⁵⁶ *Ibid.*, p.4-5.

⁵⁷ Ruby HEAP, "La Ligue de l'enseignement (1902-1904): héritage du passé et nouveaux défis", *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 36, no 3, décembre 1982, p.355.

cause du bruit qui entoure les lois laïques du ministre Combes et l'exode des congrégations religieuses françaises.

Ce discours de progrès qui passe par une morale et par la formation d'un caractère individuel plus consciencieux ne semble pas, en surface, très menaçant ni très libre-pensant. Cependant, Larose glisse entre les lignes, subtilement, sa philosophie. Parfois, ce qu'il ne dit pas est révélateur. À titre d'exemple, il ne dit pas que la religion doit être abolie comme régulatrice morale. Mais en disant que l'individu porte en lui-même sa règle de conduite et se gouverne par sa volonté réglée par le bien, Larose démontre en effet que quelque chose de plus élevé et plus noble que la religion pourrait, de son point de vue, orienter la conscience humaine. Il emprunte des expressions "chrétiennes": charité, amour du prochain, moralité, unité, bienveillance, sobriété. Référer aux mérites du travail, aux dangers des loteries et des théâtres révèle une volonté de reconquérir la moralité comme valeur laïque autant que chrétienne. En parlant de la France comme exemplaire dans le domaine de l'éducation morale, il tente d'abolir la crainte des conservateurs qu'une société laïque devienne, par ce fait même, païenne, immorale et chaotique. Ce discours, teinté d'individualisme libéral, véhicule une libre-pensée voilée mais tout de même provocatrice pour les membres de son auditoire qui savent saisir le non-dit.

Devant le milieu enseignant et à cette époque de sa

carrière, Larose se fait le promoteur d'une réforme de l'enseignement qui ferait des Canadiens français des membres à part entière de la société de progrès moral et matériel à laquelle il croit. Larose pèse ses paroles. Jamais il ne conteste l'autorité ou le bon vouloir des autorités scolaires et cléricales en place. Il tend même à s'approprier leur discours, le modifiant juste assez pour introduire des éléments nouveaux. Il ne va jamais au-delà de ce que cet auditoire serait capable, idéologiquement, d'admettre.

Il n'est pas étonnant que Larose, libre-penseur, soit attaché à la question de l'éducation. Les groupes libre-pensants de l'époque, telle la franc-maçonnerie, attribuent une valeur émancipatrice à l'instruction et la considèrent comme la clef qui libère les esprits. Pour cette raison, des libre-penseurs et les progressistes, dont Larose, s'engagent lors de la fondation de la Ligue de l'enseignement, "une association fondée en 1902, dans le but spécifique de soulever la question scolaire au Québec et d'apporter des changements au système éducatif⁵⁸". Cependant, cette question n'intéresse pas que des libre-penseurs. La société canadienne-française, presque en totalité, approuve, à l'époque de Larose, des réformes dans le domaine de l'instruction. Point de convergence de presque tous les groupes sociaux et idéologiques, les réformes éducatives intéressent les

⁵⁸ *Ibid.*, p.339. Voir également: Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.25-28.

plus réactionnaires des ultramontains, les libres-penseurs, les libéraux, les ouvriers, les nationalistes pan-canadiens et les nationalistes canadiens-français. Ce sont la nature exacte, l'étendue et la manière d'arriver à ces réformes qui font le sujet des controverses et qui divisent les groupes des différentes tendances idéologiques.

Larose, de sa position d'anticlérical virulent, s'élève au-dessus de la mêlée pour épurer son discours de cet anticléricalisme qui pourrait choquer et aliéner; il le fait dans le but d'arriver le plus rapidement possible à des progrès réels et tangibles. Pragmatique, il choisit un champ spécifique, l'enseignement du dessin, et fait de son mieux pour une amélioration prompte et concrète. Conscient que la modération est la voie de la réussite, il accepte de taire ses convictions plus radicales. Cette stratégie lui permet de conserver sa place dans l'avant-garde de la réforme scolaire et de demeurer crédible auprès des autorités scolaires.

La pensée de Larose exprimée dans le milieu libre-pensant

Il va sans dire que c'est lorsque Larose s'adresse au milieu libre-pensant qu'il s'exprime le plus franchement, qu'il passe un message non distillé et que ses attaques contre le conservatisme sont les plus acerbes. Cette absence de contrainte est manifestée dans ses conférences prononcées à l'Institut du

Canada.

Mais qu'est l'Institut du Canada et quels liens unissent Larose à cette société?

L'Institut du Canada est une association littéraire et artistique à but philanthropique. Il a été incorporé lors de la dissolution du cercle maçonnique Alpha-Oméga en mai 1912⁵⁹. Une des résolutions adoptées à sa fondation se lit comme suit: "Que l'Institut du Canada soit une société ayant pour but le relèvement moral et l'émancipation intellectuelle et matérielle des Canadiens français⁶⁰". Mais pour mieux apprécier la nature de cette société, on doit dire quelques mots sur son prédécesseur, le cercle Alpha-Oméga.

Le cercle Alpha-Oméga, créé en février 1909 par les franc-maçons de la loge L'Émancipation et, lors de la disparition de cette dernière, soutenu par la loge Force et courage, est une société d'études et de discussion. L'objectif est double: la propagation de la libre-pensée et de l'anticléricalisme par l'instruction de ses membres et par le recrutement de la jeunesse étudiante. Les moyens de diffusion choisis sont des conférences. Le cercle Alpha-Oméga dispose également d'une bibliothèque qui, "dans un contexte catholique, est destinée à

⁵⁹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.77-78.

⁶⁰ *Idem*.

nourrir la contestation en fournissant des arguments d'actualité⁶¹". Cette bibliothèque nous intéresse, car, en 1912, elle est passée à l'Institut du Canada. Roger Le Moine énumère les thèmes des publications de la collection:

La plupart traitent de questions reliées à l'émergence et à l'évolution de l'univers, à l'apparition de la vie sur terre, aux croyances et aux superstitions, aux rites et aux religions, au spiritisme et à la magie, [...] l'inexistence de Dieu, l'hérédité et les problèmes psychologiques du Christ⁶².

Il semble qu'un certain essoufflement du zèle des membres du cercle Alpha-Oméga et non une réorientation philosophique soit à l'origine de la création de l'Institut du Canada. L'appartenance, ouverte aux hommes et aux femmes, est contrôlée. Le candidat doit soumettre une demande d'adhésion, à la suite de laquelle on enquête sur sa sincérité. S'il est accepté, il sera reçu officiellement comme membre⁶³. Aux réunions bimensuelles de l'Institut, on discute en groupes et on se réunit en plénière. On tend à favoriser le développement moral et intellectuel par des échanges et par des lectures plutôt que par l'enseignement;

⁶¹ *Ibid.*, p.38-39.

⁶² *Idem*. Pour le catalogue de la bibliothèque, voir p.155-157.

⁶³ *Ibid.*, p.77.

par conséquent, à l'Institut du Canada on interdit l'exposé⁶⁴.

Si le format de l'exposé est exclu, pourquoi, alors, Ludger Larose fait-il des exposés lors de ces réunions? Les conférences de Larose que nous possédons sont-elles plutôt des participations à l'intérieur des groupes de discussion ou des rapports soumis à l'assemblée? Il nous est impossible d'expliquer cette apparente contradiction. Néanmoins, malgré la confusion concernant la forme exacte des interventions de Larose à l'Institut, la nature exacte de sa pensée, comme nous le verrons, est très claire.

L'Institut poursuit son travail d'épanouissement intellectuel pendant une période indéterminée, mais relativement courte. En décembre 1921, il est remplacé par le cercle Renaissance⁶⁵, qui poursuit les mêmes objectifs.

Le mandat que l'Institut se donne, les titres de sa bibliothèque et son lien avec la franc-maçonnerie l'identifient clairement comme un lieu de rassemblement des libre-penseurs. Les membres se considèrent comme tels, si nous prenons à témoin le commentaire suivant d'un membre du cercle Alpha-Oméga, Fernand Marrié, en 1910. Réagissant à un membre du clergé qui avait parlé contre les "charlatans de la libre-pensée", Marrié

⁶⁴ *Ibid.*, p.78.

⁶⁵ *Idem*.

réplique, lors d'une réunion du cercle: "Nous l'écouterons à la condition qu'il veuille écouter sans interrompre un libre-penseur étaler à son tour l'impudence des charlatans de sacristie exploitant les peuples dont ils entretiennent l'ignorance [...]"⁶⁶. La conscience de leur identité comme libre-penseurs confère au cercle Alpha-Oméga et à l'Institut du Canada le statut de chefs de file dans la diffusion de la libre-pensée au Canada français. La précision de leurs objectifs et l'unité de pensée qui les anime rendent ces deux sociétés fort intéressantes en tant que phénomènes de la vie intellectuelle au Québec au tournant du siècle.

Le lien de Larose avec l'Institut découle de son activité maçonnique et libre-pensante. Membre de la loge Les Coeurs-Unis dès 1895, il passe ensuite à la loge L'Émancipation lors de sa fondation en 1896 et enfin passe à la loge Force et courage en 1910⁶⁷. Dans une de ses conférences à l'Institut du Canada, Larose se qualifie de "membre fondateur du cercle"⁶⁸. Il est évident que Larose partage les objectifs de l'Institut: le progrès et la modernité, le relèvement moral et l'application étudiée et raisonnée de la solidarité humaine⁶⁹.

⁶⁶ *Ibid.*, p.39.

⁶⁷ *Ibid.*, p.12 et 127.

⁶⁸ Ludger LAROSE, "La sincérité, la dignité dans les écrits et les actions est la meilleure des politiques", conférence prononcée à l'Institut du Canada, date inconnue entre 1912 et 1915, p.2.

⁶⁹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.77.

Nous possédons trois conférences que Larose a prononcées à l’Institut du Canada. La première, datée du lundi 1e 18 août 1913, aborde le thème "Le manque de caractère de nos citoyens". La deuxième, de date inconnue mais qu’on peut placer entre 1912 (l’année de la fondation de l’Institut) et 1915 (l’année de la mort de Larose), à contenu fort semblable, est intitulée "La sincérité, la dignité dans les écrits et les actions est la meilleure des politiques". La troisième, dont la date est aussi inconnue⁷⁰, a pour thème "Nous devons au clergé canadien de nous avoir conservé notre langue, notre religion et nos lois."

Regardons de plus près les idées que Larose expose dans ces trois conférences à l’Institut du Canada.

Les Canadiens français doivent être progressistes et libres

Le thème qui ressort avec le plus de force dans les conférences de Larose à l’Institut est le désir de pousser les Canadiens français à l’action pour les faire participer aux progrès matériels et sociaux reliés à la modernité. Larose est douloureusement conscient de la domination anglophone dans l’industrialisation, ce qui relègue au deuxième plan la majorité

⁷⁰ Le document a probablement été écrit en 1914 ou 1915, car il contient cette phrase: " [...] le clergé depuis l’arrivée du premier missionnaire au Canada jusqu’à l’an 1914, n’a jamais fait, sous le nom de la Religion [sic] autre chose que de la politique". Ludger LAROSE, "Nous devons au clergé canadien de nous avoir conservé notre langue, notre religion et nos lois", conférence prononcée à l’Institut du Canada, p.5.

canadienne-française. Cependant, à l'Institut, Larose ne propose pas des manières pratiques pour faire que les Canadiens français deviennent plus compétitifs; il se veut philosophe et non pragmatique devant cet auditoire. Il propose des transformations idéologiques, des changements de mentalités qui conduiraient à la disparition des conditions qui favorisent l'asservissement et aboutiraient à l'émancipation. Larose prêche une libre-pensée qu'il désirerait voir s'implanter dans toutes les couches de la société.

Larose appelle les libres-penseurs qu'il a devant lui lors de ses conférences à l'Institut à se rallier à l'avant-garde dans la modernisation et dans la reconquête par les Canadiens français de leur liberté et leur propre destin. L'ignorance et les préjugés sont des obstacles au progrès⁷¹. Cet état de choses s'explique par "les difficultés de notre entourage, et par le poids de l'héritage des générations antérieures" et a pour résultat que "nous restons inférieurs"⁷².

Le leitmotiv de Larose est le progrès: "[...] le but de notre association est d'accélérer le progrès⁷³". Qu'entend-il au juste par progrès?

⁷¹ *Ibid.*, p.3.

⁷² *Ibid.*, p.5.

⁷³ *Ibid.*, p.2.

Par progrès, j'entends l'adaptation des besoins de notre organisme à la condition terrestre, et la transformation de notre planète de façon à lui faire donner le maximum de bonheur. Le juste équilibre de ces deux synthèses constitue ce qu'on est convenu d'appeler le progrès⁷⁴.

Pour faire voir les périls de l'inactivité et pour pousser à une action collective qui permettrait au Canada français de surmonter les défis du XX^e siècle, Larose accable le groupe d'auto-critiques:

J'ai cherché les qualités qui ont fait la force et la grandeur des autres nations tant modernes qu'anciennes: la sincérité, la probité, le respect de soi-même et des autres, l'énergie, la persévérance et j'ai trouvé qu'elles étaient inconnues chez nous. Nous ne sommes donc pas une nation puisque nous n'avons pas de caractère défini⁷⁵.

Dans une conférence prononcée à l'Institut en 1913, Larose développe le thème des caractères nationaux, terme qu'il définit en se référant aux études d'Alfred Fouillée, philosophe français⁷⁶. Il esquisse les forces morales des peuples anciens

⁷⁴ *Ibid.*, p.3.

⁷⁵ *Ibid.*, p.13.

⁷⁶ Alain LACOMBE, *Errol Bouchette, 1862-1912: un intellectuel*, Montréal, Éditions Fides, 1997, p.51.

et modernes. Ensuite, il soumet les Canadiens français à l'étude:

Qu'avons nous, canadiens [sic], à opposer à cette sincérité, à cette probité, à cette énergie des autres nations? Si demain les banquises du Pôle nord descendaient et jetaient la ruine sur la vallée du St-Laurent, Que [sic] diraient les historiens des autres pays en parlant de l'histoire des 50 dernières années de la province de Québec? Voici ce que l'on dirait en trois lignes dans les livres d'école: Le peuple canadien-français était un peuple sans courage, sans énergie, sans volonté, entièrement soumis à un petit groupe d'hommes qui se disaient les représentants de Dieu. Il n'a laissé aucune oeuvre. Les seuls hommes qui semblaient être de progrès ne pensaient qu'aux richesses⁷⁷.

Larose considère ce caractère national comme le "point vital de notre existence comme race⁷⁸". "Je crois que le peuple canadien-français est au tournant de son histoire⁷⁹", dit-il. Il est "sans éducation, sans dignité; bons [sic] qu'à faire des

⁷⁷ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère de nos citoyens...", *op. cit.*, p.9.

⁷⁸ *Ibid.*, p.1.

⁷⁹ *Idem.*

esclaves ou des mercenaires⁸⁰". Il conclut que le peuple canadien-français est "un peuple ignorant⁸¹". Sa crainte pour la survie du Canada français le pousse à un discours alarmiste:

C'est ce manque de courage et de sincérité qui recule à perte de vue le triomphe de la vérité. Si cet état se prolonge encore 25 ans, nous sommes ruinés complètement. Je suis convaincu que la génération actuelle ou celle venant immédiatement assume le plus gros fardeau qu'une nation laisse; le droit à la vie ou la mort⁸².

Toujours dans une conférence à l'Institut du Canada, Larose se fait analyste et commentateur de l'histoire du Canada français, histoire qu'il examine à la lumière de la libre-pensée. Il divise l'histoire du Canada français en trois périodes: la première phase correspond au régime français, "l'époque glorieuse⁸³". La deuxième période, qui commence à la Conquête, selon Larose, "est celle de lutte, de courage, de vaillance, de revendication, et de dignité de nos ancêtres⁸⁴". Sans doute fait-il référence à la fois à la résistance du Canada

⁸⁰ *Ibid.*, p.3.

⁸¹ Ludger LAROSE, "La sincérité et la dignité...", *op. cit.*, p.18.

⁸² Ludger LAROSE, "Le manque de caractère..." *op. cit.*, p.12.

⁸³ *Ibid.*, p.1.

⁸⁴ *Ibid.*, p.2.

français aux efforts d'assimilation et aux tentatives de la libre-pensée de résister au cléricalisme montant. En 1867 ou 1871 vient la fin: "La fin de cette époque, dont le souvenir ne disparaîtra jamais, coïncide avec la fin de l'Institut Canadien [sic], dernier rempart des esprits libres contre l'étouffement du clergé, uni, discipliné et dirigé par l'ignorant et entêté évêque Bourget⁸⁵". Il est intéressant de noter ici que Larose inclut dans son analyse les événements de l'histoire de la libre-pensée comme balise servant à la division chronologique. Il continue: "La troisième époque de notre histoire est la contemporaine, la plus périlleuse, d'après moi, car nous avons à lutter contre les forces multiples, bien organisées et bien dirigées⁸⁶". Larose nous livre ensuite ses réflexions sur les choix devant lesquels le Canada français de son époque se trouve. Larose utilise, curieusement pour un libre-penseur anticlérical qui s'adresse à un groupe de libre-penseurs, les métaphores bibliques pour décrire et analyser les deux chemins qui se présentent à la collectivité. Sans doute veut-il ainsi souligner la mission apostolique et rédemptrice que les intellectuels doivent accomplir.

Sur le "chemin actuel", est le clergé. Il livre les Canadiens français aux Anglais, "pieds et poings liés,

⁸⁵ *Idem.*

⁸⁶ *Idem.*

dépouillés de tout⁸⁷".

Si l'on refuse le chemin actuel, affirme Larose, il y aurait le chemin à gauche, très fréquenté:

Ce chemin à gauche est le chemin des anglais [*sic*]; il nous mène à la liberté, je n'en déconviens pas; car j'y ai fait de fréquentes incursions; mais c'est le chemin de l'anéantissement de la race française; c'est l'abandon complet de toutes les nobles qualités de la race gauloise. C'est nous mettre, nous, les premiers occupants du sol, sous la domination de toutes les races qui parlent anglais⁸⁸.

Larose trouve ce choix inacceptable, quoiqu'il le trouve préférable au chemin actuel, "car en allant librement aux anglais, [*sic*] nous pouvons faire nos conditions et demander du retour pour notre abdication⁸⁹".

L'autre choix est le chemin de droite, couvert "de ronces et d'épines, car il a été abandonné ou négligé". L'avantage de cette voie est qu'elle est "loin du cléricalisme, ce foyer pestilentiel". C'est "la voie du progrès et de la liberté", là

⁸⁷ *Ibid.*, p.3.

⁸⁸ *Ibid.*, p.2.

⁸⁹ *Ibid.*, p.3.

où "le ciel est clair; de vastes horizons s'étalent". Mais sur ce chemin, le caractère du peuple doit faire la force et "il faut le concours d'un grand nombre". Il faut avoir "une conscience en propre, être capable de se diriger seul⁹⁰". Le raisonnement, l'énergie, la direction de la volonté et la force de ses affections sont les composantes du caractère que Larose pousse le Canada français à développer.

Quels sont les changements de mentalité nécessaires à un revirement de situation qui conduirait à la survie du Canada français? Il affirme que "l'instruction seule ne suffit pas", qu'il faut la volonté⁹¹. Selon Larose, le remède aux maux du Canada français réside dans l'affirmation de soi:

Si nous voulons le Canada grand, si nous voulons avoir la part d'influence et de richesse que notre nombre devrait nous donner, il nous faut compter sur notre énergie, notre indépendance⁹².

Les commentaires de Larose sur le Canada français nous permettent de cerner clairement un esprit profondément inquiet de l'avenir de son peuple et vivement impliqué dans l'effort

⁹⁰ *Ibid.*, p.4.

⁹¹ *Ibid.*, p.12.

⁹² Ludger LAROSE, "Nous devons au clergé canadien ... ", *op. cit.*, p.30.

intellectuel qui a pour but l'insertion du Canada français dans la modernité. Son discours reprend le leitmotiv du progrès que l'on retrouve dans le discours libéral de son époque⁹³ et est fortement imprégné du nationalisme canadien-français. Cependant, le progrès dont il parle à l'Institut du Canada est d'abord moral; la libre-pensée qu'il prêche sert à l'affranchissement intellectuel et se pose en condition première à toute évolution collective et matérielle.

Il est évident que Larose perçoit son rôle comme celui d'un berger intellectuel et bienfaisant face à un peuple docile et égaré, ce qui explique le langage religieux qu'il emploie. Cependant, Larose ne se perçoit pas individuellement comme apôtre de son peuple; il se voit plutôt comme membre d'une élite éclairée de qui dépend l'avenir du groupe canadien-français. Selon Larose, cette élite souffre, elle aussi, des malaises qui accablent l'ensemble du peuple.

Le rôle des libres-penseurs dans la société

Pour Larose, les libre-penseurs sont "des hommes d'élite" qui peuvent et doivent aider l'humanité à atteindre "un type achevé" et "le point culminant de son développement⁹⁴". Ce

⁹³ Fernande ROY, *op.cit.*, p.112.

⁹⁴ Ludger LAROSE, "La sincérité, la dignité ...", *op. cit.*, p.5.

sauveur de l'humanité, c'est "l'homme cultivé" qui est conscient du besoin de "l'esprit de solidarité qui n'est que la résultante de nombreuses études⁹⁵", qui possède une conscience de "l'harmonie véritable du monde⁹⁶", conscience qu'il acquiert "sans sortir de son cabinet d'études" par "la lecture des grands penseurs⁹⁷". C'est l'action de ce groupe d'hommes éclairés, cultivés et pensants qui assurerait la survie du Canada français et l'émancipation du joug du cléricalisme et des vestiges du colonialisme. Il oppose cette élite à l'homme du peuple qui ne parvient "à s'élever à une existence plus haute" que par la "religiosité" qui lui permet de "descendre en lui-même et de regarder au-devant de lui⁹⁸". Larose illustre le rôle de cette élite éclairée en ces termes:

Mais heureusement que le monde ne se compose pas uniquement de désespérés; à côté de ces résignés, il y a un groupe fort respectable de gens qui ont confiance en l'avenir, et qui croient que cet avenir sera celui que nous ferons, c'est à cette dernière catégorie que nous, les membres de l'institut [sic] du Canada, avons l'honneur d'appartenir⁹⁹.

⁹⁵ *Ibid.*, p.5.

⁹⁶ *Ibid.*, p.1.

⁹⁷ *Ibid.*, p.5-6.

⁹⁸ *Idem.*

⁹⁹ *Ibid.*, p.8.

Il est clair dans les propos de Larose que ce dernier s'attend à ce que la classe intellectuelle libre-pensante joue un rôle actif dans la lutte pour la survie collective des Canadiens français. Les libres-penseurs que Larose a devant lui, lors de ses conférences à l'Institut, doivent être à l'avant-garde dans la modernisation et la reconquête pour les Canadiens français de leur liberté et de leur propre destin, car, "[...] le but de notre association est d'accélérer le progrès¹⁰⁰". Cette minorité doit conduire le peuple vers la victoire: "Nous sommes une poignée, mais si nous nous soutenons nous serons vite les plus forts¹⁰¹". La force de la libre-pensée réside dans le "courage de nos opinions et [...] nous serons les plus forts¹⁰²". Cette classe libre-pensante doit "préparer un avenir plus équitable, [...] transformer ce qui ne nous appartient pas, car l'avenir appartient à nos descendants¹⁰³".

Larose défie les libre-penseurs afin de stimuler la réflexion sur la tâche qui leur incombe. Il demande: "Sommes-nous animés de sentiments altruistes à l'égard de notre prochain¹⁰⁴?" "Nous rendons-nous bien compte des responsabilités

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.2.

¹⁰¹ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère...", *op. cit.*, p.14.

¹⁰² Ludger LAROSE, "La sincérité, la dignité ...", *op. cit.*, p.27.

¹⁰³ *Ibid.*, p.9.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.26.

que nous assumons en nous imposant comme réformateurs? N'avons-nous rien à nous reprocher¹⁰⁵" demande-t-il? Larose verse un flot de remontrances sur les libre-penseurs de son auditoire; il accuse ces derniers de manquer à leur devoir de porteurs du flambeau dans la mêlée:

Avouons-le franchement, nous sommes seuls ici, il n'y a pas d'étrangers, nous n'avons pas le courage d'assumer la responsabilité de ce que l'on croit être la vérité, de mettre d'accord ses actes avec ses convictions [...]. Nous vivons dans le mensonge et l'hypocrisie. Notre vie entière est remplie de bassesses; chaque mot que nous disons, chaque acte que nous accomplissons est un mensonge à l'égard de ce que dans notre concept nous reconnaissions comme vérité¹⁰⁶.

Larose se moque de "ces faux libre-penseurs" qui n'assument pas la responsabilité de ce qu'ils croient la vérité¹⁰⁷. Ils se disent démocrates, cependant, ils adorent un roi et ses représentants¹⁰⁸. Alors que les libres-penseurs connaissent bien les lois physiques, ils assistent à "des offices solennels où

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.9.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.18-19.

¹⁰⁷ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère ...", *op. cit.*, p.9-10.

¹⁰⁸ Ludger LAROSE, "La sincérité et la dignité ...", *op. cit.*, p.19.

l'on implore une force surnaturelle¹⁰⁹". On permet aux "représentants d'une chimère" de présider "aux principales phases de notre vie", soit la naissance, le mariage et la mort¹¹⁰. De plus, les libre-penseurs prônent la laïcisation des écoles mais "on commence par envoyer les siens se déformer le crâne dans les écoles congréganistes¹¹¹".

Larose affirme que les libre-penseurs doivent cesser d'"étouffer en soi tout mouvement d'indépendance, à extirper le dernier vestige de fierté et de dignité¹¹²".

Cacher son affiliation libre-pensante déchire l'homme:

On estime qu'il est habile de se conformer aux usages, d'observer les dehors lors même que dans son for intérieur on a complètement rompu avec tout cela. Nous vivons dans le mensonge et l'hypocrisie¹¹³.

Quelles en sont les conséquences?

La nécessité de mener de front deux existences, l'une extérieure, l'autre intérieure, ruine complètement la

¹⁰⁹ *Ibid.*, p.20.

¹¹⁰ *Ibid.*, p.20-21.

¹¹¹ *Idem.*

¹¹² *Ibid.*, p.24.

¹¹³ *Ibid.*, p.18-19.

force morale de l'homme et le rend incapable d'exercer une influence dans la société¹¹⁴.

Plutôt, argumente Larose, il faut que les élites libre-pensantes prêchent par l'exemple. "L'exemple joue un rôle considérable, exerce une influence immense sur nos concitoyens¹¹⁵". Prêcher par l'exemple, pour Larose, signifie le rejet du conformisme religieux, car il faut se défaire des comportements hypocrites. La franchise et la force d'admettre publiquement ses convictions exerçaient sur la société "une action salutaire¹¹⁶". Il exhorte les libre-penseurs à l'activité au service de la collectivité:

Ayons donc un caractère viril, rappelons-nous que la vie la mieux remplie n'est pas celle où un homme se procure le plus de plaisir, le plus d'argent, de pouvoir ou d'honneur; mais celle dans laquelle il accomplit la plus grande somme de travaux utiles et des devoirs humains¹¹⁷.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.25.

¹¹⁵ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère ...", *op. cit.*, p.13.

¹¹⁶ Ludger LAROSE, "La sincérité et la dignité ...", *op. cit.*, p.25.

¹¹⁷ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère ...", *op. cit.*, p.14.

Larose semble partager cette conception bourgeoise et libérale de l'élite comme guide moral, lumière intellectuelle élevée au-dessus du peuple. Cependant, il serait injuste de ne pas reconnaître que la libre-pensée de Larose va au-delà de l'élitisme. Il conçoit la libre-pensée comme une clarté libératrice non seulement pour l'individu mais aussi pour la collectivité. Il est prêt à servir la cause du peuple pour l'avancement de la nation. Larose ne reste pas bien longtemps dans sa tour d'ivoire; à son discours philosophique éclairé, il joint l'action concrète dans le mouvement d'épanouissement des esprits par des interventions des plus pragmatiques dans le milieu scolaire.

Le rejet du contrôle de l'Église est une condition essentielle à l'affranchissement des Canadiens français

La force des convictions libre-pensantes de Larose est en bonne partie nourrie par un anticléricalisme virulent, intolérant (selon ses propres aveux¹¹⁸), quasi fanatique. Dans les conférences prononcées à l'Institut du Canada, Larose ne dissimule pas du tout son anticléricalisme.

L'anticléricalisme ressort comme le dénominateur commun de la libre-pensée au Canada français au tournant du siècle. Pour

¹¹⁸ "S'il n'y a de tolérant que ceux qui doutent, l'intolérance est donc la conséquence d'une foi vive." Ludger LAROSE, "La sincérité, la dignité en écrits et en actions", *op. cit.*, p.2.

les libre-penseurs comme Larose, la manière d'imposer leur vision de société est, d'abord, de la laïciser afin de l'épurer du contrôle clérical qui nuit à la marche normale d'épanouissement individuel et collectif. C'est au rôle officiel de l'Église dans les affaires de la Cité que les anticléricaux s'objectent et non nécessairement à la conception d'une divinité. Cependant, dans le cas de Larose, tout semble indiquer qu'il était anticlérical et athée à la fois.

Les prises de position de Larose face à la l'Église catholique et face au rôle qu'a joué celle-ci dans l'histoire du Canada français peuvent s'expliquer, en partie du moins, par l'attitude personnelle de Larose vis-à-vis du spirituel, de Dieu et de l'origine de la vie.

"Je suis darwiniste¹¹⁹", dit Larose, pour qui Dieu est un "un juge problématique, siégeant dans un royaume invisible" à qui il ne faut pas laisser le soin de "rassasier ceux qui ont soif, [...] de réparer les injustices¹²⁰". Lors des services religieux, le prêtre "implore par une magie vieille de 4 000 ans" que les fautes soient pardonnées¹²¹ par Dieu, "une chimère¹²²".

¹¹⁹ *Ibid.*, p.9.

¹²⁰ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère...", *op. cit.*, p.15.

¹²¹ *Ibid.*, p.10.

¹²² *Idem.*

Larose s'explique la religion comme un simple phénomène sociologique: la religion répond à un besoin¹²³. Ce n'est que par la religion, dit-il, que l'homme du peuple parvient "à s'élever à une existence plus haute" et est appelé à se sentir "membre d'une communauté¹²⁴". Le sentiment religieux est, pour l'homme du peuple, "une compensation pour les émotions et les satisfactions qu'il éprouve", un mysticisme par lequel il "cherche à noyer son chagrin¹²⁵". Moins dur à l'égard des religions orientales, Larose tend, tout de même, à les balayer du revers de la main, disant: "Les livres sacrés des Hindous ne sont que des maximes morales de leurs grands hommes¹²⁶". Parlant de Confusius, "vénétré comme le sage par excellence", Larose avance que "sa doctrine n'était pas une philosophie, c'était simplement une morale pratique¹²⁷". La religion perdure, croit Larose, tant que la société ne fournit pas "à l'homme du peuple l'équivalent sous une autre forme¹²⁸". Par ces déclarations, Larose réduit tout système religieux à un code moral. Il laisse entendre que les libre-penseurs ont trouvé cette "autre forme" de moralité qui leur permet de se dispenser de la religion et

¹²³ Ludger LAROSE, "La sincérité et la dignité ...", *op. cit.*, p.6.

¹²⁴ *Ibid.*, p.7.

¹²⁵ *Idem.*

¹²⁶ *Ibid.*, p.17.

¹²⁷ *Idem.*

¹²⁸ *Ibid.*, p.7.

d'atteindre un niveau élevé de conscience morale.

Cette "autre forme" de moralité est le credo des valeurs morales. Parmi ces valeurs, Larose mentionne la sincérité, le courage, la volonté, le caractère, la probité, la solidarité, le respect de soi-même et des autres, l'énergie, la persévérance, ainsi que l'accomplissement de travaux utiles et des devoirs humanitaires. L'exercice de ces qualités conduit l'homme vers le "plus haut perfectionnement possible du corps et de l'intelligence"¹²⁹.

Ce rejet de la croyance religieuse comme une béquille pour l'homme faible qui manque d'instruction, comme une chimère et une superstition, amène Larose à voir l'intervention de la religion organisée dans la vie sociale et politique comme une ingérence grossière, une aberration à corriger le plus rapidement.

Peu sympathique, sur le plan personnel, à la croyance religieuse, Larose se montre tout à fait révolté par les actions de l'Église sur le plan collectif. Il rage littéralement contre l'Église, source, selon lui, de toutes les afflictions des Canadiens français. Il fait une relecture de l'histoire du Canada, inculpant l'Église pour toutes les calamités qui sont survenues depuis la fondation de cette colonie française.

¹²⁹ *Ibid.*, p.7-9.

Larose fait cette relecture de l'histoire du Canada dans sa conférence "Nous devons au clergé canadien de nous avoir conservé notre langue, notre religion et nos lois". D'abord, cette thèse, dit-il, est une "légende". Dans ce survol de l'histoire du Canada français, il traite le clergé "d'exploiteurs de la race canadienne-française", d'usurpateurs qui ont "accaparé toutes les richesses¹³⁰". Mais ce que le nationaliste Larose veut surtout dévoiler est le comportement qu'il qualifie d'antipatriotique de l'Église. Le patriotisme, au Canada, dit-il, n'existe que depuis la Conquête¹³¹. Depuis ce temps, l'Église a vendu ses ouailles aux Anglais¹³². En étant soumis au vainqueur, le clergé a dû, "dès ce moment-là, s'éloigner continuellement de l'idéal de la Race Canadienne [sic]¹³³". "C'est le clergé seul qui sauva la domination Anglaise [sic] au pays¹³⁴", exploit qu'il a réalisé en prêchant "la soumission au pouvoir", "l'obéissance passive" et en arrêtant "tout mouvement d'indépendance¹³⁵". Au sujet de la révolte de 1837-38, Larose demande: "n'est-il pas permis de croire que si le clergé s'était montré patriote en donnant

¹³⁰ Ludger LAROSE, "Nous devons au clergé...", *op. cit.*, p.1-2.

¹³¹ *Idem*.

¹³² *Ibid.*, p.6.

¹³³ *Ibid.*, p.15.

¹³⁴ *Ibid.*, p.16.

¹³⁵ *Ibid.*, p.17-18.

conseil et en aidant le mouvement que celui-ci eut [sic] réussi¹³⁶"? Larose cite des déclarations faites par des chefs de l'Église lors de l'affaire Riel pour montrer comment le clergé a fait volte-face une fois l'insurrection écrasée par le gouvernement¹³⁷. Il conclut que "l'histoire du clergé depuis la conquête est celle de l'égoïsme triomphant". L'Église lutte "contre les instincts du Canadien" en assurant la soumission absolue et en travaillant à "étouffer notre amour filial pour la France¹³⁸".

Larose n'a que du mépris pour les religieux: le prêtre est un "eunuque", un "homme grotesquement affublé" et un "farceur" qui préside aux principales phases de la vie¹³⁹. La dépravation morale conduit, tout comme dans le cas des morphinomanes et des alcooliques, à des "suicides de toutes sortes, rapides, au revolver ou à l'eau, et lents, comme la séquestration dans les couvents¹⁴⁰".

Les propos de Larose, malgré leur ton vêhément et leur anticléricalisme peu nuancé, démontrent non seulement une

¹³⁶ *Ibid.*, p.21-21.

¹³⁷ *Ibid.*, p.24.

¹³⁸ *Ibid.*, p.29.

¹³⁹ Ludger LAROSE, "Le manque de caractère...", *op. cit.*, p. 10.

¹⁴⁰ Ludger LAROSE, "La sincérité et la dignité...", *op. cit.*, p.7-8.

conscience de l'histoire du Canada français mais également une réflexion sur les raisons de sa situation d'infériorité. Cette réflexion le conduit à une conclusion qui est aussi peu nuancée que la cause imputée. L'orientation que doit prendre le Canada français quant à son avenir est la suivante: "Si nous voulons [...] avoir la part d'influence et de richesse que notre nombre devrait nous donner, la première chose à faire est de reléguer le prêtre au pôle nord¹⁴¹". Il faut "abolir la puissance cléricale¹⁴²". Il faut "cogner sur les robes noires¹⁴³" parce qu'elles obstruent la voie vers l'émancipation.

La laïcisation permettrait de libérer la société canadienne-française du joug clérical, ce qui conduirait, selon Larose, à la normalisation de la situation. "Soyons des laïcs convaincus¹⁴⁴", exhorte-t-il ses auditeurs de l'Institut du Canada. "On croit, tout comme en France, que pour former des générations de citoyens libres il faut laïciser les écoles¹⁴⁵".

L'analyse, jusqu'ici, nous permet de cerner Larose comme un diffuseur de la libre-pensée au service de l'affirmation du

¹⁴¹ Ludger LAROSE, "Nous devons au clergé...", *op. cit.*, p.30.

¹⁴² Ludger LAROSE, "La sincérité et la dignité...", *op. cit.*, p. 25.

¹⁴³ *Ibid.*, p.4.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.27.

¹⁴⁵ Ludger LAROSE, "Le manque de sincérité...", *op. cit.*, p.11.

Canada français. Il utilise sa libre-pensée pour servir la cause nationaliste, cause à laquelle il est une fervente recrue. Ses diatribes à l'égard des prêtres ne visent pas la simple abolition du pouvoir clérical; l'objectif de l'exercice est de trouver des moyens de projeter le Canada français dans la voie du progrès et de la modernité.

La pensée de Larose confrontée à d'autres libéraux nationalistes de son époque

Larose embrasse l'idéologie libérale de progrès et de modernité, mais ses idées débordent cette idéologie qu'il embrasse à la pièce. Le discours de Larose au milieu librepensant est imprégné d'un anticléricalisme intransigeant, discours qui le place dans le camp radical marginalisé en cette époque de compromis entre libéraux et conservateurs. Un élément socialisant inspiré de la pensée ouvrière nuance, également, ses propos. Un fervent nationalisme pousse Larose à l'élaboration de son discours et à son adaptation aux milieux différents.

Loin de faire cavalier seul dans une lutte solitaire contre l'obscurantisme, Larose participe à un effort de repenser le Canada français et sa place dans le monde moderne et industrialisé. Dans le cadre de cette analyse, il serait important de situer Larose par rapport à d'autres penseurs du courant libéral et nationaliste de sa génération. Des hommes

comme Errol Bouchette, Godfroy Langlois, Albert Saint-Martin, Joseph Versailles et Honoré Beaugrand représentent différentes interprétations du courant libéral nationaliste. De ce groupe, quelques-uns sont ouvertement catholiques, certains rejettent catégoriquement la moindre intervention de l'Église dans la vie publique, alors que d'autres, sans nier leur catholicisme, prônent une pratique religieuse reléguée au domaine de la vie privée, et ce, au profit d'une vision plus libérale, progressiste et laïque d'un Canada français moderne.

Errol Bouchette (1862-1912) se fait un promoteur de la science économique et la science sociale comme moyens d'expliquer et de diriger l'évolution du Canada français¹⁴⁶. Afin de réaliser son objectif, c'est-à-dire "emparons-nous de l'industrie"¹⁴⁷, Bouchette recommande que l'État québécois intervienne pour faciliter l'amélioration de l'enseignement primaire, technique et professionnel, la protection des ressources naturelles et l'aide financier au Canadiens français pour faciliter leur insertion dans l'industrialisation¹⁴⁸. Bouchette croit que seule cette prise en charge par l'État favoriserait la pleine participation des Canadiens français à la

¹⁴⁶ Alain LACOMBE, *op. cit.*, p.60-61.

¹⁴⁷ Aussi le titre d'une brochure que Bouchette a publiée à Ottawa en 1901. Alain LACOMBE, "Bouchette, Robert-Errol", *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p.122.

¹⁴⁸ Alain LACOMBE, *Errol Bouchette, 1862-1912: un intellectuel*, *op. cit.*, p.199-200.

prospérité et au développement qui sont à ce moment dominés par des Canadiens anglais et des monopoles étrangers. Essayiste, romancier et journaliste, Bouchette utilise son autorité intellectuelle, non pour heurter l'opinion publique, mais pour influencer la société et les intervenants socio-politiques¹⁴⁹. Il y a une similitude frappante entre les thèmes qui le préoccupent et les questions qui font l'objet de la réflexion de Larose: la réforme du système d'éducation, un rôle accru pour l'État, l'entrée de la nation dans le XX^e siècle¹⁵⁰. On pourrait être tenté de conclure que Larose s'est inspiré et a même emprunté de Bouchette. Nous n'avons pas trouvé de trace de plagiat; cependant, comme Larose lisait beaucoup et s'intéressait au progrès des Canadiens français, il est très possible qu'il ait lu Bouchette. Cependant, les conférences de Larose donnent une orientation beaucoup plus socialisante, ouvrière et philosophique aux interventions réclamées, alors que Bouchette, l'économiste, est plus pragmatique dans le développement de son programme; le fait que ce dernier publie ses réflexions l'oblige à élaborer un projet de société plus global et mieux articulé que celui de Larose, qui n'intervient que ponctuellement et dans un milieu restreint. Il faut ajouter que Larose et Bouchette sont loin d'être les seuls à s'intéresser à ces questions. Malgré leurs rapprochements, les

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.201.

¹⁵⁰ Sur ces thèmes pivote la pensée de Bouchette. Voir le chapitre V: Le Canada français: *Ibid.*, p.117-156.

deux diffèrent fondamentalement en ceci: Larose est un anticlérical pur et dur alors que Bouchette refuse d'attaquer l'Église.

Godfroy Langlois (1866-1928), franc-tireur libéral, nationaliste, radical, anticlérical et membre de la loge L'Émancipation et de la Ligue de l'enseignement, comme Larose, s'inspire du rougisme radical du XIX^e siècle. Politicien (député provincial de Saint-Louis¹⁵¹) qui veut adapter le libéralisme économique aux nouvelles réalités urbaines et industrielles, rédacteur de plusieurs journaux libéraux de l'époque, Langlois provoque la polémique dans le but de secouer les bases de la société québécoise dans une situation dont l'urgence, selon lui, force une réflexion sur soi¹⁵². L'intérêt pour la classe ouvrière créée par une industrialisation qui tend à prolétariser les Canadiens français amène Langlois à s'éloigner du libéralisme du genre *laissez-faire*¹⁵³. Langlois et Larose se rejoignent dans leur rejet catégorique de l'Église et dans l'importance qu'ils accordent à l'instruction dans la société canadienne-française. Les deux s'opposent aux monopoles et réclament l'intervention de l'État pour permettre une prise en charge éclairée du Canada français par les Canadiens français. La grande visibilité de Langlois en tant que directeur de

¹⁵¹ Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.157.

¹⁵² *Ibid.*, p.262, 265.

¹⁵³ *Ibid.*, p.258.

journaux et homme politique est ce qui le distingue de Larose. La vie politique et publique de Langlois lui donne un forum public pour exposer sa pensée. Larose exprime une libre-pensée tout à fait semblable, mais dans un cercle tellement réduit que son travail se fait, à toutes fins utiles, dans l'ombre. La différence entre Larose et Langlois est donc dans la forme et le niveau de leurs interventions et non sur le fond de leur vision sociale.

Albert Saint-Martin (1865-1947), leader socialiste, est un autre anti-obscurantiste très coloré qui a marqué l'histoire intellectuelle québécoise à l'époque de Larose. Saint-Martin est un radical qui fait face à la bourgeoisie nationaliste et cléricale¹⁵⁴. Il défend les droits des ouvriers par son rôle dans la formation du Parti ouvrier à Montréal et, plus tard, le Parti socialiste¹⁵⁵. De plus, il souligne le lien entre la question ouvrière et la question nationale¹⁵⁶. Dès le début de sa carrière, Saint-Martin fréquente et subit l'influence des milieux rouges, libéraux, libre-penseurs et anticléricaux; sa pensée sociale s'inspire de toutes ces tendances. Pas assez bourgeois pour le milieu intellectuel, il s'en détourne pour se consacrer entièrement aux besoins de sa propre classe sociale:

¹⁵⁴ Claude LARIVIÈRE, *Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde (1865-1947)*, Laval, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p.161.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p.9.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.162.

la classe ouvrière¹⁵⁷. Il organise des manifestations anti-conscriptionnistes et ouvrières et publie des brochures pour lesquelles on va jusqu'à le poursuivre pour libelle blasphematoire et séditieux¹⁵⁸. Saint-Martin se penche sur la condition ouvrière globale, y ajoutant même une réflexion assez élaborée sur la condition féminine¹⁵⁹. Ses revendications s'accompagnent d'un engagement discret: il entreprend des initiatives communautaires et coopératives et devient le propagateur du mouvement espérantiste au Québec¹⁶⁰. Plusieurs aspects de la pensée de Saint-Martin se retrouvent dans les idées exprimées par Larose¹⁶¹, surtout celles exposées dans le projet de revue. Larose, par contre, est moins actif au niveau politique que Saint-Martin et choisit de privilégier le domaine de l'instruction, ce qui s'explique par sa vocation d'enseignant

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.9.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.7.

¹⁵⁹ Saint-Martin déclare: "[...] le mariage n'est que la prostitution légale" et "[...] la femme ne sera vraiment femme que lorsqu'elle aura obtenu sa liberté économique", dans une conférence intitulée "La femme", prononcée à l'Université d'Ottawa, le 15 mars 1931. *Ibid.*, p.263-267.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p.25.

¹⁶¹ Un survol rapide du journal intime (en sténographie) de Larose pour 1902 permet d'établir un lien possible entre Saint-Martin et Larose. Dans une entrée pour le 18 février 1902, nous trouvons les mots "St-Martin" et "espéranto" écrits en français. Plus loin et également en français, nous trouvons "Klubo Progreso", le nom de l'association espérantiste de Saint-Martin, dans des entrées d'avril, de septembre et de décembre 1902. Nous espérons que la poursuite des recherches puisse permettre de clarifier les liens entre Larose, Saint-Martin et le club espérantiste montréalais. Ludger LAROSE, "Livre de dépenses" *op. cit.*, p.345, 353, 368, 375, 377.

et d'artiste. Une pensée semblable amène les deux hommes à une intervention différente: chacun dans son milieu professionnel, chacun dans sa classe sociale.

Joseph Versailles, (1881-1931) financier et industriel, défriche un domaine plutôt neuf pour les Canadiens français¹⁶². Il est reconnu comme le fondateur de Montréal-est, où il a établi une structure industrielle variée et solide¹⁶³, de sorte qu'en vingt ans, cette bourgade est devenue "la ville la plus industrialisée du pays par rapport à sa population et la 4^e en importance pour son produit national brut¹⁶⁴". Versailles, membre dévoué de l'A.C.J.C. et collaborateur durant huit ans au *Devoir* avec Henri Bourassa¹⁶⁵, agit toujours étroitement et publiquement avec l'Église. Il a participé à la fondation d'une société de courtage qui est parmi les premières firmes canadiennes-françaises à vendre des obligations fédérales et provinciales. Il est évident que Versailles, dont les innovations démontrent une volonté de réclamer la part des Canadiens français dans l'industrialisation et la prospérité,

¹⁶² Abbé Ovila FOURNIER, *Joseph Versailles, 1881-1931: Le fondateur de Montréal-est*, Saint-Étienne de Bolton, Québec, Les Éditions de la Libellule, 1974, p.11.

¹⁶³ *Ibid.*, p.12-13.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.93.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p.51.

lie la question nationale à sa démarche d'homme d'affaires¹⁶⁶. Mais en liant l'avenir du Canada français à une étroite collaboration avec l'Église, Versailles devient ce que Larose considère comme un traître: il appuie une institution qui a causé l'infériorité intellectuelle et économique du Canada français. Sur l'aspect idéologique, Versailles et Larose partagent la croyance suivante: le Canada français pourra réduire son infériorité économique par une plus grande participation à l'évolution technique et matérielle. Cependant, leurs conceptions du libéralisme divergent fondamentalement par rapport au rôle qu'ils attribuent à l'Église dans le développement économique et social du Canada français.

Honoré Beaugrand (1848-1906) est un franc-maçon, un libre-penseur et un anticlérical. Son engagement l'amène, comme d'autres de l'époque, à emprunter le chemin du journalisme; il fonde des journaux libéraux¹⁶⁷ dans lesquels il ne cache pas ses prises de position. Élu deux fois maire de Montréal, à partir de 1890, il délaisse progressivement la politique pour se consacrer aux voyages et à l'écriture¹⁶⁸. Beaugrand, grand voyageur, bourgeois dans son mode de vie et sa vision sociale, produit une

¹⁶⁶ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.* p.703.

¹⁶⁷ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.102.

¹⁶⁸ François RICARD, "Beaugrand, Honoré", *Dictionnaire biographique du Canada, Volume XIII, de 1901 à 1910*, Les Presses de l'Université Laval, 1995, 1396 pages, p.57.

littérature résolument laïque¹⁶⁹ qui valorise les esprits indépendants et nomades et démontre un intérêt pour l'ethnographie, le folklore, la culture et la géographie¹⁷⁰. Écrivain, journaliste et homme public, Beaugrand utilise son forum pour dénoncer le passéisme et embrasser la modernité. Ce passionné de liberté et des idées nouvelles qui ne craint pas l'engagement intellectuel s'abreuve à la même source que Larose; cependant, sa situation d'indépendance financière lui permet d'écartier la crainte des foudres ecclésiastiques. Son intérêt pour l'ethnographie et les voyages suggère que Beaugrand, comme Larose, adopte un nationalisme un peu moins exclusif, à saveur un peu philosophique qui s'inspire de la condition universelle de l'homme ou au moins se complète par celle-ci. Néanmoins, Beaugrand, par ses racines et sa vie bourgeoises, épouse moins directement la cause des masses ouvrières que Larose. Larose vit de l'art et de l'enseignement, ne fait pas de politique, ne s'exprime pas à un grand public et ne publie pas; pour ces raisons, il n'a ni la visibilité ni le pouvoir d'influence d'un Beaugrand.

Cette confrontation de Larose avec quelques-uns de ses contemporains libéraux et nationalistes démontre l'impossibilité de conclure à la solitude intellectuelle de Larose. Loin d'être

¹⁶⁹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.102-103.

¹⁷⁰ François RICARD, *op. cit.*, p.57.

un prophète seul dans le désert, Larose est un libre-penseur qui fait partie d'un courant moderniste qui revendique la promotion d'un nouveau rôle pour le Canada français dans une nouvelle société urbaine et industrielle. Chacun des libéraux nationalistes que nous avons mentionnés privilégie et se spécialise dans un domaine d'intervention particulier; ceci est en raison de ses intérêts ou sa position. Si tous insistent sur le thème du progrès, cependant, ils n'ont pas tous la même vision des rapports qui devraient exister entre les pouvoirs cléricaux et le nouveau Canada français qu'ils veulent voir naître. C'est surtout à ce chapitre que les points de vue des libéraux nationalistes divergent.

Cependant, si cette confrontation de Larose avec d'autres nationalistes libéraux de son époque permet de constater la similitude qui existe au niveau des idées diffusées dans ces milieux, elle ignore un élément fondamental qui place Larose dans une catégorie à part: la nature de sa création expressive. Les éminents individus avec qui nous avons comparé Larose sont journalistes, essayistes, politiciens, leaders sociaux, bref, des hommes du public. Larose, une voix plus effacée, est un artiste qui, de par l'essence de sa production, n'intervient pas toujours et uniquement sur la place publique par un message *verbal*. Dans ce mémoire, nous nous limitons à l'analyse des écrits et des événements de la vie d'un intellectuel qui a, pourtant, une autre avenue d'expression que nous n'avons pas

tenté de décoder: son art. Que révèle cet art sur la vie et l'engagement intellectuel de Ludger Larose? Que révèle-t-il sur son époque? Qu'ajoute l'étude de son art à la compréhension du phénomène de l'intellectuel en tant que manifestation sociologique? Ces questions débordent du cadre de la présente analyse. Cependant, elles mettent en évidence la nécessité de poursuivre la recherche sur ce personnage, faute de quoi nous négligeons des aspects essentiels de sa vie et de son expression intellectuelles.

L'évolution diachronique de la pensée de Larose

Comment la pensée de Larose évolue-t-elle dans le temps? L'aspect diachronique de la pensée de Larose se vérifie, malheureusement, difficilement. Le dilemme est attribuable à la nature des documents que nous possédons. Le projet de revue, très libre-pensant et progressiste, n'est pas daté. Larose ne s'exprime pas en termes ouvertement libre-pensants devant le grand public dans sa première intervention de 1892 ou dans le milieu enseignant dans ses interventions entre 1897 et 1905. Il aborde plutôt les thèmes du progrès et la fierté nationale. Cela est caractéristique de la prudence qui s'impose alors, de même que de la volonté de la part de Larose de faire accepter les réformes qu'il propose pour leur valeur intrinsèque à la collectivité. Par contre, les conférences de 1912-1915, destinées à un auditoire libre-pensant, permettent à Larose

d'élaborer et d'articuler plus franchement ses idées, parfois radicales. Que ses premières interventions publiques n'expriment pas d'idées spécifiquement libre-pensantes n'est pas une preuve que Larose n'en est pas rendu là dans son évolution intellectuelle; le simple fait qu'il devient membre d'une loge maçonnique en 1895¹⁷¹ indique, au contraire, qu'il s'oriente déjà dans le sens de la libre-pensée, des idéaux des Lumières et de l'anticléricalisme. De plus, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, l'étude de sa correspondance en espéranto dès 1903-1906 révèle la nature libre-pensante des idées qui circulent dans ce réseau. Néanmoins, la difficulté que nous éprouvons à discerner l'évolution diachronique dans sa réflexion ne prouve pas que sa pensée s'est figée dans le temps. Pour le moment, les appartenances maçonniques de Larose et ses déclarations dès 1892 comme preuves à l'appui, nous concluons que la libre-pensée de Larose semble déjà explicite et clairement orientée dès ses premières interventions publiques.

Conclusion

Cette analyse, en plus de caractériser la pensée libérale et nationaliste de Larose et de quelques-uns de ses contemporains, fait ressortir que même si les libre-penseurs ne forment pas systématiquement un groupe fort et bien lié aux pouvoirs en place, leurs idées circulent assez ouvertement au

¹⁷¹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.127.

Québec et ce, malgré la forte présence du catholicisme conservateur. Néanmoins, malgré une certaine diffusion de ces idées, nous notons dans le cas de Larose que la prudence caractérise les sorties publiques. Ce n'est qu'au sein du groupe maçonnique que la franchise marque ses déclarations.

Il est évident que le discours que Larose adresse à ses concitoyens est nourri de plusieurs courants idéologiques qui circulent à son époque: la libre-pensée européenne, le libéralisme, le nationalisme canadien-français, la pensée ouvrière et l'idéologie maçonnique. Larose refuse le moule d'un seul carcan idéologique; il préfère choisir à la pige des éléments de ces explications globales de la condition du monde. Il réorganise ces éléments pour en faire une philosophie libre-pensante originale qui définit la situation canadienne.

Ce chapitre montre également que l'activité intellectuelle de Larose doit être envisagée à la fois sous l'angle d'une pratique privée et d'une action publique. C'est le groupe, qu'il considère comme une élite éclairée et agissante, porteuse de flambeau dans la mêlée, qui lui permet d'élaborer et d'expliciter sa pensée. Il ne se borne pas, cependant, à l'activité au sein du noyau intellectuel; il en sort pour tenter une action publique douce mais tout de même libre-pensante. Dès 1892, il agit à titre individuel pour encourager le Canada français dans une démarche progressiste. Larose intervient seul

dans le milieu enseignant, sans l'appui d'un groupe, association qui pourrait effrayer le milieu et nuire à la réception de son message. Est-il conscient que le regroupement des intellectuels est plus redoutable pour les milieux conservateurs que certaines de leurs idées considérées à la pièce? Sa façon d'agir suggère qu'il n'en est pas seulement conscient, mais, également, tout à fait disposé à s'adapter à cette réalité et à agir à l'intérieur des limites établies par le milieu conservateur. Son respect pour le seuil de tolérance de son entourage ne diminue en rien son zèle mais l'incite à maximiser l'impact de son discours en agissant de la façon la moins intimidante possible: individuellement, lorsque le contexte l'exige, en milieu scolaire par exemple. Il ne nie certainement pas pour autant l'action collective, témoin le projet de revue.

Pour Larose, comme pour tous les esprits libéraux, la croyance dans le progrès définit ses interventions. Il y contribue en priorisant la lutte pour l'amélioration du système éducatif, notamment l'enseignement du dessin.

Un courant très nationaliste traverse le discours de Larose. Il se définit comme "un pauvre petit maçon canadien, patriote, fils de patriote"¹⁷². Ses interventions ont pour but l'émancipation intellectuelle et matérielle de ce groupe. Son

¹⁷² Ludger LAROSE, "Nous devons au clergé canadien . . .", *op. cit.*, p.28.

rôle dans la formation de la franc-maçonnerie d'obédience française est significatif sous ce rapport et constitue une autre preuve de ses orientations nationalistes.

Malgré sa préoccupation pour la situation du Canada français, Larose ne se limite pas à une application strictement ponctuelle de la libre-pensée à cette seule situation bien spécifique. Pour Larose, la libre-pensée implique également d'autres considérations moins immédiates, le féminisme, par exemple. Cette capacité de voir au-delà des circonstances qui menacent la survie permet de cerner la maturité de la libre-pensée de Larose. Il ne se limite pas à la seule survie de sa collectivité; il voit une humanité plus grande dans laquelle une philosophie libre-pensante conduit vers l'entente et le bonheur des peuples et conduit à l'affranchissement de la servitude religieuse et de l'exploitation socio-politique.

CHAPITRE 3

LE RÉSEAU ESPÉRANTISTE ET LA LIBRE-PENSÉE

Tout en diffusant une libre-pensée progressiste, pragmatique et appliquée à la modernisation du Canada français, Ludger Larose vit sa libre-pensée par un échange plus intime, plus libre et moins didactique. Cet échange se fait par une correspondance en espéranto qu'il entretient avec plus de 100 Français.

Ce chapitre se consacre à l'étude de cette pratique libre-pensante dans le réseau espérantiste de Ludger Larose. L'examen de cette correspondance révèlera la nature des idées qui circulent dans ce réseau espérantiste libre-pensant. En même temps, nous constaterons l'effort de Larose non seulement de renouer et de maintenir des liens culturels avec la France mais également de refaire ses énergies intellectuelles par le contact avec des libres-penseurs ailleurs qu'au Québec.

Avant de se pencher sur cette correspondance, cependant, nous devons d'abord considérer le phénomène de l'espéranto en tant que mouvement au tournant du siècle. L'histoire de la création et de l'expansion de cette langue nous aidera à mieux comprendre l'usage qu'a fait Larose de l'espéranto dans sa

correspondance, la nature des idées exprimées et la signification de cette activité intellectuelle à l'époque de Larose.

Le corpus pour cette partie de l'analyse consiste en 261 cartes postales que Ludger Larose a reçues de la France entre 1903 et 1906. Nous ne sommes en possession d'aucune carte postale écrite par Larose lui-même, néanmoins, le contenu des cartes qui lui ont été envoyées révèle, en partie, la nature des idées en circulation dans le réseau espérantiste. Même si quelques noms et adresses sont illisibles, nous avons pu identifier 120 correspondants. Plus loin, nous tracerons un rapide portrait de ces espérantistes, incluant quelques informations sur leur répartition géographique.

Une brève histoire de l'espéranto

L'espéranto a officiellement vu le jour en 1887 lors de la publication à Varsovie de *Lingvo Internacia (Langue internationale)*, écrit par le Docteur Ludwik Lazar Zamenhof sous son pseudonyme, Docteur Espéranto. Cette langue a rapidement pris le nom de son créateur¹. Ce nom signifie "celui qui espère"² et rappelle l'objectif envisagé par l'extension de

¹ George Alan CONNOR et al., *Esperanto: The World Interlanguage*, London, Thomas Yoseloff Ltd., 1966, p.24-25.

² Pierre, JANTON, *L'espéranto*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, p.33.

l'espéranto. Cette appellation de la nouvelle langue témoigne de la disposition philosophique et de l'enthousiasme idéaliste de son auteur et des adeptes, facteurs qui contribuent à ce que l'espérantisme soit considéré aussi comme un mouvement.

Par définition, l'espéranto est une langue construite, une langue artificielle, également une interlangue ou une langue auxiliaire, ayant pour but de remplacer l'usage de "certaines langues nationales hégémoniques" dans les échanges internationaux et d'offrir une "réponse au problème de la communication posé par la multiplicité des idiomes³". Au lieu d'apprendre un minimum de quatre ou cinq langues secondes qu'il faudrait connaître pour pouvoir circuler dans un milieu international, les promoteurs de l'espéranto proposent que leur langue internationale devienne "la langue seconde du monde civilisé⁴". L'usage de cette langue simplifiée, neutre, ayant conservé l'élément esthétique de la communication, permettrait de réduire les coûts énormes de la traduction et abolirait les barrières socio-économiques qui limitent l'accès des masses à l'internationalité⁵. On comprend que cette langue, tout en proposant une réponse pratique à un problème de taille, porte

³ *Ibid.*, p.5-6.

⁴ Paul MIEILLE, *L'espéranto: sa situation actuelle, son avenir: causerie faite à l'occasion de la fondation du groupe espérantiste de Tarbes, le 20 juin 1903*, Montréal, Amerika Esperanta Societo, p.5.

⁵ Pierre JANTON, *op. cit.*, p.37.

également en elle un élément idéologique.

La facilité et la rapidité d'acquisition sont des qualités principales de l'espéranto. Son lexique s'inspire à plus de deux tiers des langues latines et à un tiers des langues germano-slaves⁶. L'orthographe et la prononciation de l'espéranto sont phonétiques; ses 28 lettres ne produisent que 28 sons qui sont familiers à tous les peuples d'origine indo-européenne⁷. L'usage de la langue est régi par seize règles grammaticales qui s'appliquent sans exceptions⁸. L'échantillon qui suit, tiré d'une carte postale de la collection de Ludger Larose, permettra au lecteur, même celui qui n'a jamais étudié l'espéranto, de constater son accessibilité pour les Occidentaux:

*Vidante tiu-ĉi muron de glaca aŭ de neĝa ke vian
 (En voyant ce mur de glace ou de neige que votre
 poštakton prezentis, me pensis ke la vintra ne deviſ
 carte postale montrait, j'ai pensé que l'hiver ne doit
 esti tre varma en via lando⁹.
 pas être très chaud dans votre pays.)*

⁶ Paul MIEILLE, *op. cit.*, p.14.

⁷ *Ibid.*, p.12.

⁸ George Alan CONNOR *et al.*, *op. cit.*, p.27-28.

⁹ Carte postale de Georges Pilin à Ludger Larose, Le Perreux, le 2 mai 1904.

Le projet de Zamenhof a suscité de l'intérêt et de l'enthousiasme à son époque. Au tout début du mouvement espérantiste, les membres viennent surtout des pays avoisinant le berceau de cette langue. L'Europe centrale et du nord voient la formation des premiers groupements d'espérantistes. Dès 1888, on fonde des associations de contact et d'échange qui ont pour but de favoriser la propagande et de faire pratiquer les membres. Paul Mieille chiffre à 120,000 le nombre d'espérantistes au monde en 1903¹⁰. C'est en France que la première revue espérantiste est publiée (1898). Au tournant du siècle, le mouvement commence déjà à s'étendre rapidement aux îles britanniques et aux Amériques¹¹. Encore en 1972, 50,000 personnes dans 58 pays font partie de ces associations à travers le monde¹². Cependant, même si aujourd'hui l'espéranto n'est pas une langue morte, il faut avouer l'échec relatif du projet de Zamenhof, qui était de hisser sa langue au rang de langue seconde internationale, outil servant à faciliter et à démocratiser les échanges entre peuples.

Ce n'est pas simplement l'aspect linguistique de l'entreprise de l'espéranto qui retient notre intérêt. L'espéranto, mode d'expression artificiel, relié à aucune culture en particulier, dépourvu d'une "histoire" nationale

¹⁰ Paul MIEILLE, *op. cit.*, p.25.

¹¹ George Alan CONNOR et al., *op. cit.*, p.25.

¹² Pierre JANTON, *op. cit.*, p.112-113.

spécifique, associé à aucun pouvoir politique, religieux ou social, a pris vie. Pierre Janton constate: "Il y a dans un phénomène d'une langue construite qui prend vie une complexité propre à retenir l'attention du psychologue et du sociologue¹³".

Cette complexité qui entoure le phénomène de l'espéranto mérite pleinement notre attention dans cette recherche qui examine la circulation des idées. Pour comprendre le geste espérantiste de Ludger Larose et lui donner un sens dans l'étude de la libre-pensée au tournant du siècle, nous allons d'abord considérer l'espéranto en tant que mouvement et nous examinerons les facteurs socio-psychologiques qui ont favorisé sa création et son extension.

L'espérantisme, le mouvement

En créant une langue internationale, Zamenhof est animé d'un objectif très clair: démolir les barrières linguistiques et sociales afin de réconcilier les hommes et de démocratiser le savoir et la communication. Une langue internationale, croit-il, a le pouvoir de régénérer l'humanité, du fait qu'elle favorise la mobilisation et la mise en commun des énergies en faveur de l'évolution vers un monde meilleur. Zamenhof se promet même d'aller plus loin: "[...] créer une unité religieuse qui embrasserait dans sa paix et réconcilierait toutes les religions

¹³ *Ibid.*, p.28.

existantes¹⁴".

L'espéranto représente, pour ses adeptes comme pour son créateur, plus qu'une manière pratique de réduire la confusion causée par l'existence de nombreuses langues. Il devient la vision d'un monde meilleur et un outil pour éléver l'humanité en vue d'une fraternité universelle. Cette composante spirituelle de l'espéranto explique le zèle évangélisateur qui est exprimé par les propos de Paul Mieille, espérantiste, en 1903:

C'est, en effet, une sorte de foi et d'enthousiasme qui pousse invinciblement ceux qui ont goûté à l'Espéranto à annoncer à tous la bonne nouvelle. [...] la foi espérantiste pousse à l'action¹⁵.

Cependant, il ne faut pas voir dans le projet de Zamenhof une idée tout à fait originale ou un phénomène isolé. La quête d'une solution au problème de la multiplicité des langues remonte loin. Au XII^e siècle, Sainte-Hildegard de Bingen invente la "Lingua Ignota" et en 1629, René Descartes décrit les spécificités d'une langue universelle¹⁶. Les projets abondent au siècle des Lumières et après la Révolution française: ceux du

¹⁴ *Ibid.*, p.38. Citation de: Lettre de Zamenhof à Michaux, 21 février, 1905.

¹⁵ Paul MIEILLE, *op. cit.*, p.22-23.

¹⁶ George Alan CONNOR *et al.*, *op. cit.*, p.18-19.

Hongrois G. Kalmar (1772), de l'Allemand K. Berger (1779), du Suisse De Ria (1788) et de l'Allemand J. Z. Nather (1805)¹⁷. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert contient un article "Nouvelle langue" sur l'établissement d'une langue artificielle et universelle. Ses ébauches sont, cependant, destinées à l'élite et ne connaissent pas de succès véritable¹⁸. Au XIX^e siècle, le climat d'expérimentation avec des langues construites est stimulé par le développement du commerce et de l'industrie. Pierre Janton énumère neuf projets plus ou moins contemporains de l'espéranto, dont le plus important, Volapük (1879), est l'œuvre d'un prêtre bavarois. Une autre langue construite, l'Ido, l'œuvre de Louis de Beaufort, un espérantiste français, a succombé vers 1930¹⁹.

On voit donc que la quête d'une langue universelle occupe les esprits depuis bien longtemps et va s'intensifiant à la fin du XIX^e siècle. À ce moment, certains facteurs socio-psychologiques favorisent l'extension d'une langue internationale: la démocratisation des sociétés occidentales, une vision de plus en plus internationale de l'humanité et la présence d'une plus grande partie de la population qui lit et qui s'intéresse à la communication. La neutralité de l'espéranto permet de refuser l'hégémonie politique ou culturelle associée

¹⁷ Pierre JANTON, *op. cit.*, p.10-11.

¹⁸ George Alan CONNOR *et al.*, *op. cit.*, p.18-19.

¹⁹ *Ibid.*, p.20-21.

à l'adoption des langues des grandes puissances (l'anglais, le français, l'allemand, etc.)²⁰. Matériellement, l'industrialisation, l'urbanisation et les moyens de communication améliorés sont des phénomènes qui multiplient les rencontres entre individus et peuples et soulignent la nécessité de simplifier la communication. Les progrès techniques alimentent le zèle des espérantistes, qui sont tout à fait conscients que la technologie est en train de transformer le monde²¹.

Cependant, il faut souligner une particularité du projet de Zamenhof: il a connu le succès alors que d'autres ont échoué. Cette capacité de créer un effet d'entraînement et de former "une diaspora consciente de son unité profonde"²² est remarquable.

Quelles sortes d'individus s'affilient au mouvement espérantiste au tournant du siècle? On ne peut tracer avec exactitude un portrait socio-économique de ces personnes, mais Pierre Janton nous informe: "L'espéranto est sorti du milieu intellectuel et social où il est né pour s'implanter dans les couches modestes de la société et c'est le soutien des classes

²⁰ *Ibid.*, p.121.

²¹ Paul MIEILLE, *op. cit.*, p.6-7.

²² Pierre JANTON, *op. cit.*, p.45.

populaires qui lui a assuré la survie²³". Claude Larivière souligne l'empressement, au début du siècle, du milieu ouvrier socialiste pour l'espéranto:

L'espéranto est alors une langue très répandue dans les milieux ouvriers socialistes car elle permet aux travailleurs de communiquer par-delà les barrières linguistiques et nationales²⁴.

Larivière affirme que l'usage de l'espéranto est conseillé dans les échanges entre secrétaires des unions dans l'organisation des congrès et que apprentissage de l'espéranto est fortement recommandé aux délégués de ces congrès²⁵.

Les espérantistes ont quelques traits philosophiques et idéologiques en commun. Ils sont des personnes animées du désir de faciliter la communication et espèrent unir l'humanité, matériellement et spirituellement, tout en respectant la liberté de chacun. Ce sont des personnes sensibles aux injustices et aux divisions sociales et politico-religieuses. Ce sont des

²³ *Ibid.*, p.123.

²⁴ Claude LARIVIÈRE, *op. cit.*, p.32.

²⁵ *Idem.*

personnes qui se considèrent raisonnables et sensées²⁶. Les espérantistes sont modernes et progressistes: ils voient en l'espéranto un "instrument de progrès et de civilisation"²⁷, ils partagent une vision internationale et s'engagent dans un projet nouveau dont la "noble victoire"²⁸, espèrent-ils, rendra égalitaire la communication et transformera les relations humaines aux quatre coins du monde. Ces personnes ont également un certain accès à la communauté internationale, ne serait-ce que par l'instruction. Elles ont conscience de former une communauté internationale indépendante des associations politiques ou religieuses. À la limite, ce sont des personnes animées de l'idéal mythique du paradis reconquis. Les espérantistes sont, donc, des pragmatistes et des idéalistes à la fois.

L'examen de la correspondance espérantiste de Ludger Larose nous fournira d'autres informations sur les espérantistes de l'époque et nous révélera un échantillon des idées qui circulent dans ce cercle.

²⁶ "Je veux vous dire que les Espérantistes sont les hommes les plus sensés que le monde ait jamais connu, et que c'est justement l'extrême bon sens de leurs revendications qui les rend suspects aux gens irréfléchis." Paul MIEILLE, *op. cit.*, p.28.

²⁷ *Idem.*

²⁸ *Ibid.*, p.30.

L'usage fait par Ludger Larose de l'espéranto

Cette partie de l'analyse a trois objectifs: décrire la nature des échanges de Ludger Larose en espéranto, donner des informations sur les personnes avec qui il correspond et examiner le contenu de cette correspondance.

Nous possédons 261 cartes postales reçues par Larose entre 1903 et 1906. Aucune lettre ne fait partie de cette collection. Nous savons, par contre, que cette correspondance par cartes postales se complétait parfois par des lettres, comme en témoignent les commentaires suivants: "J'ai reçu votre lettre et j'ai répondu le 26 avril²⁹" et "J'ai lu avec intérêt votre longue lettre³⁰". Quelques cartes sont numérotées et n'ont pas d'adresse, ce qui laisse croire que l'on utilisait des cartes postales au lieu du papier à lettre et que l'on envoyait ensuite ces cartes dans une enveloppe. Dans ces cas, les idées sont naturellement plus élaborées et plus personnelles. Le côté photographique des cartes présente des images d'édifices, de villes, de monuments, de paysages et parfois de personnes.

²⁹ Carte postale de Mlle Huguenin à Ludger Larose, Saint-Mandé, le 9 mai 1904.

³⁰ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 28 mai 1905.

Il faut commenter l'engouement pour la carte postale au tournant du siècle. C'est en 1887 que le gouvernement canadien autorise la production de cartes postales privées avec illustrations. En 1902, Kodak met sur le marché le papier photographique d'un format qui sera rapidement standardisé dans le monde. L'âge d'or de la carte québécoise s'étend de 1905 à 1914³¹. "La carte postale illustrée, une étape majeure dans la culture du visuel, est d'abord et avant tout un produit de la Belle Époque et la collection de cartes, un phénomène social de grande ampleur des années 1900³²". Cet intérêt pour la collection de cartes postales explique pourquoi un grand nombre de personnes qui correspondent avec Larose lui demande spécifiquement de communiquer avec elles par des "*ilustritoj poštaktonj*" (cartes postales illustrées) et explique le grand nombre de remerciements pour la "belle carte" qu'elles ont reçue de lui. Ces commentaires, qui reviennent sans cesse dans la collection de cartes que nous possédons, illustrent l'engouement pour la collection de cartes postales.

Ludger Larose s'inscrit dans ce phénomène social de collectionneurs de cartes postales dès ses débuts et utilise le médium non seulement pour amasser des cartes mais pour communiquer, dans une langue auxiliaire idéaliste, la libre-

³¹ Michel LESSARD, "La carte postale de la Belle Époque", *Cap aux Diamants*, no 48, hiver 1997, p.12.

³² *Ibid.*, p.10.

pensée.

Les cartes qui ont été lues pour cette recherche parviennent toutes de correspondants en France. Cependant, nous avons appris³³ que Larose entretenait également une correspondance active en espéranto, entre 1903 et 1915, année de sa mort, avec un assez grand nombre de personnes d'autres pays, tels que: l'Algérie, l'Allemagne, l'Autriche, le Brésil, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, l'Egypte, l'Espagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Hongrie, les Indes, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Madagascar, l'île de Malte, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, la Roumanie, la Russie, la Suède et la Suisse.

Qu'un certain nombre de ces cartes postales soient en anglais et en français amène l'interrogation suivante: Larose participait-il à des échanges dans d'autres réseaux librepensants en plus du réseau espérantiste? Nous nous demandons également s'il existe encore d'autres cartes ou lettres de sa correspondance qui ajouteraient à l'analyse de la libre-pensée de Ludger Larose et ses correspondants.

³³ Lors d'une conversation téléphonique avec le petit-fils de Larose, M. Jean Berlinguette de Laval, le 28 mars 1999, nous apprenions que M. Berlinguette possède de 200 à 300 cartes postales qui appartenaient à Larose. Environ 40 sont en anglais ou en français et le reste en espéranto.

Pour ce qui est des cartes postales en la possession de M. Berlinguette, nous ignorons la nature des idées échangées. La poursuite des recherches nous permettra, sans doute, de nous faire une idée plus exacte du genre de messages que cette collection contient.

Comment Larose est-il entré en contact avec les Français de sa correspondance entre 1903 et 1906? Nous ne pouvons pas écarter la possibilité que Larose ait connu un certain nombre de ces personnes lorsqu'il demeurait en France et que la correspondance en espéranto leur paraît une solution de rechange stimulante, intellectuellement, à la communication en français. Dans les cartes, il est parfois question des listes d'adresses et des revues espérantistes; sans doute un grand nombre des correspondants se rencontrent par le truchement des clubs et des annonces dans des journaux espérantistes.

La correspondance de Larose en espéranto semble indiquer qu'il est un universaliste et un nationaliste à la fois. De nos jours, l'universalisme et le nationalisme peuvent sembler antinomiques; pour Larose, néanmoins, les deux concepts ne s'excluent pas nécessairement. Le nationalisme de Larose n'est pas faux parce qu'il s'intéresse à la condition universelle de l'homme. Pour lui, que ce soit à l'échelle de la nation ou à l'échelle planétaire, les deux concepts renvoient à la dignité

essentielle de l'homme. D'ailleurs, pour lui, comment adhérer à la communauté internationale en tant que nation si la nation n'est pas à la hauteur? Larose veut éléver le Canada français à cette dignité humaine dont a droit tout peuple, dignité dont son peuple, croit-il, a été privé. Cette dignité humaine est implicite dans l'espéranto.

Il est possible que la correspondance avec des Français revêt une signification spéciale pour Larose. On peut comprendre que Larose, fervent nationaliste canadien-français, ait un "amour filial pour la France³⁴", lien qu'il veut explorer par des rapprochements avec des Français. Pour un libre-penseur comme Larose, la France représente, sans doute, l'ouverture, une source d'inspiration et un foyer de liberté où il peut se ressourcer et alimenter sa réflexion personnelle.

De plus, Larose, un esprit subtil sur qui la symbolique de l'espéranto n'est certainement pas perdue, semble avoir un goût prononcé pour le mystérieux et le secret: il garde un journal intime en sténographie; il fait partie de la franc-maçonnerie, société secrète; il vit une sorte de vie double en cachant ses affiliations libre-pensantes à son milieu professionnel. Larose

³⁴ Ludger LAROSE, "Nous devons au clergé...", *op. cit.* p.29.

n'a évidemment pas honte de ses activités espérantistes³⁵, cependant nous pouvons nous demander s'il est fasciné non seulement par l'universalisme implicite de l'espéranto, mais, également, par son caractère cryptique.

Le groupe de correspondants dont nous possédons des cartes postales se chiffre à 120. Parfois, on y fait mention de sa profession. Il y a dix enseignant(e)s et professeurs ainsi qu'une directrice d'école, six militaires, un juge, un botaniste, un mécanicien, un secrétaire, trois commerçants, deux pharmaciens, un curé, un commis à la poste, deux médecins, un avocat, un ingénieur civil, un courtier de navires et interprète, un étudiant en philosophie, un comptable et un typographe. Au moins dix de ces individus s'identifient clairement comme étant des femmes, soit en indiquant leur prénom, soit par l'emploi de "Mademoiselle". Pour ce qui est des lieux de résidence, les correspondants habitent 35 départements identifiés sur la carte de la page 127. La majorité a indiqué leur adresse (certains ont donné deux adresses). Cela permet d'établir le nombre de correspondants de Larose dans chacun des 35 départements.

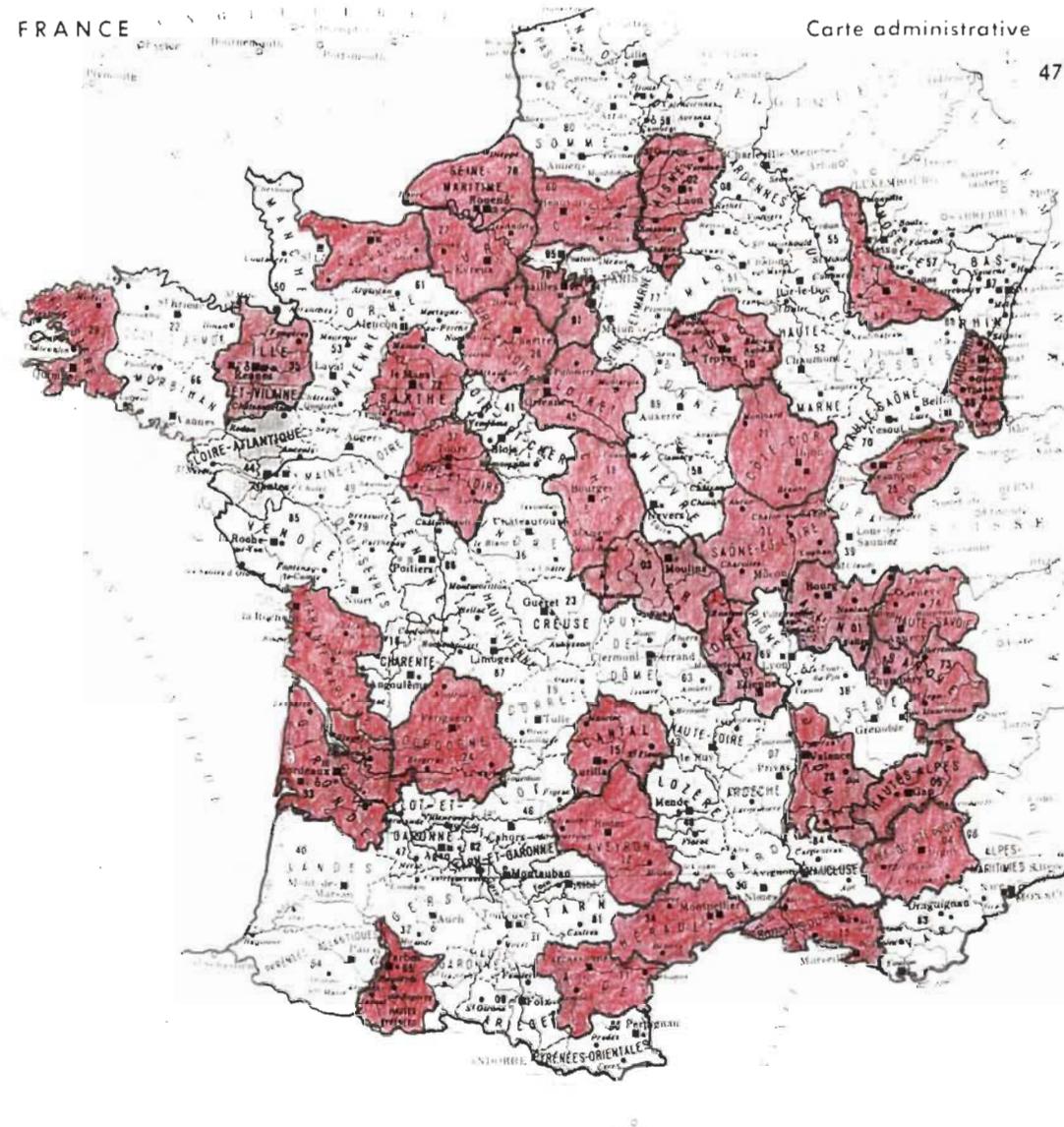
La fréquence des échanges varie. Certaines personnes

³⁵ Comme nous verrons plus loin, une preuve que Larose veut promouvoir publiquement l'espéranto est qu'il fait graver "ESPÉRANTO" sur une de ses maisons à Montréal.

envoient plusieurs cartes à Larose et les propos indiquent qu'ils ont reçu des cartes de sa part. D'autres n'envoient qu'une carte. Certains se contentent de saluer Larose très brièvement, alors que d'autres vont bien au-delà des salutations et des formules de politesse.

Des 261 cartes, une trentaine ne contiennent pas de message et huit de ces cartes sont rédigées, totalement ou en partie, en français. Nous verrons que les idées qui circulent dans ce réseau espérantiste, idées que nous allons examiner maintenant, sont variées et révélatrices, allant des échanges anodins à l'expression ouverte de la libre-pensée.

LIEU DE RÉSIDENCE, PAR DÉPARTEMENT, DES CORRESPONDANTS FRANÇAIS
DE LUDGER LAROSE, 1903-1906



Réf: Pierre Serry, dir., *Grand Atlas Bordas*,
Paris, Bordas, 1992, p.47.

Nombre de correspondants par département:

Ain	2	Dordogne	3	Meurthe-et-Moselle	1
Aisne	5	Doubs	2	Pyrénées (Hautes-)	1
Allier	3	Drôme	5	Rhin (Haut-)	1
Alpes-de-Haute-Provence	1	Eure	1	Saône-et-Loire	2
Hautes-Alpes	1	Eure-et-Loir	1	Sarthe	1
Aude	1	Finistère	1	Savoie	1
Aveyron	1	Gironde	1	Savoie (Haute-)	1
Bouches-du-Rhône	2	Hérault	3	Seine (Paris)	16
Calvados	2	Ille-et-Vilaine	1	Seine-Maritime	3
Cantal	1	Indre-et-Loire	4	Seine-et-Oise	2
Cher	4	Loire	1	Seine (Hauts-de-)	1
Côte-d'Or	13	Loiret	1		

La caractéristique dominante de cette correspondance est l'intérêt démontré pour la propagation de la langue internationale. Ce genre de commentaire est courant: "Nous voyons chaque mois les progrès que fait notre chère langue dans notre ville³⁶". La question suivante, adressée à Larose, est typique: "Parle-t-on beaucoup l'espéranto dans votre pays? Est-ce qu'il y a beaucoup d'espérantistes³⁷?" On se rappelle que l'espéranto est encore relativement nouveau à ce moment et que la correspondance de Larose a lieu durant l'étape "des débuts et de la consolidation qui s'étend jusqu'à 1914³⁸". Durant cette "phase militante", les activités sont axées sur la propagande et l'enseignement de l'espéranto³⁹. Certains correspondants expriment l'idéal espérantiste plus franchement: "J'espère que nous aurons du succès et que toute l'humanité aura bientôt l'unité par l'excellent instrument du Docteur Zamenhof⁴⁰". Ainsi, il n'est pas rare de voir des commentaires comme celui-ci dans la correspondance de Larose: "Je veux que ce message vous aide à montrer à vos amis que notre langue internationale est un excellent instrument pour le dialogue à travers le monde

³⁶ Carte postale de Cyrille Delas à Ludger Larose, Tain, le 25 septembre 1903.

³⁷ Carte postale de Georges Blanchard à Ludger Larose, Paris, le 24 décembre 1903.

³⁸ Pierre JANTON, *op. cit.*, p.98.

³⁹ *Ibid.*, p.109.

⁴⁰ Carte postale de Raphaël Cuby à Ludger Larose, Mont-en-Laennois, le 13 décembre 1903.

entier⁴¹". Concernant la propagation de l'espéranto, une directrice d'école conseille: "Persuadez vos amis incroyants⁴²". Un correspondant est fier d'annoncer: "Sur la fenêtre de ma maison j'ai fait écrire "espérantiste" pour faire de la propagande⁴³", geste qui n'est pas sans nous rappeler que Larose a, lui aussi, fait graver "ESPÉRANTO" sur une maison qu'il a fait construire à Montréal⁴⁴. Une personne vante les bienfaits de l'espéranto, qui lui permet d'avoir des correspondants "dans plus de 19 pays, dont le Pérou, la Perse, le Japon⁴⁵". Certains cherchent d'autres correspondants: "Je serais heureux si vous me donnez des adresses d'un ou deux de vos amis qui voudraient correspondre⁴⁶" ou envoient à Larose des adresses des personnes intéressées à la correspondance en espéranto. Dans ce contexte, la correspondance par cartes postales devient une manière d'étendre l'influence de l'espéranto tout en faisant pratiquer les nouveaux espérantistes par des communications intéressantes et relativement faciles.

⁴¹ Carte postale de Monsieur Colardeau à Ludger Larose, Paris, le 15 novembre 1903.

⁴² Carte postale de Mlle Ventresque à Ludger Larose, Argeliers, le 28 novembre 1903.

⁴³ Carte postale de Méloiry à Ludger Larose, Lagaronne, le 25 décembre 1903.

⁴⁴ Cette maison se situe à 2236 - 2238 Prud'homme, Montréal, dans Notre-Dame-de-Grâce et porte encore cette inscription.

⁴⁵ Carte postale de Jean Cyrot à Ludger Larose, Beaune, le 31 décembre 1903.

⁴⁶ Carte postale d'Olivier à Ludger Larose, Dijon, le 3 mai 1904.



Une propriété de Ludger Laroche portant l'inscription "ESPÉRANTO", encore visible de nos jours. Cet immeuble locatif est situé au 2236 - 2238, Prud'homme, Montréal. Les photographies ont été prises en juillet 1998 par Kerry Roach.

Beaucoup de cartes commentent la fraternité qui existe entre espérantistes. Elles commencent souvent par un fraternel "*Kara samideano*", c'est-à-dire "chère personne aux mêmes idées" ou "cher confrère idéologique". Ils s'envoient des "salutations espérantistes"⁴⁷. L'espéranto leur appartient; les correspondants de Larose font des éloges de "notre affaire"⁴⁸, de "notre chère langue"⁴⁹ ou de "notre langue internationale"⁵⁰. Ce genre de commentaire manifeste le sentiment d'appartenance des membres au mouvement.

L'espéranto n'est pas la seule langue qui intéresse les correspondants du réseau de Larose. Un correspondant demande "des revues ou des journaux de langue anglaise, car je suis en train de l'apprendre"⁵¹. Certains garnissent leurs cartes d'expressions ou de phrases en anglais⁵². Un autre proclame:

⁴⁷ Carte postale d'O. Bocquart à Ludger Larose, Paris, le 3 décembre 1903.

⁴⁸ Carte postale de Th. Renard à Ludger Larose, le 4 décembre 1903.

⁴⁹ Carte postale du Groupe espérantiste de Paris, L. Massé, secrétaire, à Ludger Larose, Paris, le 26 novembre 1903.

⁵⁰ Carte postale de P. Fontaine à Ludger Larose, Cransac, le 26 novembre 1903.

⁵¹ Carte postale d'Henry Poivez à Ludger Larose, Auxonne, le 9 novembre 1903.

⁵² "My heartiest greetings in return" dans une carte postale de C. Aubertin à Ludger Larose, sans adresse, le 19 janvier 1904. Dans une autre, nous lisons: "You may write me in English language and I will answer to you in French or esperanto", carte postale de Marius Rouard à Ludger Larose, Marseille, le 22 février 1904. Un autre exemple: "I can understand the meaning of the picture without

"C'est mon plus grand plaisir de parler l'allemand⁵³". Un correspondant, qui écrit (en anglais) avoir appris l'anglais seul et de bien aimer cette langue comme il aime toutes les langues, se lamente, en espéranto: "J'aimerais pouvoir vivre quelques années dans chaque pays et y apprendre sa langue, mais je suis cloué à mon petit lopin de terre. C'est la vie⁵⁴". Cette même personne exprime de l'intérêt pour une autre langue artificielle: "J'ai regardé dans tous mes papiers mais je ne retrouve pas l'information concernant la nouvelle langue. Je ne me rappelle pas son nom⁵⁵". Une autre carte (peut-être de la même personne) dit: "Il n'y a pas longtemps, j'ai reçu une annonce pour une nouvelle langue qui serait encore plus facile que l'espéranto. L'auteur est un prêtre français; j'ai oublié le nom de la langue⁵⁶". Un échange intéressant rejette poliment un projet de simplifier l'orthographe française dont aurait parlé Larose:

being translated" dans une carte postale datée du 29 novembre 1905, sans adresse, sans signature. Aussi: "J'ai entendu dire, *I was told* comme disent les Anglais, que la ville de Montréal est très belle", dans une carte postale de Dolwez à Ludger Larose, Bourges, le 29 novembre 1903.

⁵³ Carte postale de Ch. Aubertin à Ludger Larose, sans adresse, date illisible, 1905.

⁵⁴ Carte postale à Ludger Larose, sans signature, sans adresse, le 3 janvier 1906.

⁵⁵ *Idem*.

⁵⁶ Carte postale à Ludger Larose sans signature, sans adresse, le 29 novembre 1905.

Je suis un adepte de la simplification de l'orthographe française, mais pas autant que vous. Sans doute votre idée est bonne: écrire selon la phonétique, selon la prononciation espérantiste. Mais cela ne fonctionnerait pas avec nos anciens livres. Qui pourrait apprendre les chefs-d'œuvre de Racine, Corneille et les écrivains du XIX^e siècle? L'apprentissage serait si difficile, comme l'est celui des anciennes œuvres du XII^e siècle [...]. Je préfère moins de simplicité à la place de votre proposition⁵⁷.

Ces échanges concernant des langues, artificielles et réelles, manifestent une vision internationale et un intérêt pour d'autres cultures et d'autres peuples. Ils témoignent d'une volonté de faciliter la communication entre peuples.

Un jalon dans l'histoire de la sociabilité espérantiste est marqué par la présence de 668 personnes venant de 20 pays au Premier congrès universel espérantiste à Boulogne-sur-Mer en août 1905⁵⁸. Cet événement suscite de l'intérêt dans la correspondance de Larose. "J'ai reçu une invitation d'un correspondant de Boulogne-sur-Mer pour aller au congrès

⁵⁷ Carte postale de Tinot à Ludger Larose, Longwy, date illisible, 1904.

⁵⁸ Pierre JANTON, *op. cit.*, p.34.

espérantiste⁵⁹", mentionne une correspondante. Une autre commente: "Tout le monde arrivera en août pour le congrès espérantiste à Boulogne-sur-Mer. Nous recevrons le Docteur Zamenhof. Allez-vous venir⁶⁰?" On lit: "Nous nous préparons pour notre grand congrès, où j'irai pendant deux jours⁶¹". Il semble que Larose ne soit pas allé: "Vous faites bien de ne pas aller à Boulogne puisque vous devez économiser⁶²".

Certaines cartes ne parlent que des collections de timbres ou de cartes postales. Apparemment, beaucoup de ces correspondants, dont Larose lui-même, sont des fervents collectionneurs de timbres et vont jusqu'à spécifier les timbres qu'ils recherchent. Un certain nombre commente la photo sur la carte postale envoyée par Larose. D'autres décrivent le lieu de la photo sur la carte qu'ils envoient et donnent des informations supplémentaires sur l'endroit. Ces échanges sont plutôt de nature touristique, mais affirment, tout de même, un intérêt et une curiosité dans le réseau espérantiste pour tout ce qui concerne le partage entre nations, l'ouverture au monde et l'internationalisme.

⁵⁹ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 1 juillet 1905.

⁶⁰ Carte postale de Ch. Aubertin à Ludger Larose, sans adresse, date illisible, 1905.

⁶¹ Carte postale de L. Rigoir à Ludger Larose, Charenton, le 24 juillet 1905.

⁶² Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, sans adresse, le 23 mai 1905.

Sur une note plus philosophique, certaines cartes indiquent qu'on discute des lectures et qu'on échange des publications par courrier. Une correspondante semble répondre à une question de Larose: "Oui, j'ai lu *La Vérité d'É. Zola*⁶³". Parfois une simple question comme "Lisez-vous des revues?"⁶⁴" permet de voir que la personne veut échanger sur ce qu'elle lit. M.C.D. parle des journaux spécifiques: "[...] je vous enverrai, à votre choix, *La Raison* ou *L'Action*. Je vous laisse choisir; j'enverrai deux journaux que vous lirez avant de décider"⁶⁵" et il est question des tentatives d'envoyer à Larose le journal *La Fronde*⁶⁶. L'orientation de ces trois journaux en dit long sur les idées qui s'échangent dans cette correspondance. *L'Action*, fondée en 1903 par un ancien prêtre (Victor Charbonnel) et un député (Henry Bérenger), est un journal de combat radical⁶⁷, républicain, socialiste et anticlérical⁶⁸. Feuille d'opposition

⁶³ Carte postale de C. Mermillon à Ludger Larose, Groslée, le 8 janvier 1904.

⁶⁴ Carte postale à Ludger Larose, sans signature, Seine, le 17 mai 1904.

⁶⁵ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, sans adresse, sans date, 1903.

⁶⁶ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, sans adresse, sans date, 1905.

⁶⁷ Claude BELLANGER et al., dir., *Histoire générale de la presse française, Tome III: de 1871 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, p.366.

⁶⁸ Pierre ALBERT, Gilles FEYEL, Jean-François PICARD, *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1977?, p.48.

de gauche⁶⁹ à une époque où le journal d'opinion cède la place au journal d'information, *L'Action* traite aussi, de façon "acide"⁷⁰, des actualités. L'hebdomadaire *La Raison*, fondée en 1902 par le même prêtre défroqué qui fondera ensuite *L'Action*⁷¹, est un journal tout à fait semblable à *L'Action*⁷². *La Fronde*, fondée en 1897, journal de gauche pro dreyfusard⁷³, est un journal féministe entièrement rédigé par des femmes et dont le contenu est "comparable aux autres feuilles politiques et nullement une feuille de suffragettes"⁷⁴. Nous ne connaissons pas l'étendue de l'intérêt dans le réseau pour les journaux de gauche. Néanmoins, la nature radicale de ces publications nous fait voir le genre de lectures libre-pensantes qui alimente la réflexion de Larose.

Il semble que des lectures concernant l'éducation et la pédagogie retiennent l'intérêt. Une correspondante offre: "Je vous envoie le livre de lecture de ma classe pour que vous

⁶⁹ Claude BELLANGER *et al.*, *op. cit.*, p.272.

⁷⁰ Charles LEDRÉ, *Histoire de la presse*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1958, p.329.

⁷¹ Jean-André FAUCHER, Noël JACQUEMART, *Le quatrième pouvoir: la presse française de 1830 à 1960*, Paris, Presses de l'imprimerie de l'Auxerrois, 1968, p.50.

⁷² Claude BELLANGER *et al.*, *op. cit.* p.366.

⁷³ Charles LEDRÉ, *op. cit.*, p.305.

⁷⁴ Claude BELLANGER *et al.*, *op. cit.* p.366.

puissiez comparer avec vos livres de lecture⁷⁵" et il est question d'un livre de grammaire de Claude Augé⁷⁶. Elle ajoute: "J'ai acheté à la librairie "La Raison" tous les livres que vous m'avez nommés sauf *l'Éducation laïque* de Camille Léger; ils ne l'ont plus⁷⁷". Il est également question de commander un exemplaire de la Bible⁷⁸ pour Larose.

Cette mention de la Bible ne se fait pas, cependant, pour propager la foi chrétienne. Nous notons avec intérêt que l'on ne parle que négativement de la religion, et, fait à remarquer, ce sont des femmes qui s'expriment à ce propos. M.C.D. est la personne qui discute le plus sur ce sujet: "Je connais le clergé et les religieux aussi bien que vous, [...] ils ont fait du mal dans tous les pays, autrefois encore plus que maintenant⁷⁹". Elle dit de la Bible:

Je n'ai jamais lu un livre aussi stupide et impur. Je ne crois à rien pour longtemps, mais si j'avais une

⁷⁵ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 1 juillet 1905.

⁷⁶ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, sans adresse, sans date, 1905.

⁷⁷ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 28 mai 1905.

⁷⁸ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, sans adresse, le 26 août 1905.

⁷⁹ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 28 mai 1905.

religion, je la perdrais en lisant ces idioties. Celui qui a écrit ce livre a fait son dieu tellement cochon et cruel que je lui préférerais des hommes et des bêtes⁸⁰.

Dans la même carte, M.C.D. recommande la lecture de "l'édifiant chapitre de *Cantique des cantiques*⁸¹", propos sarcastique pour le moins, car ce livre de la Bible revêt des caractéristiques plus érotiques qu'édifiantes! À une autre occasion, elle dit avoir "reçu la religion comme une carabine⁸²". Une autre correspondante confesse: "Mais concernant la religion, je ne suis pas trop catholique; oui, je suis catholique de naissance mais je ne pratique pas ma religion, car je n'ai pas de croyance religieuse⁸³". Une autre écrit: "Aujourd'hui dans nos écoles, la religion n'est plus maître. Elle est enseignée par des prêtres dans des églises. Je suis encore anticléricale⁸⁴".

On ne parle pas ouvertement de la franc-maçonnerie ou de la libre-pensée. Cependant, une carte porte l'inscription "Les

⁸⁰ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 26 août 1905.

⁸¹ *Idem*.

⁸² Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 26 octobre 1905.

⁸³ Carte postale de Mlle Huguenin à Ludger Larose, Saint-Mandé, le 7 décembre 1903.

⁸⁴ Carte postale de Charlotte Mermillon à Ludger Larose, Grosléé, le 8 janvier 1904.

loges Baracé". Le correspondant, qui communique la date approximative de son départ pour le Canada par bateau, écrit: "Je verrai M. Obalski au sujet de ce que je sais de la fraternité de Paris, après, je vous enverrai une dépêche⁸⁵". S'agit-il de la fraternité franc-maçonne ou espérantiste? À défaut de preuves, on ne peut que soupçonner que ces propos ambigus réfèrent à la franc-maçonnerie. Une correspondante mentionne, en passant, qu'un individu, dont on ne spécifie pas le nom, "était libre-penseur et franc-maçon⁸⁶". Nous n'avons aucune autre référence à la franc-maçonnerie.

Quoiqu'on ne parle que très peu de la politique, il paraît que Larose a exprimé certaines idées sur ce thème, car une correspondante réagit de la manière suivante: "[...] mais concernant la politique, je n'ai pas les mêmes opinions que vous. Je suis nationaliste⁸⁷". Un geste anodin prend une signification politique dans le réseau, comme nous le constatons par ce commentaire:

J'ai beaucoup ri de voir votre timbre à l'envers. Je mets encore mes timbres à l'envers car je crois que

⁸⁵ Carte postale de John O'Luys à Ludger Larose, Le Mans, le 29 décembre 1904.

⁸⁶ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, le 1 juillet 1905.

⁸⁷ Carte postale de Mlle Huguenin à Ludger Larose, Saint-Mandé, le 7 décembre 1905.

c'est malsain pour la population d'une république d'avoir un roi; la royauté est de l'esclavage sous une autre forme. Je suis comme vous - radical, social [socialiste?]⁸⁸.

Ces commentaires démontrent sans conteste que Larose ne se contente pas d'échanger des salutations et de pratiquer son espéranto. Au contraire, il prend l'initiative de partager des points de vue sur des sujets comme la politique et la religion. La correspondance en espéranto est incontestablement pour Larose une manière d'échanger sa libre-pensée.

Plusieurs cartes font état des relations privilégiées entre la France et le Canada français et de leur lien le plus important: la langue. Un correspondant s'intéresse à l'état de la langue française au Canada: "Parle-t-on encore beaucoup le français au Canada? Est-il employé couramment, une langue officielle? Où, quand, etc. [...] L'apprend-on dans toutes les écoles? Donnez-moi des clarifications là-dessus⁸⁹". Un étudiant en philosophie demande: "Connaissez-vous la langue française? Aimez-vous la France⁹⁰?", suggérant qu'une réponse affirmative

⁸⁸ Carte postale de Marius Rouard à Ludger Larose, Marseille, le 28 mars 1904.

⁸⁹ Carte postale de L. Rousselot à Ludger Larose, Barbery, le 18 octobre 1905.

⁹⁰ Carte postale de Louis à Ludger Larose, sans adresse, le 8 mars 1904.

à cette question rehausserait le statut de leur amitié. Dès les premiers contacts, nous lisons: "Les Canadiens et les Français sont des frères. La langue anglaise les a séparés; la langue internationale les réunira⁹¹". On lit dans la même année: "[...] les Canadiens sont des amis de notre France, du fait que le Canada était pour un temps une colonie française. Je sais que vous conservez une grande amitié pour notre patrie⁹²". Un autre correspondant abonde dans le même sens: "Les Français considèrent les Canadiens comme des fils chers et pas du tout perdus malgré le/la [mot illisible] anglais(e)⁹³". Un correspondant rappelle le lien colonial entre les deux pays, disant: "J'ai reçu avec plaisir la photo d'un coin de votre beau pays toujours cher à la France [...]⁹⁴". Dans ces échanges, le ton fait deviner la joie des frères longtemps séparés qui se retrouvent. Nous imaginons facilement que Larose, même après avoir habité plusieurs années en France, soit toujours animé du désir de renouer avec ses racines. Nous savons par les conférences de Larose que nous avons examinées au chapitre précédent, que notre homme exprime une profonde inquiétude pour l'avenir des Canadiens français; une étroite communication avec

⁹¹ Carte postale d'A. Dudouis à Ludger Larose, Pont-Audemer, le 25 novembre 1903.

⁹² Carte postale de Dolwez à Ludger Larose, Bourges, le 29 novembre 1903.

⁹³ Carte postale de H. Valuet à Ludger Larose, Auxonne, le 26 novembre 1903.

⁹⁴ Carte postale de Jules Beauvais à Ludger Larose, Bourges, le 27 novembre 1903.

des Français est sans doute pour lui une manière de refuser et de rejeter l'hégémonie culturelle anglaise qu'il croit responsable de l'impuissance relative de son peuple. Il se tourne donc vers la France, auprès des gens qui partagent avec lui la langue, la culture et, en partie, l'histoire, pour nourrir sa réflexion intellectuelle.

Les propos toujours révélateurs de la loquace M.C.D. nous indiquent que, dans le cercle, il est question de féminisme. Nous lisons :

Je ne suis pas d'accord avec quelques confrères et consœurs idéologiques [*samideanoj*] par rapport au féminisme, mais j'ai fait la paix pour le Jour de l'an. Vous êtes le seul correspondant qui a les mêmes idées que moi, [...] je suis certaine que mes idées ne vous offensent pas⁹⁵.

Cette personne précise ce qu'elle cherche dans un conjoint: un homme "[...] féministe et émancipé. De tels hommes sont peu nombreux⁹⁶". Son développement va plus loin, pour entreprendre une discussion sur le mariage et la sexualité:

⁹⁵ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, Montbéliard, 1e 26 octobre 1905.

⁹⁶ Carte postale de M.C.D. à Ludger Larose, sans adresse, sans date, 1905.

Néanmoins, je n'ai jamais entendu des épouses glorifier le plaisir. Beaucoup de femmes mariées se plaignent et préféreraient être célibataires. Le plaisir est-il seulement pour les hommes? Ma mère me disait toujours que les vieilles filles sont plus heureuses que les épouses. [...] Un de mes grands professeurs (84 ans) m'a dit qu'il serait mieux que je reste célibataire parce que les femmes mariées sont malheureuses. [...] Il n'avait pas d'intérêt à me tromper⁹⁷.

Ce qui nous intéresse ici est que, au delà de cette prise de conscience féministe personnelle, les propos indiquent clairement que dans le réseau espérantiste on échange des idées sur le féminisme et sur les rapports entre les deux sexes.

Quelques personnes parlent d'art, comme l'indique cette carte: "Avez-vous une galerie d'art à Montréal? Exposez-vous? Le salon de Paris est très beau cette année⁹⁸". Deux cartes portent des commentaires sur leur photo, un musée d'art⁹⁹. Une autre porte cette mention: "Notre petite ville a déjà charmé beaucoup

⁹⁷ *Idem.*

⁹⁸ Carte postale anonyme à Ludger Larose, sans adresse, le 17 mai 1904.

⁹⁹ Cartes postales de Marius Rouard à Ludger Larose, Marseille, le 12 février 1904 et de R. Henry à Ludger Larose, Mont Saint-Aignan, date illisible 1905.

de peintres [...]. Quand vous reviendrez en France, vous pourriez placer votre chevalet juste ici¹⁰⁰". Une personne offre d'envoyer "des photos des tableaux du Salon de 1903¹⁰¹" en échange des photos de Montréal. Les 261 cartes contiennent seulement ces cinq références à l'art; ce peu de place pour les arts dans la correspondance nous rappelle que ce réseau n'est pas un lieu de dialogue entre artistes; les activités du réseau espérantiste se font à l'extérieur du monde des arts dont fait partie Larose.

Conclusion

Ce tour d'horizon du contenu de la correspondance de Larose nous permet de constater que les idées qui circulent dans ce réseau espérantiste touchent de multiples facettes de la réflexion libre-pensante: de l'extension de l'espéranto, de l'intérêt pour d'autres cultures, du besoin d'entente entre nations, de l'anticléricalisme, de la politique, du lien culturel franco-canadien et jusqu'au féminisme. L'échange va évidemment dans le sens d'une libre-pensée ouverte, progressiste, modernisante et même parfois radicale. Amalgame hétéroclite, ce réseau n'est pas un centre d'activisme mais plutôt un noyau de

¹⁰⁰ Carte postale de M.E. Vienney à Ludger Larose, Semur, le 1 mai 1905.

¹⁰¹ Carte postale d'O. Bocquart à Ludger Larose, Paris, le 4 novembre 1903.

réflexion où on échange des idées tout en pratiquant l'espéranto. L'échange en espéranto est détendu, franc, amical, ludique sans toutefois être banal, à la fois intime et intellectuellement stimulant pour les correspondants. Le caractère didactique que nous avons observé dans le discours libre-pensant de Larose est absent. L'existence et la vitalité du réseau illustrent encore une fois l'importance du groupement où l'individu se nourrit, s'exprime avec franchise et refait ses énergies intellectuelles. Une telle correspondance manifeste une volonté marquée de poursuivre tous azimuts le cheminement intellectuel.

Nous croyons que ce réseau prend de l'importance comme phénomène dans l'histoire des idées, d'abord et avant tout, en tant que réseau espérantiste et seulement ensuite comme réseau libre-pensant. C'est l'espérantisme, avec son idée interne de fraternité et de justice pour tous les peuples, qui est la cause première de ces échanges. Il appert que les membres du réseau se connaissent par l'entremise de cette langue. Alors qu'ils auraient pu s'exprimer en français, ils choisissent de communiquer en espéranto. Nous avons vu que l'espéranto porte en lui une promesse de régénération sociale et de réconciliation internationale. On doit conclure que l'espérantisme du réseau de Larose agit en tant que force idéologique indépendante et indique, chez les membres du réseau, une maturité de conscience sur la finalité des communications humaines. Néanmoins,

l'espérantisme et la libre-pensée sont prédisposés, idéologiquement, à l'attraction l'un pour l'autre. Dans la correspondance de Larose, les deux forces se rencontrent, se rejoignent et, ensuite, se confondent, avec pour résultat que dans ce réseau, l'espéranto devient la langue de sa libre-pensée.

Nous apercevons une croyance nouvelle chez les espérantistes: c'est au pouvoir des masses d'influencer les pratiques socio-culturelles et de changer le visage du monde. Pour eux, la démocratisation des communications, par une langue internationale, promet un meilleur accès pour les masses au savoir et aux produits culturels. Dans leur optique, une communication qui ne froisse pas les nationalismes permettra de progresser et de se libérer de l'asservissement des langues nationales hégémoniques qui assurent "la main-mise d'un peuple sur tous les autres¹⁰²". L'espéranto annonce ainsi la fin du "linguistic imperialism¹⁰³", du colonialisme culturel et de la dépendance socio-économique qui l'accompagnent.

En tenant compte des idées qui se propagent dans cette correspondance et de ce que nous avons appris sur Larose dans les chapitres précédents, nous sommes maintenant en mesure de tracer un portrait intellectuel plus précis de Ludger Larose. Ce

¹⁰² Paul MIEILLE, *op. cit.*, p.9.

¹⁰³ George Alan CONNOR *et al.*, *op. cit.*, p.17.

libre-penseur polyvalent circule dans plusieurs milieux qui n'ont peu ou pas de liens entre eux: le monde des arts, le milieu enseignant, le réseau espérantiste et les cercles maçonniques. Larose croit passionnément à des causes, mais il refuse de se borner à une lutte sur un front. Il rejette une libre-pensée de salon, solitaire, universitaire et élitiste. Sa libre-pensée, un pot-pourri de plusieurs tendances, est revendicatrice, contestataire, démocratisante et engagée socialement. En même temps, sa libre-pensée est teintée de pragmatisme: l'espéranto est une solution pratique, neutre, facile et peu coûteuse à un problème de taille: la communication entre peuples. La variété de thèmes abordés dans les échanges du réseau espérantiste révèle qu'un éventail de sujets intéresse Larose et nous oblige à reconnaître en lui un libre-penseur en possession d'une réflexion bien approfondie et aux applications multiples.

CHAPITRE 4

L'AFFAIRE LEMIEUX

Dans les chapitres précédents de ce mémoire, nous avons examiné la nature de la libre-pensée que Ludger Larose a exprimée au public canadien-français ainsi que des éléments de celle qui circulait dans sa correspondance internationale en espéranto. Cette libre-pensée est essentiellement progressiste, démocratique, tantôt libérale, tantôt socialisante, égalitaire, fortement axée sur l'éducation des masses, extrêmement anticléricale et imprégnée de la doctrine franc-maçonne¹.

En 1910, Ludger Larose est projeté, soudainement et malgré lui, sur la scène publique par l'affaire Lemieux, affaire qui illustre l'âpreté de la lutte idéologique entre deux groupes radicaux: les catholiques ultramontains et les libre-penseurs de la loge maçonnique L'Émancipation. Ludger Larose est impliqué en tant qu'individu, en tant que franc-maçon et en tant que libre-penseur. Cette affaire, qui aura ses gagnants et ses perdants, est un incident important, non seulement dans la vie professionnelle et personnelle de Larose, mais également dans

¹ La franc-maçonnerie speculative utilise la symbolique de la construction du temple de Salomon comme métaphore du travail de perfectionnement sur soi, individuellement et collectivement, qu'elle réalise par le développement intellectuel et moral. Voir Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.1.

l'histoire de la maçonnerie canadienne-française et dans l'histoire intellectuelle québécoise.

Dans un premier temps, ce chapitre identifiera les acteurs sociaux impliqués dans cette confrontation idéologique qu'est l'affaire Lemieux et examinera le climat religieux du début du XX^e siècle, plus particulièrement de 1910. Ces considérations seront traitées assez longuement dans cette première partie, sans quoi nous risquerions de passer à côté des dynamiques à l'œuvre dans l'affaire Lemieux. Dans un deuxième temps, nous étudierons la séquence des événements de l'affaire Lemieux. Cette partie inclut un examen des conséquences de l'affaire Lemieux sur les personnes et sur les groupes impliqués ainsi qu'un survol de la réaction de la presse face à l'affaire. Enfin, la conclusion du chapitre tentera d'évaluer ce que l'affaire Lemieux nous révèle sur l'engagement intellectuel à cette époque, sur les forces et les faiblesses des groupements intellectuels, sur les raisons qui expliquent ces rapports de force et sur le seuil de tolérance du Canada français du tournant du siècle face à la contestation libre-pensante.

L'affaire Lemieux: le contexte et les acteurs sociaux impliqués

Au départ, pour bien comprendre les conflits qui sont sous-jacents à l'affaire Lemieux, il faut identifier les acteurs et le contexte spécifique qui entourent les événements. D'un côté de

cette confrontation, nous retrouvons Ludger Larose, la loge L'Émancipation et, par extension, la libre-pensée. De l'autre, se placent Albert-J. Lemieux, l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (l'A.C.J.C.) et, par extension, l'Église catholique québécoise. Le contexte, en l'occurrence, le climat religieux du début du siècle, joue un rôle prépondérant dans cette affaire, car sans ce contexte particulier, l'affaire se serait déroulée autrement.

L'affaire Lemieux se résume à une accusation de vol à main armée déposée par Ludger Larose, en 1910, contre son agresseur, A.-J. Lemieux, qui sera traduit devant les tribunaux pour enfin être acquitté en mars 1911. L'affaire comprend, également, la publication d'une liste de francs-maçons obtenue lors de ce vol, liste qui est l'objet du crime. Nous constaterons que dans cette affaire, le crime est investi d'une forte signification sociale, car ce qui a été volé, la liste des membres de la loge L'Émancipation, primera rapidement sur le fait qu'il y a eu une agression.

L'enjeu, pour chacun des groupes impliqués dans l'affaire Lemieux, est d'orienter la société canadienne-française selon sa définition de la situation. Quoique l'Église ne choisit pas toujours de punir la contestation, l'examen de l'affaire révélera qu'elle a le pouvoir et aussi la volonté de sévir lorsque la contestation provient des groupes faibles et sans

appui. Ce pouvoir, nous verrons dans l'affaire Lemieux, se traduit par la capacité de réduire un groupe libre-pensant à l'impuissance et ce, bien avant le verdict d'acquittement de Lemieux par la Cour d'assises de Montréal, le 28 mars 1911.

Notons que l'Église se montre plus circonspecte lorsqu'il s'agit d'attaquer des cibles plus visibles et plus puissants. Par exemple, les condamnations officielles de la presse ne sont pas très fréquentes; entre 1860 et 1900, seulement sept journaux ou revues des libéraux radicaux sont interdits par les évêques². Lors de l'affaire Guyot en 1892³, le clergé semble réticent à sévir durement. *La Patrie*, journal du Parti libéral qui avait pourtant exploité sans pitié l'affaire, est épargnée. Seulement deux journaux radicaux, le *Canada-Revue* et *L'Écho de Deux-Montagnes* sont interdits officiellement et l'éditeur de *Canada-Revue* lancera une nouvelle feuille (*Le Réveil*) le mois suivant. Il appert que l'Église utilise sa capacité de museler la contestation dans des cas plutôt isolés quand elle est certaine de remporter une victoire ou quand les ennemis sont fragiles et impuissants.

² Jean de BONVILLE, "La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 2, automne 1995, p.209, note 23.

³ Guyot, un sulpicien de Montréal, aurait eu des relations sexuelles illicites avec ses paroissiennes. Si tous les journaux en parlent, les journaux radicaux exploitent sans retenue le scandale, l'utilisant pour prouver l'hypocrisie du clergé. Jean de BONVILLE, "La liberté de presse à la fin du XIX^e siècle: le cas de *Canada-Revue*", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31, 4, mars 1978, p.501-523.

Avant l'éclatement de l'affaire Lemieux, les francs-maçons de la loge L'Émancipation, d'une part, et l'Église catholique québécoise, d'autre part, avaient fait des efforts considérables pour consolider leurs positions et pour promouvoir leurs projets de société. Un bref rappel de leurs activités et de leurs interventions respectives nous mettra dans l'ambiance particulière de 1910.

Au tournant du siècle, l'Église catholique a réussi à exercer un rôle directeur au Québec et, de ce fait, elle est en mesure d'influencer les orientations idéologique, politique, culturelle, éducationnelle et nationaliste de la population catholique. Cependant, cette Église triomphaliste se sent menacée par les nouveautés du XX^e siècle, telles que l'industrialisation, l'urbanisation, le syndicalisme et la démocratisation. Pour contrer l'influence de ces forces déstabilisantes, l'Église tente d'étendre son emprise en devenant omniprésente dans la vie des Canadiens français. La période est marquée par les efforts de l'Église d'intervenir de plus en plus directement dans tous les domaines où elle se sent menacée⁴. Cette volonté d'extension de son pouvoir s'exprime, entre autres, par la lutte qu'elle mène pour maintenir son autorité quasi exclusive en matière d'éducation, d'assistance publique et des soins de santé; par le coup d'envoi qu'elle

⁴ Nive VOISINE, dir., André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, p.57, 64-66.

donne au mouvement coopératif; par son activité colonisatrice des territoires éloignés du Québec; par son effort d'orienter les ouvriers vers le syndicalisme catholique et par ses tentatives de mieux encadrer les catholiques en milieu urbain⁵.

Deux manifestations de l'accroissement de l'intervention de l'Église, à cette époque, nous intéressent particulièrement dans le cadre de la présente analyse: la création de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (l'A.C.J.C.) en 1903-1904⁶ et la tenue du congrès eucharistique à Montréal en 1910⁷.

La création, en 1903-1904, de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, révèle la volonté d'engager et d'encadrer les laïcs dans la défense de la place prépondérante de l'Église dans la Cité. De plus, cette association oriente sa démarche vers la promotion de la fierté canadienne-française⁸. Bon nombre des cadres et chefs des organisations militantes catholiques qui tentent d'assainir la société canadienne-française des influences non catholiques sont formés dans

⁵ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.610-611.

⁶ *Ibid.*, p.608.

⁷ *Ibid.*, p.611.

⁸ Nive VOISINE, *op. cit.*, p.67, 68.

l'A.C.J.C.⁹. L'effet d'entraînement est considérable: l'association compte, en 1910, 37 cercles et 1400 adhérents et sert de lieu de formation et "d'embrigadement massif de la future élite de la nation", élite qui s'active selon la devise "la piété, l'étude et l'action"¹⁰. Selon Linteau, Durocher et Robert, le rôle "crucial" de l'A.C.J.C. est de donner des dents à l'autorité morale de l'Église en ciblant les étudiants du niveau secondaire dans un lieu où "[v]aleurs catholiques et nationalisme canadien-français tendent à s'amalgamer"¹¹. Cette jeunesse ciblée par l'A.C.J.C. doit être ralliée "autour des nobles causes"¹² catholiques. C'est ce mandat qui conduit l'A.C.J.C. vers les activités antimaçonniques. Dans son optique, il faut débarrasser Montréal des francs-maçons, des dangereux infidèles, ennemis de la religion catholique.

Alors que l'A.C.J.C. deviendra un des acteurs dans l'affaire Lemieux, le congrès eucharistique, du 7 au 11 septembre de 1910¹³, sert de trame de fond aux événements s'y rapportant. Grâce à son argumentation en faveur de Montréal

⁹ Jean HAMELIN et Nicole Gagnon, dir., Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois: Volume 1: Le XX^e siècle*. Tome I, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984, p.190-191.

¹⁰ *Idem*.

¹¹ Paul-André LINTEAU, René Durocher, Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.610.

¹² Jean HAMELIN et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p.190.

¹³ *Ibid.*, p.341.

comme la plus grande ville *catholique* en Amérique¹⁴, Mgr Bruchési gagne pour son diocèse le droit d'organiser le 21^e congrès eucharistique international. Montréal devient ainsi la première ville nord-américaine à avoir l'honneur d'accueillir un tel rassemblement¹⁵. Ce congrès ouvre, au Québec, "l'ère des grandes manifestations de foi", rassemblements qui "se prêtent bien à l'embigadement des masses et aux déploiements de la pompe romaine dont le faste frappe toujours l'imagination populaire"¹⁶ et s'insère dans une nouvelle tendance qui manifeste une évolution dans la forme et une adaptation de la dévotion populaire à la société de masse. À compter du congrès eucharistique de 1910, "les manifestations collectives de foi et de piété prennent une ampleur jusqu'alors inconnue"¹⁷. De plus, la permission de tenir le congrès eucharistique de 1910 à Montréal prouve que Rome reconnaît l'Église canadienne comme Église nationale et "confirme de manière éclatante cette nouvelle maturité et cette notoriété"¹⁸. L'ampleur du congrès de 1910 est, en effet, considérable:

¹⁴ Robert RUMILLY, *L'Histoire de la province de Québec*, vol. 15, Montréal, Les Éditions Chantecler Ltée, 1952, p.99. N.B.: Malgré le caractère peu récent de cette référence, nous y recourons en raison de la nature détaillée de sa description du congrès eucharistique et de l'affaire Lemieux.

¹⁵ Jean HAMELIN et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p.341.

¹⁶ Nive VOISINE, *op. cit.*, p.71.

¹⁷ *Idem.*

¹⁸ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p.610.

Congrès grandiose qui attire quelque cinq cent mille visiteurs. La procession triomphale à Jésus-Christ, à laquelle participent quelque cent prélats, des personnalités politiques éminentes, dix mille prêtres et religieux, cinquante mille hommes, défile aux acclamations d'un million de personnes, dont trois cent mille sont massées au parc Jeanne-Mance¹⁹.

L'organisation d'un tel rassemblement exige la contribution de toutes les couches de la société montréalaise: les associations pieuses, les paroisses, les fidèles, à qui on demande, du 1^{er} janvier au 12 septembre 1910, de réciter des prières quotidiennes spéciales en faveur de l'événement²⁰, et jusqu'aux hommes d'affaires qui participent au financement. Robert Rumilly rapporte que même des protestants ont contribué au financement et que: "plusieurs protestants riches qui avaient donné leur souscription assurèrent encore le logement de prélats étrangers²¹". Un but est atteint: la mobilisation quasi totale de Montréal autour des objectifs spirituels; ce qui confirme la prépondérance de la foi catholique au Canada français.

Toutefois, face à l'omniprésence de l'Église au tournant du siècle, une contestation modernisante tente de percer. Cette

¹⁹ Jean HAMELIN et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p.341.

²⁰ *Ibid.*, p.342.

²¹ Robert RUMILLY, *op. cit.*, p.100.

dissidence se radicalise à mesure que l'Église accroît son emprise. Cependant, pour arriver à faire passer leurs projets, les progressistes doivent composer avec le pouvoir catholique. Pour cette raison, trop lourdement hypothéqués par la présence des anticléricaux, ils doivent s'amputer des éléments les plus radicaux et les plus laïcisans: les francs-maçons et des libres-penseurs qui sont diamétralement opposés à l'Église catholique. Faute d'une organisation efficace ou de points d'appui solides avec des structures de pouvoir, la libre-pensée au Québec, à cause de son radicalisme, de son esprit de contestation et de son anticléricalisme, est marginalisée et éclatée²². L'activité libre-pensante est d'autant plus affaiblie par cette Église triomphaliste qui, ayant le pouvoir d'infléchir l'orientation idéologique de l'ensemble du Canada français, exerce la censure sur la contestation: les "foudres spirituelles vouent à la vindicte de l'opinion publique les francs-tireurs²³". Le danger d'être exposé en tant que libre-penseur, dans une société où l'incroyance et l'anticléricalisme sont stigmatisés, est grand. D'où l'importance, chez les librepenseurs, de la clandestinité, des interventions indirectes et des stratégies qui n'affrontent pas les pouvoirs cléricaux de face.

Refoulée dans des clubs privés, des cercles littéraires et

²² Nive VOISINE, *op. cit.*, p.69, 70.

²³ *Ibid.*, p.70.

des loges maçonniques²⁴, la libre-pensée fonctionne à capacité réduite. Son pouvoir d'intervenir et d'agir sur la place publique est sérieusement compromis. Devant l'impossibilité de faire adopter globalement un projet de société progressiste, certains libre-penseurs abandonnent, publiquement du moins, leur radicalisme et appuient l'implantation des réformes modernisantes à la pièce²⁵. Ces réformes incluent l'adaptation du système scolaire aux besoins modernes, un plus grand engagement de l'État dans l'économie et les affaires sociales, l'élimination des monopoles, la démocratisation de la société, la protection des libertés individuelles, la réforme des conditions de vie urbaine, l'assainissement de la politique municipale, la laïcisation des institutions et la mise en place des bibliothèques publiques²⁶.

La franc-maçonnerie, paradoxalement, fait, à la fois, la force et la faiblesse de la contestation libre-pensante de l'époque. Sa force est qu'elle constitue un point de ralliement, un lieu de rencontres et d'échanges et un centre de réflexion philosophique sur l'orientation à donner à l'action sociale libre-pensante. De plus, la formation des loges francophones est une indication de la montée de la conscience nationaliste et une précision de la volonté d'autodétermination en tant que

²⁴ *Idem.*

²⁵ Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.261.

²⁶ *Ibid.*, p.258-265.

francophone face à l'association anglophone²⁷. Cependant, l'esprit de contestation ouverte qui caractérise la franc-maçonnerie constitue une faiblesse, en ce sens qu'il fait d'elle la cible des attaques catholiques qui visent la suppression de la révolte. À ce moment de l'histoire du Canada français, la formation des loges francophones est spécialement intolérable pour le clergé catholique.

Avant l'apparition de la maçonnerie d'obédience française, le clergé, ayant "l'habitude de ménager les puissants, c'est-à-dire des anglophones, [...] se garde bien de sévir contre la Grand Lodge of Quebec²⁸" et ferme les yeux sur les activités maçonniques de ces derniers. Mais, en 1896, quelques membres de la loge Les Coeurs-Unis, dont Ludger Larose, fondent une nouvelle loge francophone, L'Émancipation, qui est affiliée au Grand Orient de France (le G.O.D.F.) et non à la Grand Lodge of Quebec²⁹. Soulignons que le G.O.D.F. avait décidé, en 1877, de supprimer "l'obligation de croire dans le Grand Architecte de l'Univers³⁰"; ce qui avait semé la discorde avec la Grande Loge unie d'Angleterre par le fait que cette dernière rejetait catégoriquement l'athéisme. Dorénavant, le clergé ne retiendra plus sa fureur antimaçonnique à l'égard de la maçonnerie

²⁷ *Ibid.*, p.60.

²⁸ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.48.

²⁹ *Ibid.*, p.11, 12.

³⁰ *Ibid.*, p.3.

française, car cette maçonnerie, ouvertement athée et anticléricale, est l'expression d'une contestation articulée et organisée qui oeuvre au sein même du Canada français. La rupture idéologique entre les maçonneries britannique et française aura pour résultat que, lors de l'affaire Lemieux, la loge L'Émancipation sera coupée du soutien de la maçonnerie d'obédience britannique. L'Émancipation sera vulnérable, au moment même où elle aura le plus besoin de puissants et crédibles appuis.

L'escalade du militantisme antimaçonnique

L'anticléricalisme virulent de la loge L'Émancipation la pousse à oeuvrer, entre autres, pour la laïcisation de l'instruction. Elle s'engage dans la Ligue de l'enseignement, fondée en 1902, groupement qui favorise les réformes scolaires telles que l'instruction obligatoire, la standardisation des manuels, la gratuité scolaire et la mise en place des écoles laïques. De tels objectifs évoquent, pour les militants catholiques, "le spectre des anticléricaux français de l'école des Ferry et des Gambetta³¹", une menace directe au mode de vie et aux valeurs catholiques. M^{gr} Bruchési dénonce catégoriquement ces projets comme des conspirations maçonniques et s'engage dans une campagne de persécution, non seulement contre les francs-

³¹ Paul-André LINTEAU, René Durocher et Jean-Claude Robert, *op. cit.*, p. 615-616.

maçons, mais également contre toute activité liée, ne serait-ce que de façon périphérique, à l'idéologie maçonnique. Roger Le Moine souligne: "L'Église du Québec s'autorise de ces condamnations papales pour persécuter les maçons. [...] Elle peut le faire. Sa position le lui permet³²". Une véritable chasse aux sorcières s'ensuit. Le clergé attaque agressivement la franc-maçonnerie canadienne-française, un ennemi qui définit le futur du Canada français sans la référence au catholicisme. Le congédiement, la dénonciation publique, bref l'ostracisme social et professionnel attendra ceux qui sont soupçonnés d'avoir des associations maçonniques. Cette campagne antimaconnaque atteindra son paroxysme en 1910 avec la convergence du congrès eucharistique et de l'affaire Lemieux.

Un fantassin de la première offensive dans cette guerre antimaconnaque est Albert-J. Lemieux, journaliste à *l'Action sociale*³³, étudiant du collège Sainte-Marie et membre de l'A.C.J.C.³⁴. Depuis octobre 1909, Lemieux espionne les activités de la loge l'Émancipation³⁵. Il avait loué un appartement au-dessus du local de la loge qui se situe à ce moment-là à l'angle des rues Sainte-Catherine et de l'Hôtel de ville. Lemieux et ses associés de l'A.C.J.C. introduisent des

³² Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.5.

³³ Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.220.

³⁴ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.xvi.

³⁵ Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.23.

APRÈS L'AFFAIRE LEMIEUX



Y a pas d'danger, on peut faire le coup! Si on est pris, on dira qui s'est couché sans faire sa prière!

L'AFFAIRE LEMIEUX

Le "Devoir" fait l'apologie du vol à main armée

Le "Devoir" a emboîté le pas à la suite de la "Croix", de la "Vérité" et d'autres organes crétins; il a fait l'apologie du vol à main armée.

En effet, dans son numéro de mercredi, l'on trouve un article de deux colonnes pour essayer de défendre Lemieux qui a pratiqué le vol de grand chemin, pour excuser et défendre aussi les douze jurés qui l'ont acquitté. M. Henri Bourassa, le grand champion de l'ordre et du droit, le défenseur intrépide de la religion et de la vertu, faisant servir son journal à la défense du banditisme, c'est du propre!

Lui qui se plaignit si amèrement un jour d'avoir reçu quelques tomates avancées et quelques pommes cuites à Saint-Roch de Québec, il trouve maintenant raisonnable et honorable qu'on vole les gens au coin des routes, la nuit, qu'on leur enlève leur argent, qu'on vide leurs poches, en leur tenant un pistolet sous le nez! Il va bien le Prophète!

Lemieux a avoué son crime et son aveu a été corroboré par ses trois malpropres complices. Mais, le jury ignorant et préjugé, mettant de côté les aveux, la preuve et le réquisitoire de l'Hon. Juge Lavergne, a dit par son verdict: Mon cher Lemieux, vous faites erreur, vous n'avez pas volé; la morale nouvelle permet aujourd'hui de détrousser les gens et de les assommer.

mer, quand ça vous plaît.

Et le "Devoir", le pieux et honnête "Devoir", défend ce verdict.

M. Bourassa s'excusera en disant que Lemieux a volé un homme qui était franc-maçon et libre-penseur, que les gens qui ne pensent pas comme les "castors" sont des mécréants et qu'il faut les dévaliser, sinon les supprimer.

Quand le chef nationaliste fonda son parti, il groupa autour de lui, dans un état-major prestigieux, des francs-maçons, des athées, des libres-penseurs, des indifférents. Il était moins scrupuleux alors et recrutait ses meilleures partisans parmi les radicaux. Et remarquez bien que M. Bourassa avait mis dès l'origine son parti au service de l'Eglise.

Pour une comédie, c'était une comédie achevée. Faut-il s'étonner aujourd'hui si le "Devoir" fait l'apologie du vol et des voleurs?

Non, M. Bourassa est l'homme de toutes les contradictions. Vous l'entendez réclamer la liberté d'opinion pour lui et la refuser aux autres.

Vous l'avez vu dénoncer comme pirates des hommes publics dont la réputation est intacte et vous le voyez aujourd'hui prendre sous sa protection un voleur de grand chemin, des mouchards ventimeux, des individus dont le caractère est pour le moins répugnant.

Caricature apparue dans *Le Pays*, vendredi le 15 avril. On y voit des voleurs qui, comme Lemieux, écoutent aux portes et se préparent à plaider non coupable par motif religieux.

cornets de gramophones munis de stéthoscopes dans des ouvertures qu'ils pratiquent dans le plancher et écoutent les discussions lors des tenues des maçons³⁶. Durant cette période, la loge reçoit une lettre anonyme qui suggère de discrépiter le clergé lors du congrès eucharistique qui approche à grand pas³⁷. Lemieux et ses associés ne se limitent pas à une écoute passive des séances de la loge; outre la liste de maçons volée à Larose en avril, ces "chevaliers du plafond", comme les baptise *Le Pays*³⁸, publient, en juillet, un article dans *Le Devoir* qui dévoile le complot maçonnique suivant: les francs-maçons auraient soudoyé les cochers de la ville de Montréal afin qu'ils conduisent les membres de l'épiscopat qui débarquent à Montréal pour le congrès eucharistique vers les maisons de prostitution, où ils seraient photographiés et arrêtés par la police³⁹. De plus, Lemieux rapporte que les francs-maçons projettent de faire exploser une bombe dans le parc Jeanne-Mance lors de la cérémonie de clôture⁴⁰. L'envoi de la lettre anonyme à la loge à un moment où toute la ville vit un état d'excitation

³⁶ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.50.

³⁷ L'origine de cette lettre est inconnue; la suite des événements laisse soupçonner Lemieux ou des complices de l'A.C.J.C. *Idem.*

³⁸ *Idem.*

³⁹ Lors de l'enquête à l'Hôtel de ville, les francs-maçons, interrogés sur ce sujet, disent que Larose avait présenté le projet, mais que ce n'était que des "badinages". *Ibid.*, p.50, 51.

⁴⁰ *Ibid.*, p.49.

religieuse relié au congrès eucharistique a évidemment pour but de piéger les maçons et d'infléchir, à un point de non retour, l'opinion publique contre eux afin de les détruire.

L'activité antimaçonnique de 1909-1910 manifeste une volonté de déclarer la guerre ouverte, jusqu'à la mort, à la loge L'Émancipation et à la contestation libre-pensante. Il est évident que le clergé se sert du zèle et, parfois, du fanatisme des jeunes membres de l'A.C.J.C. pour ourdir un complot de dénonciation publique qui noircirait irrémédiablement la réputation de la franc-maçonnerie. C'est sur ce champ de bataille que se fera l'assaut final contre la loge L'Émancipation: l'affaire Lemieux.

L'affaire Lemieux: le vol des documents et les conséquences

Même si A.-J. Lemieux est actif dans la lutte contre la maçonnerie montréalaise avant le mois d'avril 1910, ce n'est qu'à compter du 8 de ce mois que commence ce qui peut être appelé à juste titre l'affaire Lemieux⁴¹.

⁴¹ Patrice Dutil rapporte qu'Albert Lemieux a rencontré sir Wilfrid Laurier en décembre 1909 pour "lui donner des preuves des activités de [Godfroy] Langlois dans la loge L'Émancipation [...]. Peut-être s'agit-il des détails concernant les rumeurs selon lesquelles Langlois et des membres de la loge auraient discuté dans une réunion, le 10 décembre, une opposition possible aux libéraux lors des prochaines élections municipales". Lemieux porte ainsi un "coup fatal" à la carrière politique de Godfroy Langlois. Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.220.

Il est donc évident que dès 1909, Lemieux agit déjà grâce aux informations glanées lors de son espionnage; ses interventions vont

Tout commence vers 23 heures 20, le 8 avril. Ludger Larose, qui est alors trésorier de la loge L'Émancipation, revient d'une réunion maçonnique. En descendant du tramway, à l'angle des rues Sherbrooke et Prudhomme, près de chez lui, il est attaqué par quatre hommes. Il apprendra plus tard qu'il s'agissait d'Albert-J. Lemieux, de ses deux frères Adélard et Aldaï et d'Armand Mongeau. On braque un fusil sous le nez de Larose, on le menace de se taire sous peine de "se faire brûler la cervelle"⁴² et, selon la déposition de Larose, on lui vole les objets suivants: son argent (82.00\$), un portefeuille qui contient un chèque de 467.00\$, des billets pour un concert, un billet d'entrée à la galerie d'art, un canif, une lettre signée A.-P. Beaulieu et une grammaire allemande⁴³. Sans doute pour éviter de mêler la loge à l'incident, Larose ne mentionne pas dans sa déposition l'objet du vol: ses documents, parmi lesquels se trouvent le livre d'architecture de la loge L'Émancipation et une liste des membres de la loge⁴⁴. Le journal intime de Larose fournit, avec le souci du détail qui caractérise ce personnage, des précisions

déjà dans le sens des dénonciations des francs-maçons connus du public.

⁴² Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.52.

⁴³ "In the Court of King's Bench, Crown Side", Archives de la Cour d'assises, Centre de préarchivage, Montréal, session de mars, 1911.

⁴⁴ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.52.

THE MONTREAL DAILY HERALD, MONDAY, APRIL 11, 1910.

"FORCIBLE ANNEXATION" AT NOTRE DAME DE GRACE



A citizen reports he was held up by three ~~masked~~ robbers Saturday night, who "annexed" his money, amounting to about \$600. See story on another page.

Caricature apparue dans *The Montreal Daily Herald*, lundi le 11 avril 1910, à la suite de l'attaque et du vol de Larose la nuit du 8 avril. Le jeu de mots fait référence au projet d'annexer la ville de Notre-Dame-de-Grâce par la ville de Montréal.

sur ces objets volés⁴⁵. Les voleurs s'enfuient, Larose fait venir la police de Westmount, qui fouille le quartier durant une heure sans trouver trace des voleurs⁴⁶. Dans les jours qui suivent, Lemieux porte les documents au collège Sainte-Marie, "où les Jésuites les firent copier. Puis, il publia en brochure les comptes rendus de la loge et les noms des principaux francs-maçons montréalais⁴⁷". Publiée le 25 mai⁴⁸ de 1910, la brochure de 32 pages s'intitule *La Loge .'. L'Émancipation*⁴⁹.

Dans la brochure, Lemieux raconte, à sa manière, les complots maçonniques pour compromettre le congrès eucharistique,

⁴⁵ L'entrée pour le 8 avril 1910 contient cette énumération (en français): "On m'a volé mon portefeuille noir, grand format pour étaler des Billets X [sic]. J'avais dedans 6 billets du Lycée à 50 cents, des billets de char, des cartes de visite, ma carte de la Art Association, des chèques blancs et des chèques du notaire Désautels Oscar, sur la banque des Marchandises, succursale rue St-Laurent. Dans ma poche de pantalon à gauche j'avais \$80.00 environ. Dans mon veston, mon carnet de notes noir long, où j'avais d'écrits [sic] renseignements sur le budget de N.D. de Grâce, et à la fin la balance de mon dépôt. Dans mon paletot d'automne dehors, des livrets de l'Assistance publique, 4 ou 5. Dans mon paletot en dedans, une enveloppe jaune avec différents papiers, compte de Tobin pour \$1.80, compte de taxes payées de Alfred [sic], nouveau programme de l'enseignement du dessin en France écrit de Dugoind, une liste de ceux à qui j'ai envoyé des livrets de la tombola du poney, et la lettre de Dollie, à la main: une grammaire allemande et un plan". Archives privées de Ludger LAROSE, *Livre de dépenses, juillet 1894-octobre 1915*, Montréal, p.549.

⁴⁶ "Held Up at the Point of a Gun", *The Westmount News*, 15 avril 1910.

⁴⁷ Robert RUMILLY, *op. cit.*, p.55.

⁴⁸ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.52.

⁴⁹ A.J. LEMIEUX, *La Loge .'. L'Émancipation*, Montréal, Imprimerie de la Croix, 1910, 32 pages.

complots dont il aurait entendu parler en écoutant les réunions de la loge de son poste au plafond. Dans l'euphorie préparatoire du congrès, la publication de cette brochure et les conférences qui suivront ont le pouvoir d'infléchir davantage une opinion publique déjà peu ouverte à la franc-maçonnerie.

M^{gr} Bruchési portera sur une liste noire les francs-maçons identifiés par Lemieux⁵⁰. Même avant la publication de cette liste, il y aura de véritables conséquences pour ces francs-maçons dévoilés. Par exemple, le 22 avril 1910, sans doute à la suite de la lecture des articles des journaux à propos de l'aggression du 8 avril ou à la suite des rumeurs qui circulent concernant la véritable nature de l'attaque contre Larose, la Commission des écoles catholiques décide de remercier Larose

⁵⁰ Parmi les noms sur la liste publiée, Robert Rumilly identifie les suivants:

Godfroy Langlois, député de Saint-Louis
 Gaston Maillet, dentiste
 Dr Louis Laberge, du Bureau d'hygiène de Montréal
 Léger Mercier, imprimeur
 Dr Adelstan de Martigny
 Victor Gaudet, inspecteur des Postes
 Gonzalve Désaulniers, avocat
 Damien Bouchard, greffier de la ville de Saint-Hyacinthe
 F.-X. Dupuis, recorder à Montréal
 Omer Chaput, journaliste
 Gustave Francq, chef ouvrier
 Arsène Bessette, du *Canada français* (Saint-Jean d'Iberville)
 etc.

Robert RUMILLY, *op. cit.*, p.55.

de ses services comme enseignant d'art à l'école du Plateau⁵¹. Gonzalve Désaulniers, sur le point d'être nommé juge, ne sera pas promu. À la suite de l'émoi public causé par la publication de son nom sur la liste de Lemieux, Omer Chaput est contraint de démissionner comme rédacteur de *La Tribune de Sherbrooke*⁵². La brochure de Lemieux cause une véritable panique chez les francs-maçons de la loge L'Émancipation, qui, dès le 13 juin, suspendent leurs activités et brûlent ce qui reste de leurs documents⁵³.

À l'été de 1910, le nouveau maire, un intime de M^{gr} Bruchési⁵⁴, est informé d'une "conspiration" maçonnique à l'Hôtel de ville, car, avec la publication de la brochure de Lemieux, on apprend que deux employés municipaux (le docteur Louis Laberge et Narcisse Grandchamp) sont membres de la loge L'Émancipation. Une enquête s'ensuit et plusieurs membres de

⁵¹ L'entrée (en français) de Larose dans son journal intime pour le 22 avril 1910 se lit comme suit: "reçu de la commission scolaire avis que mes services comme professeur de dessin ne seront plus requis à partir du 1^{er} sept 1910, suite de dénonciations des espions de la Loge et de mes voleurs". Ludger LAROSE, *Livre de dépenses*, *op. cit.*, p.550.

⁵² Robert RUMILLY, *op. cit.*, p.55-56.

⁵³ Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.232.

⁵⁴ Lors de la course à la mairie montréalaise, du début de 1910, le clergé tente de faire élire un maire qui collaborerait avec lui à la préparation du congrès eucharistique. Cette campagne inclut la dénonciation féroce des candidats indésirables ayant une association avec les radicaux ou la franc-maçonnerie. Thomas Guérin, le candidat appuyé par le clergé, l'emporte. Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.49 et Patrice DUTIL, *op. cit.*, p.230.

L'Émancipation, dont Laberge et Grandchamp, sont interrogés sur leurs appartenances et leurs croyances. Cependant, nous verrons que même si l'enquête à l'Hôtel de ville est jugée *ultra vires* par la Cour supérieure en novembre⁵⁵, les peines des francs-maçons ne sont pas finies pour autant.

Larose, dans son journal intime, est peu loquace sur ces événements. Pour mai 1910, nous n'avons qu'une seule entrée: "dénonciations de la Loge dans un pamphlet⁵⁶", et pour le mois de juillet de la même année: "enquête du Conseil de Ville sur le Dr. L. Laberge et N. Grandchamp, inspecteur⁵⁷".

Lemieux, quant à lui, réagit à son méfait de façon surprenante. Au lieu de cacher son crime, il "entreprend une tournée de conférences sur l'affaire⁵⁸". Il loge à Sainte-Hélène de Bagot chez une parente, Mme Marie Laferrière, jusqu'au mois de juillet⁵⁹. Là, il parle ouvertement de son implication dans le vol des documents de la loge L'Émancipation⁶⁰. L'abandon et la vantardise dont fait preuve Lemieux manifestent une absence

⁵⁵ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.52.

⁵⁶ Ludger LAROSE, *Livre de dépenses*, *op. cit.*, p.550.

⁵⁷ *Idem*.

⁵⁸ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.53.

⁵⁹ "Le Roi vs A.J. Lemieux", Chambre du juge d'instruction, Archives de la Cour d'assises, Centre de préarchivage, Montréal, le 16 août 1910, p.18.

⁶⁰ "Le procès Lemieux", *Le Devoir*, 27 mars 1911.

de crainte qui conduit Le Moine à la conclusion suivante: "Lemieux n'aurait pas fait montre d'une pareille imprudence s'il n'avait disposé de puissants appuis⁶¹".

Lemieux avait mis le feu; maintenant il le regarde brûler. Il est sans doute encouragé par les effets de sa brochure: les dénonciations et l'enquête à l'Hôtel de ville concernant l'infiltration maçonnique dans les structures du pouvoir municipal. En septembre de cette même année, à l'instar de la brochure de Lemieux, la Commission des écoles catholiques commence, à son tour, à enquêter sur son personnel⁶². Bilan de l'activité de Lemieux: il remporte une victoire éclatante sur deux fronts: il nourrit substantiellement le sentiment anti-maçonnique de la population tout en portant le coup de grâce à la loge L'Émancipation.

La poursuite judiciaire de A.-J. Lemieux

Peu après la publication de la brochure de Lemieux, Larose entre dans une librairie où, selon les rumeurs, la publication de Lemieux était disponible. Il y reconnaît le vendeur comme son agresseur de la nuit du 8 avril: A.-J. Lemieux⁶³.

⁶¹ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.53.

⁶² *Ibid.*, p.51-52.

⁶³ *Ibid.*, p.53.

Larose porte plainte contre Lemieux. Lors du premier procès devant le Bureau des juges des sessions de la paix, le 16 août 1910, Lemieux sera défendu par Maître Chênevert et la poursuite sera dirigée par Maître D. McAvoy, lui aussi membre de la loge L'Émancipation⁶⁴. La nature des questions que la défense posera à Larose laisse voir l'orientation que prendra l'affaire: on insiste sur la liste volée qui n'était cependant pas mentionnée dans la déposition; on questionne sur l'endroit où Larose aurait pris le tramway le soir du 8 avril, essayant par là de certifier qu'il avait assisté à une réunion maçonnique; on lui demande s'il croit en Dieu et aux peines éternnelles⁶⁵. À part Larose, dix témoins sont appelés à la barre. Des dix, sept témoins disent que Lemieux leur a avoué son rôle dans le vol, mais qu'ils prenaient ses aveux pour ses badinages caractéristiques. Il semble que Lemieux se vante assez publiquement de son rôle dans l'agression: le témoin Charles Auger avoue que Lemieux "le dit dans les magasins"⁶⁶. Quand on demande à Auger s'il croyait les prétentions de Lemieux, il répond: "Je l'ai cru un petit peu, parce que c'est la rumeur publique dans tout le pays; tout le monde en parle de cette histoire de vol de papiers de la Loge L'Émancipation"⁶⁷. Ce commentaire témoigne de l'intérêt public

⁶⁴ *Ibid.*, p.134.

⁶⁵ "Le Roi vs. A.-J. Lemieux", Chambre du juge d'instruction: Bureau des juges des sessions de la paix, Archives de la Cour d'assises, Centre de préarchivage, Montréal, 16 août 1910, p.8-10.

⁶⁶ *Ibid.*, p.14.

⁶⁷ *Ibid.*, p.13.

pour l'affaire et de la notoriété de Lemieux.

Curieusement, nous verrons qu'éventuellement, c'est en rappelant constamment la notoriété et la vantardise de Lemieux par rapport à son crime qu'on le lavera de l'opprobre. En même temps, la référence continue à la loge L'Émancipation équivaut, en quelque sorte, à une inculpation de cette dernière, créant l'impression que cette loge est sur le banc des accusés. On détourne ainsi l'attention, qui serait normalement centrée sur l'accusé, vers la victime et ses associations avec un groupement qui est perçu comme un grand danger public. Cependant, il n'y aura pas de jugement sur l'affaire pour le moment, car le procès d'août achoppe prématulement sur un vice de procédure⁶⁸. Les témoignages reprennent en décembre 1910.

Dans l'interrogatoire au Bureau des magistrats de police en décembre, Larose sera défendu par Maître Handfield et Lemieux par Maître Germain⁶⁹. De nouveau, Larose doit répondre sans cesse à des questions concernant les documents maçonniques qui lui ont été volés⁷⁰. Deux autres témoins disent avoir rencontré

⁶⁸ L'arrestation de Lemieux n'a pas été faite en bonne et due forme. Voir: "The King vs Albert-Joseph Lemieux", Judgement, Archives de la Cour d'assises, Centre de préarchivage, Montréal, le 27 septembre 1910, p.1-8.

⁶⁹ "Le Roi vs. A.-J. Lemieux", Chambre du juge d'instruction: Bureau des magistrats de police, Archives de la Cour d'assises, Centre de préarchivage, Montréal, le 9 décembre 1910, p.1.

⁷⁰ *Ibid.*, p.1-7.

Lemieux à l'église Saint-Jean-Baptiste en novembre 1910 lors d'une conférence que ce dernier prononçait sur la franc-maçonnerie. Un des témoins, Charles Fleury, dit avoir été marqué par une phrase de Lemieux: "La chose qui m'a frappé et qu'il a dite, c'est cette phrase: qu'il avait la loi contre lui, mais qu'il avait les juges pour lui"⁷¹. On introduit ici l'élément des puissants appuis de Lemieux. L'autre témoin dit que Lemieux a avoué avoir fouillé Larose pour ses documents⁷².

Le procès est reporté pour la deuxième fois, cette fois-ci jusqu'en mars 1911⁷³. Le journal intime de Larose ne fait aucune mention de ces comparutions du mois d'août et de décembre 1910.

Le procès et le jugement de Lemieux: 24-28 mars 1911

Au procès devant jury⁷⁴ qui débute le 24 mars, Ludger Larose est encore le premier à témoigner. Le procès se transformera rapidement en celui de Ludger Larose et de la franc-maçonnerie. Après que Larose eut raconté les événements entourant le vol et l'identification de Lemieux dans la librairie où ce dernier vendait sa brochure, l'avocat de

⁷¹ Témoignage de Louis Charles Fleury, *ibid.*, p.10.

⁷² Témoignage de Charles Royer, *ibid.*, p.13.

⁷³ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.53.

⁷⁴ Les douze jurés, tous masculins, à juger par leurs noms, sont tous francophones. Ils habitent Montréal et les environs.

Lemieux, Maître Laflamme, pose plusieurs questions concernant la liste des membres de la loge L'Émancipation. Larose refuse de répondre et son avocat, Maître Walsh, s'objecte. À partir de ce moment, "un déluge d'objections coupe l'interrogatoire à chaque instant⁷⁵", ayant pour effet de créer l'impression que Larose a effectivement quelque chose à cacher à la cour. De prime abord, donc, on introduit les affiliations maçonniques comme élément de la cause, malgré le fait que Lemieux soit traduit devant le tribunal pour vol à main armée des objets divers, dont l'argent et des chèques. On se rappelle que la déposition de Larose n'inclut pas le vol des documents de la loge.

Le lendemain, le 25 mars, on continue de discrépiter Larose. Après avoir tenté de lui faire dire qu'il avait pris le tramway à l'angle des rues Sainte-Catherine et Université, on annonce à la cour que le temple de la loge L'Émancipation se trouve à proximité de cet endroit⁷⁶. À brûle-pourpoint, on demande à Larose s'il a déjà été condamné devant une cour de justice. Alors sortent des affaires peu flatteuses dans lesquelles Larose a été mêlé. En réponse aux questions concernant une accusation de faux en 1895, Larose avoue:

Il y a quinze ans, j'ai été témoin au mariage d'un de

⁷⁵ "Le procès de Lemieux", *Le Devoir*, 24 mars 1911.

⁷⁶ "L'affaire Lemieux aux Assises criminelles", *La Presse*, samedi le 25 mars 1911.

mes amis et celui-ci, pour faire une farce, me fit passer pour le cousin de la mariée. Lorsque le moment vint de signer, je mis les noms de Ludger Larose dit Lamarre. Après il y a eu des difficultés avec les parents de la jeune fille; j'ai été poursuivi pour avoir allongé mon nom⁷⁷.

L'avocat de la défense révèle que le 16 mars 1896, Larose a été condamné à six heures en cellule pour ce méfait. Ensuite, l'avocat sort des lettres adressées à une compagnie d'assurances, lettres qui suggèrent que l'incendie de l'Université d'Ottawa en 1903 était criminelle, allumée en fait par les pères Oblats. Larose avoue avoir rédigé ces lettres et les avoir signées d'un faux nom. "Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait de bonne foi"⁷⁸ dit-il.

Ces révélations humilient sans doute grandement Larose qui, dans ses conférences (voir la page 90 de ce mémoire), prêche un credo moral d'honnêteté et de droiture. Par cet effort de révéler les affaires douteuses de la vie de Larose (nous remarquons que Larose ne nie pas les faits), il est évident qu'on attaque son intégrité, ce qui permet d'attaquer ses croyances peu orthodoxes: l'avocat de la défense demande à Larose s'il avait été assermenté sur les évangiles au début du

⁷⁷ "Le procès Lemieux", *Le Devoir*, samedi 25 mars 1911.

⁷⁸ *Idem*.

procès. "Oui" répond Larose. "Croyez-vous en la divinité du Christ?", poursuit l'avocat, tentant par là de démontrer qu'en l'absence de la croyance en Christ, l'assermentation de Larose ne le constraint pas à dire la vérité.

Avant sa clôture, la séance révèle une autre surprise: on évoque une vieille loi de 1839 sur les serments et les sociétés illicites. Cette loi inflige une peine de sept ans de pénitencier à toute personne qui appartient à une loge non autorisée par un grand maître ou les grandes loges anglaises au Canada⁷⁹. Le juge intervient pour demander à Larose si la loge L'Émancipation a été fondée par un Grand Maître au Canada. Larose répond que oui, mais alors il est assailli par des questions comme: "Si vous n'êtes pas membre de L'Émancipation, comment savez-vous qui est Grand Maître au Canada?" et "Ne seriez-vous pas secrétaire de cette loge⁸⁰?" . Ensuite, on interroge Larose longuement sur une lettre que Lemieux et ses complices lui ont volée, lettre de démission de la loge provenant d'A.-P. Beauchemin. Le but est encore de prouver les liens de Larose avec la franc-maçonnerie.

Maître Walsh, pour la Couronne, appelle comme témoins des amis et des membres de la famille de Lemieux. Ils témoignent,

⁷⁹ "L'affaire Lemieux aux Assises criminelles", *La Presse*, samedi 1e 25 mars 1911.

⁸⁰ *Idem*.

comme ils l'avaient fait lors de l'audience d'août 1910, que Lemieux parlait ouvertement de son crime durant l'été de 1910. Quel était son mobile? "Il m'a dit que c'était pour dénoncer une association ennemie de la religion à laquelle il appartient", dira M. Alphonse Beaulac, ami de Lemieux⁸¹. Le témoin suivant, J.-S. Martel, atteste de la même sincérité chez Lemieux: "c'était pour faire connaître les francs-maçons" et "le scandale qu'on projetait durant le Congrès eucharistique" que Lemieux a enlevé les documents de Larose⁸². Encore une fois, on réussit à maintenir la question du rôle de la maçonnerie dans cette affaire. De plus, on passe à une étape importante dans ce procès: ayant achevé avec succès le noircissement du témoin principal, Larose, on commence à façonner le caractère de l'accusé, Lemieux, en un Dollard moderne, un héros qui est prêt à se sacrifier pour une "cause juste": la défense de la religion catholique.

La troisième journée, lundi le 27 mars, ne sera guère plus réjouissante pour Larose. Pour marteler le doute sur l'honnêteté de Larose, on insiste longuement sur les mêmes fautes passées dont il avait été question la veille. Ensuite, Adélard Lemieux, Adelaï Lemieux et Armand Mongeau, les trois complices d'Albert Lemieux, témoignent, tour à tour, et avouent s'être servi d'une arme contre Larose le 8 avril 1910, mais que celle-ci n'était

⁸¹ "Le procès Lemieux", *Le Devoir*, lundi 27 mars 1911.

⁸² *Idem*.

pas chargée. Ils disent tous avoir remis l'argent volé à Larose⁸³. Mongeau dit que Larose n'a pas été pris à la gorge et qu'ils n'avaient pas braqué l'arme sous son nez, qu'ils avaient seulement montré l'arme à Larose. Il ajoute: "On avait l'instruction (de Lemieux) de prendre tous les papiers" de Larose⁸⁴ et c'est pour cette raison qu'ils lui ont remis son argent et ses clefs.

Durant ces trois premiers jours du procès, la défense réussit à ruiner la crédibilité de Larose, à établir son affiliation maçonnique et à garder la franc-maçonnerie constamment à l'ordre du jour. De plus, on entreprend de blanchir Lemieux, un fidèle défenseur de la religion catholique, un "voleur honnête" qui avoue un crime qui avait pour but d'assurer le bien-être collectif.

Les plaidoyers et l'adresse du juge, lors de la session de l'après-midi du lundi 27 mars, sont des moments forts et révélateurs dans ce procès. La défense souligne que l'objectif de Lemieux n'était pas de voler l'argent de Larose mais de s'emparer des documents relatifs à la loge L'Émancipation dans le but de démasquer une secte hostile à l'Église catholique. Si son geste n'était pas légal, l'intention de Lemieux était

⁸³ "Les trois compagnons de Lemieux témoignent", *La Presse*, lundi le 27 mars 1911.

⁸⁴ *Idem*.

louable. Larose, par contre, est un parjure. Il a attendu pour déposer sa plainte, le faisant juste à temps pour faire contrepoids à l'enquête à l'Hôtel de ville qui révélait le complot contre les prêtres durant le congrès eucharistique. La conclusion de Maître Germain: "Il est des actes dans la vie qu'il vaudrait mieux ne pas faire par prudence mais que l'on est tenu de faire par conscience⁸⁵".

Maître Walsh, pour la Couronne, avance que Lemieux est attiré par l'appât du gain, voulant s'enrichir par la publication de sa brochure. Il a violé la loi, même ses complices ne le contredisent pas sur ce fait. Notre religion nous enseigne la justice et la charité; elle ne devrait pas s'imposer par la violence. Approuver les actes de Lemieux serait se comporter en fanatiques religieux et rendrait le Canada français susceptible d'un jugement très sévère des autres peuples⁸⁶.

Ensuite, le juge Lavergne s'exprime sur la véritable nature de la cause. Il souligne qu'au départ, il s'agissait d'une accusation de vol à main armée, mais que la cause est rapidement devenue le procès de Larose, la victime, et celui de la loge L'Émancipation. Il "déplore les raisons pour lesquelles l'accusé

⁸⁵ "Lemieux sort indemne de la Cour d'assises", *La Presse*, mardi le 28 mars 1911.

⁸⁶ "L'affaire Lemieux", *Le Devoir* le 28 mars 1911.

REFLEXIONS D'UN FORCAT



—La prochaine fois, ayant d'voler l'monde, j'tâcherai d'savoir d'queu r'ligion y sont !

LA QUESTION DU JURY

La justice n'est pas une loterie

Une marionnette dont quelques cabotins tirent les fils

L'acquittement scandaleux d'un homme qui s'était vanté publiquement d'avoir attaqué et volé un citoyen, à main armée, doit nous donner à réfléchir sur cette institution qui s'appelle le jury.

On lance le filet dans le tas grouillant des ignorants et on le retire avec douze hommes dedans qu'on improvise juges. On les revêt de l'autorité suprême et la grâce d'état aidant-les douze ilus se trouvent soudain à la hauteur de leurs fonctions. Voici la croyance générale.

Pourtant ceux qui ont vu un jury à l'œuvre, sommolient, distract ou larmoyant, l'œil allumé par une jolie trimousserie, soit accusé ou témoin, ceux qui ont observé sur ces figures disparate des signes de dégénérescence ou d'hébètement souvent, se demandent si l'on peut obtenir une juridiction sérieuse de cette association de gens dont la plupart ignorent le premier mot de la loi ?

Les organes de la justice devraient avoir de la dignité, du savoir, de la conscience, et planer en des régions inaccessible aux passions humaines, aux haines politiques, au fanatisme religieux.

Notre jury possède-t-il ces traits distinctifs ? Il est parfois bâineux, partial, quinque, passionné et ses verdicts sont de véritables boîtes à surprise. Il a des alternatives d'indulgence irraisonnée et des rigueurs inconsidérées; il est souvent bon enfant et dans sa "vaine tendre" il acquitte tout le monde, mais le vent peut changer subitement, alors ses voiles s'enflent à l'éloquence ampoulée d'un avocat, la direction de son esprit s'orientent autrement et de doux il de-

vient quelquefois féroce, sanguinaire, son sourire gonfle l'écume, ses yeux étais sortant des orbites, l'agneau est devenu bœuf, il touche à droite et à gauche.

Et le juge, la seule autorité compétente, celui qui, par devoir, comme par profession, est avant tout l'homme de la loi, choisi entre mille, par une élite est relégué au second plan. Il est constitutif l'écho des douze inconscients, n'est-ce pas ridicule autant que triste ?

Notre magistrature est un honneur pour le Canada, elle incarne noblement la majesté de la justice. Si la liberté et le bon droit sont impitoyablement pourchassés et proscrits, ils trouvent du moins droit d'asile en cour. Si la faculté de penser n'a pas été étranglée, si l'honnêteté et le mérite ont en raison de l'intolérance ou de l'hypocrisie, si l'inquisition ne règne pas dans le district de Montréal, comme dans les plus mauvais jours de l'Espagne, l'histoire en donnera crédit à nos juges.

Et cependant, c'est le jury qui traîne la magistrature à la remorque. Ces aveugles sont les chiens conducteurs de celle qu'on nous représente un bâdeau sur les yeux. Faut-il s'étonner que la pauvre trébuche aux cailloux du chemin, donne de la tête contre le mur ou s'échoue dans la lave ?

Le jury est une offense à la justice et au bon sens, c'est un danger perpétuel pour la société, car les criminels sont souvent relâchés et les innocents mis quelquefois sous verrou.

La justice n'est pas une loterie, ni un jeu à rouge ou noir, où le hasard seul décide de vie ou de mort, d'honneur ou de honte.

Que peut-on attendre de ces juges d'occasion qui demain seront rentrés à leur comptoir pour ménager à la mièasse, verser le petit verre d'eau de mort, de ces cultivateurs qu'a entendu mieux à enfumer leur terre qu'à défricher le grimoire de la loi à peine compréhensible pour ceux qu'y sont habitués. Sont-ils responsables de leur verdict devant le peuple, et porteront-ils le poids de la honte ?

Non, l'obscurité les recouvre à la fois.

Il ne faut pas non plus étaler une honte nationale, mettre en lumière l'ignorance, la stupidité, le manque de sens moral où croupit une certaine partie de notre population. Dire qu'il y a des pays où le peuple est roi, ici, il est jouet ou caméléon. Il reflète les couleurs de ses maîtres. C'est une marionnette dont quelques cabotins tirent les fils.

La souveraineté du peuple est de droit divin, à condition que ce peuple soit éclairé, sans cela il n'est pas de plus brutale tyrannie, celle des anciens rois lui est encore préférable. C'est pourquoi ceux qui prévoient que l'autorité doit un jour tomber entre des mains calfeuillées et noircies, de par la force des choses, préchent-ils en faveur de l'instruction obligatoire. Il est prudent de préparer l'oint du progrès à sa mission, de former la mentalité de ceux qui seront appela à juger leurs semblables, et l'on voit que le "Pays" a raison d'avoir le courage de dire aux nôtres de dures vérités partielles : les événements se chargent de confirmer nos appréhensions.

FANTASIE

Caricature apparue dans *Le Pays*, samedi le 16 avril 1911. On fait allusion au verdict d'acquittement de Lemieux qui, pour certains, signifiait que l'on pouvait attaquer et voler les gens à condition de le faire pour protéger sa religion.

Lemieux ait perpétré l'agression sur Ludger Larose⁸⁷". "Notre religion ne nous a pas été imposée à coups de pistolet⁸⁸" et un verdict de non-culpabilité nous ferait passer pour des fanatiques. Pour conclure sa longue adresse, le juge Lavergne met les jurés au défi: "Si vous êtes des honnêtes gens vous ne pouvez que rendre un verdict de culpabilité⁸⁹". Dans cette charge au jury, le juge Lavergne est si catégorique qu'il suscite le commentaire suivant de Roger Le Moine: le juge "outrepasse pratiquement ses prérogatives en tenant des propos qui constituent déjà un jugement contre Lemieux⁹⁰". Toutefois, les jurés ne se laisseront pas influencer par le juge Lavergne. Le lendemain matin, mardi 1e 28 mars, vers onze heures, ils reviennent avec le verdict: non coupable⁹¹.

Les commentaires de la presse

Le caractère partisan des journaux de l'époque nous aide à identifier les prises de position exprimées par différents segments de la population sur l'affaire Lemieux; le tirage que

⁸⁷ "Le procès Lemieux en Cour d'assises", *Le Canada*, mardi 1e 28 mars 1911.

⁸⁸ *Idem*.

⁸⁹ *Idem*.

⁹⁰ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.53.

⁹¹ "Lemieux sort indemne de la Cour d'assises", *La Presse*, mardi le 28 mars 1911.

nous indiquons (pour l'année la plus rapprochée de 1911) donne une idée de l'importance numérique des publics ciblés. Ces prises de position opposées indiquent que des divergences assez prononcées marquent le paysage idéologique du Québec au tournant du siècle.

Le Devoir (tiré à 12,000 copies en 1910), que nous avons consulté à maintes reprises en raison de la nature détaillée de ses comptes rendus du procès, ne peut certainement pas être considéré comme un journal neutre. Quoiqu'indépendant, le journal de combat d'Henri Bourassa, lancé en janvier 1910, affiche la position clérico-nationaliste de son fondateur: la promotion du patriotisme, la conservation de la foi et des traditions⁹². Le traitement que ce journal accorde à l'affaire Lemieux va, donc, dans le sens de la défense d'un catholicisme menacé par la libre-pensée des francs-maçons. Les articles sur l'affaire Lemieux relatent en détail les victoires et exploits quotidiens des avocats de Lemieux, Maîtres Germain et Laflamme, et passent presque sous silence les interventions de Maître Walsh pour la Couronne. On relate en menu détail les aspects défavorables à Larose et à la loge et on accentue le caractère inoffensif, même bienfaisant, du crime de Lemieux. Les manchettes et sous-titres en caractères gras inculpent Larose

⁹² André BEAULIEU et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome quatrième, 1896-1910, Québec, Presses de l'université de Laval, 1979, p.328-331.

pour faux⁹³ et affichent "La loge L'Émancipation⁹⁴" comme si la loge était en jugement, alors qu'ils disculpent Lemieux et ses complices: "Ils jurent tous qu'ils ont rendu l'argent à Larose⁹⁵". Les manchettes annoncent qu' "un tonnerre d'applaudissements roulait dans la salle" où il y a "foule compacte⁹⁶" et font état des "applaudissements frénétiques" qui accueillent le verdict, verdict qui a suscité de la "surprise" et de la "satisfaction"⁹⁷. Somme toute, dans *Le Devoir*, Larose sort définitivement maculé de boue, alors que Lemieux passe pour un héros qui, de façon maladroite mais bien intentionnée, a sauvé la religion.

La Presse (tiré à 121,000 copies en 1913), journal qui, au début du siècle, tend vers le libéralisme politique, se dit le défenseur des petits contre les grands, "le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales⁹⁸". *La Presse*, qui a vu le jour en 1884, est "le premier grand organe

⁹³ "Le procès Lemieux", *Le Devoir*, samedi le 25 mars 1911.

⁹⁴ "Le procès Lemieux", *Le Devoir*, lundi le 27 mars 1911.

⁹⁵ *Idem*.

⁹⁶ "L'affaire Lemieux", *Le Devoir*, mardi le 28 mars 1911.

⁹⁷ *Idem*.

⁹⁸ André BEAULIEU et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome troisième, 1880-1895, Québec, Presses de l'université de Laval, 1977, p.115.

nationaliste canadien-français⁹⁹". Sur l'affaire Lemieux, les manchettes de *La Presse* sont plus neutres que celles du *Devoir*: on y dépeint Larose comme "la victime d'un vol de grand chemin¹⁰⁰". Sur ses affiliations avec la loge, les manchettes disent que "la Couronne s'objecte avec succès¹⁰¹" et annoncent que les complices de Lemieux avouent le vol¹⁰². La journée du verdict, on lit la manchette: "Lemieux sort indemne de la Cour d'assises¹⁰³". Dans cet effort de neutralité, on rapporte les faits de façon plus condensée que dans *Le Devoir*, ce qui laisse moins de place pour vanter les mérites de l'avocat Maître Laflamme. La journée du verdict, une curieuse référence aux "petits jurés¹⁰⁴" suggère que le rédacteur méprise le verdict rendu. *La Presse* adopte une attitude moins exaltée et plus douce envers Larose et la loge que *Le Devoir*.

⁹⁹ André BEAULIEU et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome deuxième, 1860-1879, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1975, p.43.

¹⁰⁰ "Lemieux comparaît aux Assises criminelles", *La Presse*, vendredi le 24 mars 1911.

¹⁰¹ "L'affaire Lemieux aux Assises criminelles", *La Presse*, samedi le 25 mars 1911.

¹⁰² "Les trois compagnons de Lemieux témoignent", *La Presse*, lundi le 27 mars 1911.

¹⁰³ "Lemieux sort indemne de la Cour d'assises", *La Presse*, mardi le 28 mars 1911.

¹⁰⁴ "Après une demi-heure d'attente, l'honorable juge Lavergne monte sur le banc et la libération des petits jurés, dont les services ne sont plus requis, occupe encore quelques instants". *Idem*.

La Patrie (tirée à 19,000 copies en 1914), fondée par le franc-maçon Honoré Beaugrand, avait délaissé le rougisme militant pour adopter un libéralisme modéré voué à la pacification religieuse et nationale¹⁰⁵. Dans les articles sur l'affaire Lemieux, ce journal tente de défendre Larose: la défense introduit de vieux déboires avec la justice "dans le but de discréditer le témoin"¹⁰⁶. À la sortie du verdict, le journal cite les propos plutôt frustrés du juge Lavergne en entrevue, frustration que la rédaction de *La Patrie* semble partager: "Mon Dieu, que voulez-vous que je vous dise? [...] Le seul regret que je pourrais avoir, c'est de n'avoir pas dit tout ce que j'avais à dire dans ma charge d'hier"¹⁰⁷.

Le Canada (tiré à 18,000 copies en 1905), aborde le procès de Lemieux d'un point de vue progressiste. Spécifions que face au militantisme grandissant de son rédacteur en chef, Godfroy Langlois, et aux plaintes vocales du clergé, le journal libéral *Le Canada* avait jugé bon de se délester de Langlois au début de 1910. Son successeur, "Fernand Rinfret, plus souple [...] apaisa le clergé. Dès lors, *Le Canada* s'affadit. Il exprime l'opinion

¹⁰⁵ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome deuxième, *op. cit.*, p.288.

¹⁰⁶ "Le procès Lemieux provoque des débats piquants en cour", *La Patrie*, samedi le 25 mars 1911.

¹⁰⁷ "Les jurés proclament Albert-Joseph Lemieux innocent aux Assises", *La Patrie*, mardi le 28 mars 1911.

Projet de tableau pour le Monument National

LE PAYS 8 AVRIL 1911

L'acquittement de Lemieux

Ses conséquences — Le vol est maintenant permis

On a faussé la conscience publique. Quelques responsabilités

Caricature apparue dans *Le Pays*, vendredi le 8 avril 1911. On se moque du jury âgé, endormi et distrait qui a pu rendre un verdict de non-culpabilité dans l'affaire Lemieux. On propose d'honorer leur geste patriotique en faisant un tableau pour le Monument national.

des libéraux modérés¹⁰⁸". Cependant, même s'il adopte un ton moins acerbe que celui du *Pays*, *Le Canada* penche visiblement pour Larose et contre Lemieux. Dans les reportages sur l'affaire Lemieux, les manchettes du *Canada* attirent l'attention sur Lemieux et non sur Larose. Alors que *Le Devoir* crie haut, fort et en détail les accusations de faux contre Larose, *Le Canada* mentionne seulement "des démêlés qu'aurait eu le témoin avec la justice il y a quelques années¹⁰⁹". On souligne le fait que le procès est celui de Lemieux et non, comme "ont fait voir les rumeurs lancées à dessein, [...] le procès de la loge L'Émancipation¹¹⁰". Les objections de la Couronne sont traitées comme des victoires sur la défense qui doit se plier et abandonner. On reproduit presque intégralement l'adresse du juge Lavergne aux jurés, adresse qui va ouvertement dans le sens de la condamnation du fanatisme religieux.

Le journal *Le Pays* (tiré à 6,000 copies en 1911), fondé en 1910 par Godfroy Langlois en réponse à son congédiement du journal libéral *Le Canada*, maintient la tradition rouge du XIX^e siècle¹¹¹. Quelques membres de l'équipe rédactionnelle sont

¹⁰⁸ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome quatrième, *op. cit.*, p. 168.

¹⁰⁹ "En Cour d'assises", *Le Canada*, samedi le 25 mars 1911.

¹¹⁰ "Cour d'assises", *Le Canada*, lundi le 27 mars 1911.

¹¹¹ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome quatrième, *op. cit.*, p. 335.

affiliés à la loge L'Émancipation¹¹² et sont sur la liste des francs-maçons volée à Larose et publiée par Lemieux¹¹³. *Le Pays* est "une machine de guerre [...] sur deux fronts: contre les leaders du parti libéral qu'il juge trop opportunistes et contre l'Église qu'il estime trop envahissante dans les affaires temporelles¹¹⁴". Dans les colonnes de ce journal, le verdict de non-culpabilité dans l'affaire Lemieux est "une tache sur le nom de la province de Québec¹¹⁵". Pour ce journal, le verdict prouve que "les préjugés ont prévalu et la conscience publique a été pervertie" et que les prêtres, "en patronnant ses conférences [de Lemieux] [...] ont faussé la conscience du peuple¹¹⁶". Il est à noter que cette dernière citation provient d'un article signé Jean Brisson, nul autre que Godfroy Langlois lui-même¹¹⁷. *Le Pays* attaque les journaux *Le Devoir*, *La Croix* et *La Vérité* comme des "journaux crétins" qui font l'apologie du vol lorsque la victime est un "franc-maçon ou un libre-penseur, que les gens qui ne pensent pas comme les castors sont des malcréants et

¹¹² Godfroy Langlois, Omer Chaput, Gustave Francq. Source: André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome quatrième, *op. cit.* p.334.

¹¹³ Robert RUMILLY, *op. cit.* p.55.

¹¹⁴ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome quatrième, *op. cit.*, p.335.

¹¹⁵ "L'affaire Lemieux", *Le Pays*, 15 avril 1911.

¹¹⁶ "L'acquittement de Lemieux", *Le Pays*, le 8 avril 1911.

¹¹⁷ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome quatrième, *op. cit.* p.334.

qu'il faut les dévaliser, sinon les supprimer¹¹⁸".

La presse de langue anglaise ne passe pas sous silence l'affaire Lemieux, mais elle lui accorde moins de place et moins d'importance que la presse de langue française. Pour la première journée du procès, *The Montreal Herald* (tiré à 18,000 copies en 1901), vieux journal conservateur devenu libéral vers le milieu du XIX^e siècle¹¹⁹, se limite à quatre courts paragraphes: on nomme les avocats et les jurés, on rappelle les faits entourant le vol de ce "masonic case" et on résume les vifs débats de cette journée par le bref commentaire: "Much of the time of the Court was taken up by objections from both the defence and the prosecution¹²⁰". La journée du verdict, par contre, ce journal consacre un peu plus de place à l'affaire Lemieux et semble manifester un sens d'étonnement au verdict: "Lemieux admitted he had taken the list [...] but the jury decided nevertheless that Lemieux was not guilty¹²¹". *The Montreal Daily Star* (tiré à 98,000 copies en 1916), est un journal qui se donne comme mandat de lutter contre la corruption dans l'administration publique. Il défend les intérêts impérialistes et tend à afficher du

¹¹⁸ *Idem*.

¹¹⁹ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome premier, *op. cit.*, p.28-29.

¹²⁰ "Masonic Case is Again Aired in King's Bench", *The Montreal Herald*, vendredi le 24 mars 1911.

¹²¹ "Not Guilty, Jury Verdict, Despite Charge of Judge", *The Montreal Herald*, mardi le 28 mars 1911.

"mépris envers les Canadiens français¹²²". Ce journal réserve quelques lignes pour l'affaire Lemieux. Une manchette souligne l'aveu de culpabilité de Lemieux, mais le court compte rendu accentue davantage les disputes entre le juge et l'avocat de la défense que les témoignages entendus¹²³. *The Standard* (tiré à 60,000 copies en 1917), associé en filiale du *Montreal Daily Star*, est une autre feuille impérialiste qui s'adresse à l'élite anglophone de Montréal¹²⁴. En appelant le procès "the Emancipation Lodge highway robbery case", *The Standard* souligne le fait que le procès devient celui de la loge L'Émancipation. Il est le seul journal que nous avons consulté qui avance que le jury aurait été compromis¹²⁵; ainsi, il laisse planer le doute sur la légitimité du procès.

La presse de langue anglaise manifeste nettement moins d'intérêt et moins de sentiment pour l'affaire Lemieux et donc y accorde moins de visibilité. On a le sentiment qu'elle tente de s'élever au-dessus des chicanes partisanes d'une classe qu'elle considère inférieure. La brièveté et la relative absence

¹²² André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome deuxième, *op. cit.*, p.128.

¹²³ "Witnesses Admit Holding Up Larose and Robbing Him", *The Montreal Daily Star*, lundi le 27 mars 1911.

¹²⁴ André BEAULIEU et Jean Hamelin, Tome quatrième, *op. cit.* p.212-213.

¹²⁵ Sa manchette "Tampering With Jury Was Stopped" est suivie par: "Several attempts were made to speak to the jurymen, but [...] those who made the attempt were ejected unceremoniously". "Tampering With Jury Was Stopped", *The Standard*, samedi le 25 mars 1911.

de prise de position des articles concernant l'affaire Lemieux laissent l'impression que le procès a peu d'impact sur les lecteurs anglophones, que l'affaire est insignifiante et que c'est un conflit qui ne mérite pas leur attention. Le sentiment d'urgence, si évident dans la presse de langue française de toutes les allégeances idéologiques, n'y est tout simplement pas. Les journaux de langue anglaise soulignent, cependant, dès le départ, que l'affaire Lemieux implique en réalité la franc-maçonnerie versus le catholicisme. Il est possible que le conflit idéologique évident dans l'affaire Lemieux pousse la presse anglophone, par souci pour la tradition de tolérance religieuse entre les anglophones et les francophones, à se taire. L'indifférence de la presse de langue anglaise à l'affaire Lemieux peut, toutefois, traduire cet ancien sentiment de supériorité coloniale et une tendance à trivialiser les débats idéologiques d'une population francophone qu'elle perçoit comme rétrograde et soumise à un clergé catholique obscurantiste. Quoi qu'il en soit, la réaction différente à l'affaire Lemieux dans la presse des deux groupes ethniques atteste, encore une fois, de la division de la population québécoise selon les clivages religieux et linguistiques, division qui caractérise le Québec du début du XX^e siècle.

Cependant, ce qui est plus important dans le cadre de cette étude est la division manifeste de la presse francophone par rapport à l'affaire Lemieux. La très grande majorité de la

presse francophone, presse à tirage assez considérable, était plus ou moins choqué par cette histoire; seule la presse catholique (à petit tirage) a applaudi le verdict.

La suite de l'histoire pour Larose et Lemieux

Que réserve la suite de l'histoire pour Larose? Les entrées dans son journal intime du 24 au 28 mars 1911, les dates fatidiques du procès qui a sali sa réputation déjà atteinte par la publication de la brochure de Lemieux, sont brèves et presque sans sentiment:

mars 24 Commencement du procès du chef de mes quatre voleur [sic], Albert Joseph Lemieux en cour d'assises devant le juge Lavergne et défendu par N.K. Laflamme et A. Germain.

27 Fin du procès à 5 h 30 p.m.

28 Ce matin les jurés ont rendu un verdict de non-coupable, malgré la charge sévère du juge, malgré la preuve accablante, et le témoignage des trois autres voleurs¹²⁶.

Ludger Larose ne semble pas avoir été moralement écrasé par

¹²⁶ Ludger LAROSE, *Livre de dépenses*, op. cit., p.552.

le procès et son congédiement ne semble pas l'avoir ruiné financièrement. Son journal intime indique qu'il continue d'acheter et de vendre des propriétés après le procès. De mars à novembre 1911, il exploite une buanderie, rue Mentana à Montréal¹²⁷. En décembre, il travaille chez A. McKim Advertising Agency Ltd¹²⁸. Il passe deux mois et demi en Europe durant l'été de 1912¹²⁹ et en automne de cette année, il est embauché comme professeur de dessin dans les écoles de Westmount¹³⁰. Comme emploi d'été, il commence, en juin 1915, à copier des plans et à faire des évaluations pour l'Assurance-vie La Provinciale¹³¹. De plus, à l'été de 1915, il est invité à Charlottetown, île-du-Prince-Édouard, pour donner un cours de dessin aux professeurs qui y sont réunis pour le "Summer School"¹³². Ces activités ne l'empêcheront pas de continuer à peindre dans ses moments libres. À l'été de 1913, Larose passe neuf jours à peindre le paysage de Shawbridge¹³³ et au début de 1915, il peint les portraits de Napoléon Hébert, commissaire de la ville de Montréal, et de Médéric Martin, maire de Montréal¹³⁴. Il

¹²⁷ *Ibid.*, p.551.

¹²⁸ *Ibid.*, p.553.

¹²⁹ *Ibid.*, p.554-556.

¹³⁰ *Ibid.*, p.558.

¹³¹ *Ibid.*, p.564.

¹³² *Idem.*

¹³³ *Ibid.*, p.558.

¹³⁴ *Ibid.*, p.563.

continue ses activités maçonniques, en passant, dès 1910, à la loge Force et courage, autre loge qui relève du Grand Orient de la France, où il occupe des postes de secrétaire et deuxième surveillant¹³⁵. De plus, nous savons qu'il prononce des conférences libre-pensantes à l'Institut de Canada après l'affaire Lemieux (1912-1915, voir chapitre un de ce mémoire). Il semble donc que Larose ait eu une vie remplie à plusieurs niveaux après l'affaire Lemieux. La déception qu'il éprouve par rapport à l'affaire ne lui fera aucunement abandonner ses convictions ou ses activités libre-pensantes.

Atteint d'une congestion pulmonaire, la vie de Ludger Larose prend fin brusquement le 13 novembre 1915. Paradoxalement, la dernière page de son journal intime relate le décès et l'enterrement de son frère Alfred, en octobre 1915, un mois seulement avant sa propre mort. On ressent une certaine amertume de la part de Ludger Larose dans cette dernière entrée: "Oct. 25: Funérailles religieuses d'Alfred ordonnées par son épouse quoique lui ait été libre-penseur depuis 20 ans¹³⁶". Ludger Larose, au moins, aura droit au respect de ses dernières volontés, qui le mènent au four crématoire¹³⁷.

Dans un hommage à Ludger Larose dans *Le Pays*, Paul-S.

¹³⁵ Roger LE MOINE, *op. cit.*, p.127.

¹³⁶ Ludger LAROSE, "Livre de dépenses", *op. cit.*, p.566.

¹³⁷ "Feu Ludger Larose", *Le Pays*, 20 novembre 1915.

Bédard dit de lui:

M. Larose était un combatif, un convaincu, un apôtre.

Il en avait et le zèle et le fanatisme [...] Mais avec les loups il faut hurler. Avec les ultra-montains [sic] il faut être radical¹³⁸.

On peut se demander ce que Larose, déjà une victime battue par un ennemi plus fort que lui par la publication de la brochure de Lemieux et le congédiement qui s'ensuit, pensait obtenir en traînant Lemieux devant les tribunaux. Nous ne pouvons que spéculer sur ce qui motivait Larose à aller jusqu'au bout avec Lemieux. Nous croyons que c'est par foi en la dignité et la justice. Il devait oser croire que l'abondance des preuves condamnerait Lemieux pour ses délits. Il ne devait pas concevoir qu'un jury puisse acquitter un voleur pour un délit avoué publiquement. Néanmoins, Larose n'était pas naïf. Il connaissait ses ennemis et leurs stratégies; il comprenait les enjeux et semble avoir été prêt à faire une guerre sale. Il savait que ses adversaires étaient plus forts que lui. Il a parié et il a perdu, mais en aucun moment, croyons-nous, a-t-il ignoré les risques. Peut-être qu'il se savait voué à l'échec dès le départ, mais il a poursuivi la cause pour forcer le public à réfléchir sur la question de la liberté intellectuelle et de conscience et sur la question des mesures coercitives utilisées par l'Église.

¹³⁸ *Idem.*

Quoi qu'il en soit, en testant le système, Larose se montre un défenseur des libertés fondamentales, des droits individuels et de la justice, concepts si chers aux libre-penseurs du début du siècle.

Ce chapitre ne serait pas tout à fait complet sans un mot de la fin consacrée à Lemieux. Qu'est-il devenu après que le procès l'ait lavé de l'opprobre? Avec l'âge et avec la transformation de la société québécoise, Lemieux a-t-il assoupli sa prise de position quasi fanatique de 1910? L'état actuel de nos recherches a révélé peu sur ce qu'est devenu Lemieux après les événements de 1910-1911. Mais ce peu est significatif.

Nous retrouvons une trace de Lemieux avec la publication, en 1940, d'une brochure intitulée *Autrefois ... Les réformes scolaires et la franc-maçonnerie*¹³⁹. Dans cette brochure, Lemieux poursuit sa lutte antimaçonnique avec l'ardeur qui le caractérisait lorsqu'il a volé les documents de Larose. Il y avance l'argumentation suivante: tout comme les réformes scolaires proposées au début du siècle par Godfroy Langlois et la Ligue de l'enseignement cachaient derrière un complot maçonnique de déchristianisation, le projet de réforme scolaire proposé par le gouvernement Godbout et encouragé par le journal

¹³⁹ A.-J. LEMIEUX, *Autrefois ... Les réformes scolaires et la franc-maçonnerie*, Roxton Falls, 1940?, 24 pages.

*Le Jour*¹⁴⁰ "est poursuivi, et par les mêmes forces occultes¹⁴¹", c'est-à-dire les forces maçonniques, qu'en 1910. Selon Lemieux, cette lutte se dirige toujours contre "la culture supérieure catholique"¹⁴². Nous retrouvons donc un Lemieux qui n'a pas assoupli ses points de vue, fidèle à sa position de 1910. Par ailleurs, il ne semble pas avoir modifié ses stratégies d'attaque non plus, car sa brochure se termine sur une note menaçante:

À ceux qui seraient tentés de déformer les pensées exprimées dans cette brochure, je les préviens que je n'ai pas TOUT DIT CE QUE JE SAIS et que de leurs commentaires dépendront mes révélations futures¹⁴³.

Les échos de 1910? À l'âge mûr (sans doute dans la cinquantaine en 1940), Lemieux adopte un ton qui laisse voir qu'il est toujours déterminé à obtenir par une certaine violence morale ce qu'il ne réussit pas à obtenir par la force de la

¹⁴⁰ Le fondateur-directeur du *Jour* est nul autre que Jean-Charles Harvey. Dans ce journal, on fait la promotion d'une action politique et sociale qui donne une place prépondérante au renouveau des structures du système d'enseignement. Voir: André BEAULIEU et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome septième, 1935-1944, Québec, Presses de l'université de Laval, 1979 p.93.

¹⁴¹ A.-J. LEMIEUX, *op. cit.*, p.23.

¹⁴² *Idem.*

¹⁴³ *Ibid.*, p.24.

persuasion. Dans sa brochure de 1910, il était tout autant sur l'offensive, disant:

[...] je ne donne qu'un résumé du travail qui se fait à la loge l'Émancipation [...] Il me faut faire une forte réserve de détails, que couvrent mes preuves, afin d'être en position de me défendre, si l'on me fait un procès. Si l'on croit que c'est du chantage ou de l'intimidation que je veux faire, j'invite ceux qui auraient à se plaindre de cette brochure à me rencontrer sur le terrain judiciaire¹⁴⁴. [...] Si les membres de l'Émancipation ne trouvent pas ces détails suffisants, je pourrai rendre public le petit complot monté contre les membres du clergé [...] Je démontrerai [...] de quel bois se chauffent nos émancipés¹⁴⁵.

Nous déduisons que si les vents idéologiques étaient en train de tourner en 1940, Lemieux, quant à lui, n'est pas au courant. Il y a évidemment encore une place pour le radicalisme catholique antimaçonnique qui tente de faire peur aux mouvements de contestation et à la libre-pensée par la menace des révélations.

¹⁴⁴ A.-J. LEMIEUX, "La loge . . l'Émancipation", *op. cit.* p.3.

¹⁴⁵ *Ibid.* p.32.

Nous poursuivons les recherches sur Lemieux. Un certain Albert Lemieux était député durant les années 1940; sa date de naissance (1916¹⁴⁶) nous permet d'affirmer que ce n'est pas l'homme de l'affaire Lemieux. Nous ne trouvons pas, pour le moment, autre trace de notre A.-J. Lemieux. Nous pouvons conclure, toutefois, que tout comme Ludger Larose, l'instigateur de l'affaire Lemieux n'a pas été ébranlé dans ses prises de position par les événements de 1910-1911. Il semble que les deux poursuivent leurs engagements idéologiques respectifs, tout autant et peut-être plus convaincus de la rectitude de leurs revendications.

Conclusion

L'affaire Lemieux démontre la fragilité de la libre-pensée de cette époque au Québec face au radicalisme catholique; on peut éparpiller un groupe par la simple publication de leurs noms sur une liste de francs-maçons et bâillonner les membres par le congédiement. Vulnérable à ce point, la loge aurait eu besoin du soutien d'un groupement puissant. En l'absence de cet appui, la loge est dépourvue de secours lorsqu'elle est attaquée et n'a d'autres recours que sa mise en sommeil et la destruction de ses documents. Larose est laissé à lui-même. Cependant, au lieu de s'écraser, il se défend tant bien que mal. La

¹⁴⁶ André LAVOIE, dir., *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Québec, Bibliothèque de la législature, Service de documentation politique, 1980. p.353.

débrouillardise que l'individu développe à d'autres moments de sa vie intellectuelle l'équipe pour la survie lorsqu'il est séparé du groupe ou que le groupe éclate. Larose sort de l'affaire meurtri, mais tout à fait intact et poursuit son cheminement intellectuel.

Si les mesures de répression n'interrompent pas totalement l'activité intellectuelle, elles grèvent tout de même sérieusement la diffusion publique des idées des libres-penseurs. Larose, par exemple, est en effet privé de parole par son congédiement et son exclusion du milieu pédagogique canadien-français, où ses interventions publiques sont les plus articulées et orientées. Certes, Larose peut continuer de parler et d'enseigner dans les écoles publiques de Westmount, mais trouve-t-il le besoin pour des réformes pédagogiques aussi immédiat dans le milieu anglophone? C'est sur le Canada français que Larose désire agir. Même si l'individu continue la pratique privée de la libre-pensée après l'éclatement du groupe et trouve des nouveaux cadres d'activité¹⁴⁷, son efficacité en tant que porteur de flambeau en souffre. Nous concluons que si l'individu n'a pas toujours besoin d'une masse critique pour poursuivre un cheminement intellectuel, il a besoin de cette masse pour être capable d'agir sur sa société. Larose, dans ce cas, est marginalisé au point qu'il a pu disparaître des pages de

¹⁴⁷ Larose, par exemple, passe à une autre loge maçonnique, Force et courage.

l'histoire sans que l'on s'en rende compte, sans que l'on proteste.

L'affaire Lemieux révèle aussi que le but de l'Église de l'époque ne semble pas être de balayer toute trace des idées des libre-penseurs, chose qu'il aurait été impossible de faire, mais plutôt d'écraser leurs associations. C'est le regroupement des intellectuels que les autorités religieuses craignent plus que leurs idées en tant que telles.

L'affaire Lemieux revêt de l'importance pour ce qu'il nous dit sur le seuil de tolérance du Québec d'alors face à la pluralité idéologique et sur les mesures de contrôle utilisées face à la contestation. L'affaire montre que l'Église possède un réel pouvoir de sanctionner l'action libre-pensante et d'infléchir l'opinion publique, opinion publique qui va à son tour influencer l'application de la justice. La charge du juge Lavergne ne réussit pas à influencer les jurés, alors que la ferveur religieuse que le clergé suscite et que les avocats de Lemieux évoquent de façon éloquente poussent les douze jurés à acquitter Lemieux. L'affaire Lemieux permet de constater le consensus d'un segment de la société à accorder la permission à l'Église de poursuivre sa démarche hégémonique.

Même dans sa conclusion désastreuse pour la libre-pensée de l'époque, l'affaire Lemieux ne laisse aucun doute sur le fait

que la contestation gronde et ce, non seulement chez les athées, les francs-maçons et les libres-penseurs. Une partie de la population contemporaine de Larose déplore les indiscretions et les crimes de Lemieux; certains approuvent des dossiers modernisants des libre-penseurs (les réformes éducatives, la laïcisation, les bibliothèques publiques). Il est impossible de déterminer l'importance numérique de cette partie de la société canadienne-française au tournant du siècle. Le juge Lavergne est évidemment de ce nombre. Également le sont les équipes rédactionnelles et les journalistes de la presse contestataire. N'oublions pas les lecteurs de ces feuilles. *La Patrie*, tirée à 19,000 exemplaires, *Le Canada*, tiré à 18,000 exemplaires et *Le Pays*, tiré à 6,000 exemplaires, touchent incontestablement une tranche significative de la population. Lors de l'affaire Lemieux, à part la presse catholique à petit tirage, l'ensemble de la presse francophone, dont *La Presse* qui a un tirage dix fois plus élevé que celui du *Devoir*, se montre peu sympathique et même hostile envers Lemieux.

L'affaire Lemieux a des conséquences réelles sur la vie et sur la carrière de Ludger Larose. Ce père de famille se retrouve sans travail stable pendant presque deux ans et humilié publiquement. Serait-il à cause de ses liens avec la libre-pensée et avec la franc-maçonnerie, révélés lors de l'affaire Lemieux, que la carrière de peintre de Larose a été couverte d'obscurité pour le restant du siècle et qu'il demeure encore

presque inconnu comme artiste? On rapporte que Larose est un peintre plutôt académique; il est facile de conclure qu'il n'était pas très connu avant les événements. Mais un peintre médiocre et inconnu aurait-il été choisi pour peindre des tableaux à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame et pour peindre le portrait de deux maires de Montréal, Hormidas Laporte et Médéric Martin? Nous espérons que la poursuite des recherches permettra d'évaluer plus objectivement la carrière de l'artiste Larose.

Les déboires de Larose avec le pouvoir clérical indiquent non seulement quel climat caractérise l'engagement intellectuel de l'époque; sa survie en tant que libre-penseur témoigne du niveau d'engagement et de la profondeur des convictions de cet intellectuel, prêt à poursuivre le combat pour la liberté même dans les moments les plus sombres.

CONCLUSION DU MÉMOIRE

Ludger Larose revêt un intérêt certain en tant qu'acteur et engagé dans la lutte pour l'affirmation économique, intellectuelle et morale du Canada français au tournant du siècle. Sous-jacente à l'analyse de son cas spécifique, cas qui permet une saisie plus fine du concept de l'intellectuel libre-pensant québécois et de la nature des occupations intellectuelles au Canada français, intervient la confrontation de l'intellectuel à la société en général.

L'examen de la vie de Larose nous met devant un intellectuel dans le sens lamondien du terme: un homme du culturel mis en situation d'homme du politique, à la foi laïque et ne s'impliquant pas dans la politique. Le Québec a donc pu produire de tels intellectuels avant 1914. Le cas de Larose confirme un autre aspect de la thèse de Lamonde: l'absence de "masse critique" intellectuelle, de communauté libre-pensante qui aurait permis aux idées de Larose de bénéficier d'une certaine diffusion. Larose n'a vraiment exprimé ses idées libre-pensantes et anticléricales que dans des cercles fermés ou à travers une correspondance en espéranto avec des Européens. Certes, l'affaire Lemieux l'a mis sur la place publique, mais malgré lui et de manière défensive. Pendant les dernières années de sa vie il a cherché par divers moyens d'affirmer plus

ouvertement ses idées, mais sa voix était solitaire et après sa mort en 1915, on fera en sorte qu'elle soit oubliée. Tout cela semble confirmer la théorie de Lamonde: qu'il faut attendre la fin des années 1940 pour qu'apparaisse la masse critique intellectuelle de gauche au Québec.

Quels impératifs sociaux, politiques et économiques façonnent et favorisent une poussée d'activité intellectuelle à cette époque? Selon certains historiens, la conjoncture spéciale au Québec "mit l'Église québécoise en situation de bricoler un encadrement socio-religieux qui enserrait le peuple dans le filet du sacré¹". Plusieurs historiens contestent cette théorie de l'omniprésence de l'Église et de la victoire de l'ultramontanisme. Néanmoins, la plupart s'accorde sur le fait que la forte présence de l'Église dans une société où l'industrialisation et l'urbanisation transforment radicalement les modes de vie, les valeurs et les rapports sociaux crée une tension. Entre l'idéologie religieuse et la réalité il s'ouvre un fossé; cette situation provoque une contestation libre-pensante provenant des éléments modernisants de la société. De plus, l'époque est marquée par une remise en question des rapports du Canada et du Canada français avec le gouvernement britannique, ce qui favorise l'affirmation du nationalisme canadien-français. Le feu du patriotisme anime les démarches des intellectuels, des libre-penseurs et des militants de toutes les

¹ Jean HAMELIN et Nicole Gagnon, *op. cit.*, p.231.

tendances. Larose n'est pas différent. Il fait partie de l'avant-garde libérale qui fait la promotion des valeurs permettant au Canada français de s'affranchir de l'infériorité économique, de se libérer de la tutelle de l'Église et d'intégrer le monde industrialisé progressiste. Malgré la multitude de projets de société qui sont proposés et en dépit de la présence d'un nombre inconnu mais certain de voix dissidentes, c'est le clergé qui réussit à s'imposer en se liant au sentiment et aux mouvements nationalistes grandissants.

Les libre-penseurs s'opposent et se définissent par rapport à ce catholicisme qu'ils perçoivent comme dominateur, oppressif, réactionnaire et malsain. Cependant, comme des recherches préalables l'ont démontré, au tournant du siècle, cette contestation, diamétralement opposée aux prises de position de l'Église, est mal organisée et de plus en plus écartée du pouvoir par la nécessité d'arriver à des compromis avec l'influence grandissante de l'Église. La libre-pensée anticléricale, radicale, minoritaire et insuffisamment liée aux pouvoirs est capable de faire passer certaines idées modernisantes à la pièce, mais non son projet de société global. La confrontation farouche entre l'Église et les libre-penseurs progressistes constitue la trame de fond de bien des interventions et de luttes intellectuelles de l'époque, mais, lors de l'affaire Lemieux, c'est l'Église qui aura le dernier mot; elle a le pouvoir ainsi que les moyens de museler la

contestation anticatholique venant d'un petit groupe de libre-penseurs. La crainte des représailles accentuera l'éclatement de la libre-pensée au Québec.

Toutefois, il est difficile de mesurer le pouvoir véritable de l'Église canadienne à ce moment de l'histoire. Même si l'Église est capable d'interdire, ponctuellement, la contestation, elle ne choisit que rarement de s'attaquer ouvertement à des ennemis de taille. Rappelons aussi que l'Église n'était pas tout entière ultramontaine.

Les particularités de la vie intellectuelle de cette époque au Québec obligent à envisager les activités de nos premiers intellectuels sous leur aspect de *pratique privée* et *action publique* à la fois. Les faits et les événements de la vie de Larose soulignent l'importance du groupement intellectuel comme noyau et centre de l'activité intellectuelle. Nous avons constaté que la "masse critique"² de libre-penseurs de gauche est, dans ce cas-ci, tellement précaire et sujette à l'éclatement que l'individu ne peut survivre uniquement en tant que membre d'un groupement. Et il le sait. Ces libre-penseurs se servent du groupe pour se nourrir et se fortifier quand ils le peuvent, tout en confectionnant un système parallèle, une pratique personnelle d'enrichissement intellectuel qui permettra de poursuivre sans le groupe dans les moments de crise. Larose,

² Yvan LAMONDE, *op. cit.*, p.153-185.

par exemple, utilise des groupements comme la franc-maçonnerie et la Ligue de l'enseignement comme lieu de réflexion où il refait ses énergies intellectuelles. Cependant, Larose, par sa correspondance libre-pensante en espéranto, n'hésite pas à chercher ailleurs d'autres sources pour alimenter sa pensée. Ce refus de dépendre d'une seule source d'enrichissement, la loge L'Émancipation, lui servira bien lorsqu'il sera isolé de cette dernière par l'affaire Lemieux. Après son congédiement, bâillonné dans son effort d'exercer de l'influence sur le système éducatif au Canada français par son bannissement au secteur anglophone, Larose poursuit sa vie intellectuelle dans de nouveaux cercles comme l'Institut du Canada et la loge franc-maçonne Force et courage, qui naît peu après l'affaire Lemieux. Il continue de se consacrer à sa peinture³. Ces efforts de poursuivre le combat intellectuel démontrent que l'intellectuel isolé possède des ressources pour poursuivre le combat lorsque son groupe est fragilisé ou dispersé. Cette autonomie et cet individualisme dans la pratique intellectuelle ne nient pas le besoin ou l'efficacité du groupe, mais indiquent plutôt une forte volonté de s'adapter aux impératifs du moment et manifestent une détermination de survivre malgré l'adversité et la précarité caractéristiques de la vie intellectuelle au Québec à ce moment.

³ Ajoutons que des investissements de Larose dans l'immobilier assurent une certaine stabilité économique si l'emploi vient à manquer.

La force de l'Église catholique et sa capacité de susciter des appuis sont des facteurs de découragement pour les intellectuels comme Larose et expliquent la faiblesse, l'ambiguïté et l'insécurité des intellectuels et leurs démarches au début du siècle. Malgré les prises de position assez radicales que Larose exprime sans ambages dans ses conférences devant ses confrères libre-pensants et dans sa correspondance en espéranto, la vie intellectuelle de notre personnage se caractérise davantage par la précarité, la vulnérabilité, la crainte, la clandestinité et la solitude. Même avant les événements de 1910-1911, la prudence marque les interventions de Larose devant le public canadien-français. On conclut donc à l'impossibilité d'une franchise totale dans les sorties publiques des intellectuels comme Larose, qui doivent amputer leurs interventions d'une réflexion soutenue et explicite. Ce silence sur les implications des projets qu'il endosse amène notre intellectuel à un discours rompu et à des interventions sporadiques qui manquent de finalité. L'auto-censure qui doit accompagner les interventions publiques semble être, pour les libre-penseurs de l'époque, la seule protection contre le bannissement total qui résulte d'un franc-parler sincère. Cette faiblesse aura pour cause et pour résultat la marginalisation de la libre-pensée, marginalisation qui fait que la libre-pensée demeurera essentiellement clandestine encore presque un demi-siècle après le décès de Larose.

Ce serait une erreur, cependant, de ne voir que faiblesse dans les interventions des libre-penseurs canadiens-français du tournant du siècle. Leur simple existence dans des conditions difficiles témoigne de la vitalité de la vie intellectuelle d'ici à cette époque. Cette vitalité est-elle en partie une réplique à l'opposition acharnée de l'Église, opposition qui infuse de la vigueur et de l'énergie aux libre-penseurs? Leur ennemi est bien visible et identifiable, la nature de la lutte est claire, le danger implicite des démarches ennoblit la cause. C'est la belle guerre; le vainqueur l'emportera, non pour lui-même mais au nom de la nation. La capacité des intellectuels libre-pensants d'interpeller et faire réagir l'autorité catholique indique qu'ils représentent une menace certaine pour ces élites. Nous l'avons déjà constaté: les idées des intellectuels, en tant que telles mais surtout lorsqu'elles sont promues par des groupements organisés comme la loge L'Émancipation, sont véritablement redoutables pour les autorités religieuses.

Quelle est la réaction du public face aux programmes des libre-penseurs? La réception des projets modernisants au Canada français est mitigée: la majorité, quoique favorable aux réformes modernisantes à la pièce, ne semble pas prête à endosser l'ensemble des implications des projets libéralisants. Une partie importante de la population canadienne-française adhère au caractère catholique et français comme définition

intrinsèque de sa collectivité et pour cette raison, suit et appuie l'Église comme porteur de flambeau dans la mêlée.

La société québécoise de l'époque manifeste, tout de même, une certaine ouverture face aux revendications et aux démarches des libre-penseurs. Rappelons que la très grande majorité de la presse francophone était en désaccord avec les conclusions du procès de Lemieux. Le tirage élevé de cette presse francophone révèle la présence incontestable d'une volonté de résister à la domination abusive de l'Église.

Lors du décès de Larose en 1915, le journaliste Paul-S. Bédard lui rend hommage et se fait prophète, conjugué au conditionnel:

S'il vient un jour où ce nouveau culte [la religion de la Sincérité] s'implante dans la Province de Québec, la figure de Ludger Larose comme une eau forte, surgira du passé et l'on admirera cet homme, ce juste qui souffrit persécution pour la justice⁴.

La persécution de Larose traduit l'insécurité d'une époque qui connaît une mutation profonde et qui cherche à s'orienter dans un siècle nouveau. Nous espérons que ce mémoire, qui présente Larose et son rôle dans les débats idéologiques de son

⁴ "Feu Ludger Larose", *Le Pays*, 20 novembre 1915.

temps, puisse contribuer à "corriger ainsi l'injure de ceux qui, au nom des valeurs cléricales, ont censuré l'histoire des faits réels⁵". Il est temps de jeter un regard nouveau sur les personnes comme Larose, mises de côté par l'histoire en raison de leur avant-gardisme marginal pour leur époque. Il est de notre souhait que la prédiction de Paul-S. Bédard se réalise et que la figure de Larose et d'autres méconnus comme lui surgissent du passé comme une eau forte, nous permettent de reconstituer plus exactement l'histoire intellectuelle québécoise.

⁵ Claude LARIVIÈRE, *op. cit.*, p.10.

CHRONOLOGIE DE LUDGER LAROSE, 1868-1915

1 mai 1868	Naissance à Montréal.
1883-1885	Retouche des clichés à mi-temps au studio de William Notman à Montréal.
Février 1887	Départ pour Paris.
Mars 1887	Commence des études à l'École des Beaux-arts à Paris.
Octobre 1888	Entre à l'atelier Jean-Paul Laurens. Ensuite étudie avec J.-Élie Delaunay.
1890	Revient au Canada avec des tableaux de sa propre composition et des copies.
	Signature du contrat avec le curé Sentenne pour la décoration de la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.
8 décembre 1890	Repart pour la France avec Joseph-Charles Franchère. Ils visitent en premier la Belgique et la Hollande.
4 janvier 1891	Larose et Franchère arrivent à Paris. Quelques semaines plus tard, Larose se rend à Rome pour exécuter une copie de <i>La Dispute du Saint-Sacrement</i> de Raphaël.
	Revient à Montréal avec la copie <i>La Dispute</i> .

- | | |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Avril 1892 | Retour à Paris pour compléter trois toiles supplémentaires pour la commande du curé Sentenne. Il s'inscrit à l'atelier Gustave Moreau. |
| Mai 1892 | Est élu massier à l'atelier de Gustave Moreau. |
| Juin 1892 | Prononce une conférence sur l'importance d'élever les arts au Canada devant une quarantaine d'étudiants, artistes et dignitaires canadiens réunis à l'hôtel Saint-Pétersbourg à Paris. |
| Juillet 1892 | Remporte un premier prix de dessin à l'académie Delécluse à Paris. |
| Juillet 1894 | Revient au Canada et procède à la pose des tableaux sur les murs de la chapelle (inaugurée en décembre 1891). |
| Septembre 1894 | Engagé comme enseignant de dessin à l'Académie du Plateau à Montréal. |
| 24 avril 1895 | Devient apprenti à la loge maçonnique Les Coeurs-Unis. |
| 26 juin 1895 | Devient compagnon à la loge maçonnique Les Coeurs-Unis. |
| Août 1895 | Se marie avec Lydia Webb à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. La cérémonie est célébrée par le curé Sentenne. |

- 25 septembre 1895 Devient maître à la loge maçonnique Les Coeurs-Unis.
- Peint le portrait du curé Sentenne.
- 12 avril 1896 Larose participe à la fondation de la loge L'Émancipation, première loge canadienne-française affiliée au Grand Orient de France.
- 1895-1913 Expose des tableaux à sept reprises au Salon de l'Art Association of Montreal et à deux reprises à l'Académie royale canadienne.
- 28 mai 1897 Prononce une conférence sur l'enseignement du dessin lors d'une réunion de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale de Jacques-Cartier et propose des améliorations dans l'enseignement de cette matière.
- 30 mai 1897 Écrit aux commissaires des écoles catholiques pour demander que des mesures soient prises pour réformer l'enseignement du dessin.
- Larose devient trésorier à la loge L'Émancipation.
- 25 avril 1898 Écrit aux commissaires des écoles catholiques pour offrir ses services comme enseignant des cours de dessin aux professeurs.

- Juillet-août 1898 Gagne 100.000 francs à la loterie de l'Exposition universelle de Paris.
- 1899 Peint le portrait du maire de Montréal, J.-O. Villeneuve.
- 8 mai 1900 Prend un mois de congé supplémentaire pour aller à l'Exposition universelle à Paris.
- 31 mai 1901 Prononce une conférence à l'École Normale de Jacques-Cartier sur l'importance de l'amélioration de l'enseignement du dessin.
- Mai 1902 Prononce une conférence "Formation du caractère de l'enfant à l'école primaire" à l'École Normale de Jacques-Cartier.
- 15 mars 1903 Envoie un rapport de progrès à la commission scolaire sur les cours de dessin aux professeurs. Larose demande que l'effort de ces professeurs soit reconnu par une augmentation de salaire.
- 1903-1906 Entretient une correspondance en espéranto avec 120 Français.
- 3 mars 1904 Prononce une conférence sur la valeur des arts graphiques à l'Union Sainte-Cécile.

- 1906 Peint le portrait du maire de Montréal,
Hormidas Laporte.
- 1908 Larose devient vénérable à la loge
L'Émancipation.
- Janvier 1910 A.-J. Lemieux et quelques camarades louent
le local au-dessus de la loge
L'Émancipation et écoutent les séances des
francs-maçons.
- 8 avril 1910 Larose est agressé par A.-J. Lemieux et
trois compagnons. On lui vole des
possessions personnelles ainsi que des
documents maçonniques.
- 22 avril 1910 Reçoit une lettre de congédiement de la
Commission scolaire catholique.
- 25 mai 1910 Lemieux publie une brochure basée sur les
documents volés à Larose et sur l'écoute
des réunions de la loge.
- Mai 1910 En entrant dans une librairie pour se
procurer une copie de la brochure sur la
maçonnerie, Larose reconnaît son
agresseur, Lemieux, en la personne du
vendeur.
- 13 juin 1910 La loge L'Émancipation est mise en sommeil
et ses documents sont brûlés.
- Juillet 1910 On commence l'enquête à l'Hôtel de ville
sur une présumée "infiltration maçonnique".

- 16 août 1910 Le procès de Lemieux, qui achoppe sur des vices de procédure, est remis.
- 9 décembre 1910 Le deuxième procès de Lemieux achoppe encore sur des vices de procédure et est remis.
- 1910 Larose passe à la loge Force et courage.
- 1911 Larose devient secrétaire à la loge Force et courage.
- 24-28 mars 1911 Procès et acquittement de A.-J. Lemieux.
- Mars-novembre 1911 Larose exploite une buanderie.
- Décembre 1911 Larose est embauché par A. McKim Advertising Agency Inc. Ce travail a duré vingt jours.
- Été 1912 Voyage de deux mois et demi en Europe.
- Septembre 1912 Larose est engagé comme professeur de peinture et dessin dans les écoles publiques de Westmount.
- 1912-1915 Larose prononce deux conférences à l'Institut du Canada intitulées "La sincérité et la dignité en écrits et en actions est la meilleure politique" et "Nous devons au clergé canadien de nous avoir conservé notre langue, notre religion et nos lois".
- 1913 Larose devient deuxième surveillant à la loge Force et courage.

- 18 août 1913 Prononce une conférence intitulée "Le manque de caractère de nos citoyens" à l'Institut du Canada.
- 27 août-
- 5 septembre 1913 Passe neuf jours à peindre le paysage de Shawbridge, QC.
- 1915 Peint le portrait du maire de Montréal, Médéric Martin et du commissaire Napoléon Hébert.
- Juin 1915 Prend un emploi d'été pour l'Assurance-vie La Provinciale. Il copie des plans et fait des évaluations.
- 10-23 juillet 1915 Voyage à Charlottetown, île-du-Prince-Édouard, pour donner un cours de dessin aux professeurs.
- 13 novembre 1915 Larose meurt subitement à l'âge de 47 ans, d'une congestion pulmonaire.
- 8 décembre 1978 Un incendie détruit presque entièrement la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame et les tableaux de Larose qui s'y trouvent.

BIBLIOGRAPHIE

I: SOURCES

1. Archives privées, conservées par la famille de Ludger Laroche:

Cartes postales reçues de la France, au nombre de 261, datées 1903 à 1906.

Compte rendu d'une réunion de la Commission scolaire de Westmount, le 14 mars 1912, 2 pages.

DUFOUR, Marcelle, *Ludger Laroche, peintre et enseignant*, Travail de Marcelle Dufour remis à Laurier Lacroix, Concordia University, pour le cours "Introduction to the Arts in Canada", ARTH C/244, mars 1985, 13 pages.

LAROSE, Ludger, *Livre de dépenses*, Montréal, juillet 1894-octobre 1915, 573 pages. (Écrit en sténographie de la méthode Perrault-Duployé, sauf les 29 dernières pages, du 1 janvier 1908 au 5 octobre 1915, qui sont en français).

LAROSE, Ludger, "Sujets que la revue devrait discuter", sans date, 12 pages.

Lettres:

LAROSE, Ludger, Lettre aux commissaires des écoles catholiques, Montréal, le 30 mai 1897, 4 pages.

LAROSE, Ludger, Lettre aux membres du bureau des commissaires, Montréal, le 25 avril 1898, 4 pages.

LAROSE, Ludger, Lettre aux membres du bureau des commissaires catholiques de Montréal, Montréal, le 8 mai 1900, 3 pages.

LAROSE, Ludger, Lettre aux membres de la commission scolaire, Montréal, le 15 février 1903, 3 pages.

LAROSE, Ludger, Lettre aux membres de la commission scolaire, Montréal, le 9 mai 1904, 3 pages.

Conférences:

LAROSE, Ludger, Conférence prononcée à l'École normale de Jacques-Cartier, Montréal, le 31 mai 1901, 17 pages.

LAROSE, Ludger, Conférence prononcée à l'École normale de Jacques-Cartier, Montréal, mai 1902, 16 pages.

LAROSE, Ludger, Conférence prononcée devant les institutrices de Trois-Rivières, sans date mais dont le contenu indique qu'elle était rédigée entre 1904 et 1915, 7 pages.

LAROSE, Ludger, Conférence prononcée à l'Union Sainte-Cécile, le 3 mars 1904, 23 pages.

LAROSE, Ludger, "Nous devons au clergé canadien de nous avoir conservé notre langue, notre religion et nos lois", Conférence prononcée devant l'Institut du Canada, Montréal, date inconnue entre 1912 et 1915, 30 pages.

LAROSE, Ludger, "La sincérité et la dignité en écrits et en actions est la meilleure politique", Conférence prononcée devant l'Institut du Canada, Montréal, date inconnue entre 1912 et 1915, 27 pages.

LAROSE, Ludger, "Le manque de caractère de nos citoyens", Conférence prononcée devant l'Institut du Canada, Montréal, le 18 août 1913, 15 pages.

2. Journaux et quotidiens:

Enseignement primaire, 1897.

La Patrie, 1911.

La Presse, 1911.

Le Canada, 1911.

Le Devoir, 1911.

Le Pays, 1911 et 1915.

Paris-Canada, 1891, 1892, 1898.

The Gazette, 1979.

The Montral Herald, 1911.

The Montral Daily Star, 1911.

The Standard, 1911.

The Westmount News, 1910.

3. Centre de Préarchivage, Montréal:

"In the Court of King's Bench, Crown Side", Archives de la Cour d'assises, session de mars, 1911, 1 page.

"Le Roi vs A.-J. Lemieux", Chambre du juge d'instruction, Archives de la Cour d'assises, le 16 août 1910, 25 pages.

"The King vs Albert-Joseph Lemieux", Judgement, Archives de la Cour d'assises, le 27 septembre 1910, 8 pages.

"The King vs Albert-Joseph Lemieux", Chambre du juge d'instruction: Bureau des magistrats de police, Archives de la Cour d'assises, le 9 décembre 1910, 15 pages.

II. LIVRES ET ARTICLES DE REVUE:

ACKERMAN, Gérald M. "Réalisme (Art)", *L'Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1995, vol. 19, pages 578 à 581.

ALBERT, Pierre, Gilles FEYEL, Jean-François PICARD, *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1977?, 339 pages.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome premier, 1764-1859, Québec, Presses de l'université de Laval, 1973, 268 pages.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome deuxième, 1860-1879, Québec, Presses de l'université de Laval, 1975, 335 pages.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome troisième, 1880-1895, Québec, Presses de l'université de Laval, 1977, 421 pages.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome quatrième, 1896-1910, Québec, Presses de l'université de Laval, 1979, 417 pages.

BEAULIEU, André et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Tome septième, 1935-1944, Québec, Presses de l'université de Laval, 1979, 374 pages.

BELLANGER, Claude et al., dir., *Histoire générale de la presse française*, Tome III: de 1871 à 1940, Paris, Presses Universitaires de France, 1972, 687 pages.

BOURDIEU, Pierre, *Les règles de l'art*, Paris. Éditions du Seuil, 1992, 480 pages.

BROWN, Robert Craig, Ramsay Cook, *Canada, 1896-1921, A Nation Transformed*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1974, 412 pages.

CHARLE, Christophe, *Naissance des "intellectuels"*, 1880-1900, Paris, Éditions de Minuit, 1990, 271 pages.

COLE, Bruce, Adelheid Gealt, *Art of the Western World*, New York, Summit Books, 1989, 345 pages.

CONNOR, George Alan, Doris Tappan Connor, William Solzbacher and The Very Rev. Dr. J.B. Se-Tsien Kao, *Esperanto, The World Interlanguage*, London, Thomas Yoseloff Ltd., 1966, 249 pages.

De BONVILLE, Jean, "La liberté de presse à la fin du XIX^e siècle: le cas de *Canada-Revue*", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31, 4, mars 1978, p.501-523.

De BONVILLE, Jean, "La presse dans le discours des évêques québécois de 1764 à 1914", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 49, 2, automne 1995, p.205-24.

DE CASO, Jacques, "Barbizon, (École de)", *Encyclopaedia Universalis*, Paris, Encyclopaedia Universalis, 1995, vol. 3, pages 824 à 826.

DUTIL, Patrice, *L'avocat du Diable: Godfroy Langlois et la politique du libéralisme progressiste à l'époque de Wilfrid Laurier*, traduit de l'anglais par Madeleine Hébert, Montréal, R. Davies, 1994, 286 pages.

FAUCHER, Jean-André, Noël JACQUEMART, *Le quatrième pouvoir: La presse française de 1830 à 1960*, Paris, Presses de l'imprimerie de l'Auxerrois, 1968, 335 pages.

FOURNIER, abbé Ovila, *Joseph Versailles, 1881-1931: Le fondateur de Montréal-est*, Saint-Étienne de Bolton, Québec, Les Éditions de la Libellule, 1974, 141 pages.

FRANCASTEL, Pierre, *Histoire de la peinture française II: du classicisme au cubisme*, Bruxelles, Paris, Éditions Gonthier, 1955, 290 pages.

FREEDBERG, David, Jan de Vries, *Issues and Debates: Art in History, History in Art, Studies in Seventeenth-Century Dutch Culture*, Julia Bloomfield, Kurt W. Forster, Thomas F. Reese, Editors, 1991, 444 pages.

GAY, Peter, *The Naked Heart, Volume IV: The Bourgeois Experience, Victoria to Freud*, New York, London, W. W. Norton & Company, 1995, 463 pages.

GERMAIN, Annick, "L'émergence d'une scène politique: mouvement ouvrier et mouvements de réforme urbaine à Montréal au tournant du siècle, essai d'interprétation", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, no 2, septembre 1983, p.185-199.

GLADU, Paul, *Ozias Leduc*, Laprairie, Éditions Broquet, 1989, 103 pages.

HAMELIN, Jean et Nicole Gagnon, dir. Nive Voisine, *Histoire du catholicisme québécois: Volume 1: Le XX^e siècle*. Tome I, 1898-1940, Montréal, Boréal Express, 1984, 357 pages.

HARPER, J. Russell, *La peinture au Canada, des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 1966, pages.

HEAP, Ruby, "La Ligue de l'Enseignement (1902-1904): héritage du passé et nouveaux défis", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 3, décembre 1982, p.339-373.

HEAP, Ruby, "Un chapitre dans l'histoire de l'éducation des adultes au Québec: les écoles du soir, 1880-1892", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no 3, mars 1981, p.597-625.

JANSON, H. W., *History of Art*, New York, Harry N. Abrams, Inc., Publishers, 1995, 959 pages.

JANTON, Pierre, *L'espéranto*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973, 126 pages.

KAREL, David, "Larose, Ludger", *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Québec, Musée du Québec, Presses de l'université de Laval, 1992, p.465-466, 962 pages.

LACOMBE, Alain, "Bouchette, Robert-Errol", *Dictionnaire biographique du Canada*, Volume XIV, de 1911 à 1920, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 1345 pages, pages 119 à 122.

LACOMBE, Alain, *Errol Bouchette, 1862-1912: un intellectuel*, Montréal, Éditions Fides, 1997, 236 pages.

LAGACÉ, Maurice E. "Ludger Larose (1868-1915)", *Le Bulletin des juges de la Cour suprême du Québec*, no 83, printemps 1992, p.12-13.

L'ALLIER, Pierre, *Henri Beau, 1863-1949*, Québec, Musée de Québec, 1987, 115 pages.

LAMONDE, Yvan, dir., *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, 1995, 285 pages.

LAPERRIÈRE, Guy, *Les congrégations religieuses: De la France au Québec, 1880-1914*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1996, 228 pages.

LARIVIÈRE, Claude, *Albert Saint-Martin, militant d'avant-garde, 1865-1947*, Laval, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, 290 pages.

LAVOIE, André, dir., *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Québec, Bibliothèque de la législature, Service de documentation politique, 1980. 796 pages.

LEDRÉ, Charles *Histoire de la presse*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1958, 411 pages.

LEMERISE, Suzanne et L. Sherman, "The Contribution of Professional Artists to the Developement of Art Education in Quebec", dans R.L. Irwin et K. Grauer, dir., *Readings in Canadian Art Teacher Education*, Boucherville, Canadian Society for Education Through Art, 1997, p. 213-228.

LEMERISE, Suzanne et L. Sherman, "Bref historique de l'enseignement du dessin et des arts plastiques au Québec", dans J.-A. Wallot, dir., *Apprendre l'image = Discovering the Image*, Montréal, Les Éditions l'image de l'art, 1993, p.12-28.

LEMERISE, Suzanne et L. Sherman, "La place du dessin dans les politiques scolaires catholiques et protestantes du Québec au XIX^e siècle", *Historical Studies in Education = Revue d'histoire de l'éducation*, vol.8, n°1 (printemps 1996): 1-14.

LEMERISE, Suzanne et L. Sherman, "Drawing in the Pedagogical Press of French Quebec", *History of Art Education, Proceedings of the Third Penn State International Symposium*, The Pennsylvania State University, 1997, p.302-310.

LEMIEUX, Albert-J., *La loge . . . L'Émancipation*, Montréal, Imprimerie de la Croix, 1910, 32 pages.

LEMIEUX, Albert-J., *Autrefois... Les réformes scolaires et la franc-maçonnerie*, Roxton Falls, 1940?, 24 pages.

LE MOINE, Roger, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, 188 pages.

LESSARD, Michel "La carte postale de la Belle Époque", revue *Cap aux Diamants*, no 48, hiver 1997, p.10-13.

LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain: de la Confédération à la Crise, 1867-1929, Tome I*, Montréal, Boréal, 1989, 758 pages.

LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain: Le Québec depuis 1930, Tome II*, Montréal, Boréal, 1989, 834 pages.

LUCIE-SMITH, Edward, *A Concise History of French Painting*, New York, Washington, Praeger Publishers, 1971, 288 pages.

MÉTHOT, Gabrielle, *La commande du Curé Sentenne pour la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal, 1890-1895*, Mémoire de maîtrise, UQAM, septembre 1985, 224 pages.

MIEILLE, Paul, *L'espéranto: sa situation actuelle, son avenir: Causerie faite à l'occasion de la fondation du groupe espérantiste de Tarbes*, le 20 juin 1903, Montréal, Amerika Esperanto Societo, 30 pages.

MORISSET, Gérard, *Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France*, Québec, Charrier et Dugal, 1941, 170 pages.

MORISSET, Gérard, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1960, 216 pages.

NATAF, André, *La libre pensée*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1966, 125 pages.

PALADILHE, Jean et José Pierre, *Gustave Moreau*, traduit de l'anglais par Bettina Wadia, New York, Washington, Praeger Publishers, 1972, 171 pages.

RICARD, François, "Beaugrand, Honoré", *Dictionnaire biographique du Canada*, Volume XIII, de 1901 à 1910, Les Presses de l'Université Laval, 1995, 1396 pages, pages 56-58.

ROBERT, Guy, *La peinture au Québec depuis ses origines*, Ottawa, Iconia, 1978, 221 pages.

ROY, Fernande. *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301 pages.

ROY, Fernande. *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 1993, 127 pages.

RUMILLY, Robert, *L'Histoire de la province de Québec: les écoles de Keewatin*, Volume 15, Montréal, Les Éditions Chantecler Ltée, 1952, 211 pages.

RUMILLY, Robert, *L'Histoire de la province de Québec: la guerre de 1939-1945, Duplessis reprend les rênes*, Volume 41, Montréal, Fides, 1969, 321 pages.

SAID, Edward W., *Des intellectuels et du Pouvoir*, traduit de l'anglais par Paul Cemla et revu par Dominique Eddé, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 139 pages.

SARTRE, Jean-Paul, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Éditions Gallimard, 1972, 117 pages.

SELZ, Jean, *Gustave Moreau*, Paris, Flammarion, 1978, 96 pages.

SYLVAIN, Philippe, "Libéralisme et ultramontanisme au XIX^e siècle", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, no 2, septembre 1971, p.239-251.

TÉTREAULT, Martin, "Les maladies de la misère, aspects de la santé publique à Montréal, 1880-1914", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, no 4, mars 1983, p.507-526.

VAUGEOIS, Denis et Jacques Lacoursière, *Canada-Québec: Synthèse historique*, Montréal, Boréal Express, 1977, 625 pages.

VOISINE, Nive, dir., André Beaulieu et Jean Hamelin, *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, 111 pages.

* *
*

